

LE JOUR

le jeudi 12 février 1976

où nous serons maîtres chez nous

Ciel variable

Maximum -5

2e année

no 285

48 pages

25 cents

Education:
cahier
spécial
aujourd'hui
pages 17 à 30

Les banques refusent de prêter

TRICOFIL est menacée de mort

Nos informations page 3

28-04-76 00107 1-90S
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE 001
DU QUÉBEC
RECEPTION DES PÉRIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTI QUE
H2V 3K6



Médaille de bronze pour Cranston

Police
saisit des
documents
chez
tous les
membres
du conseil
municipal
de
Sept-Iles

—page 2

(Téléphoto: PA)
Le Canadien Toller Cranston (à droite) a remporté une médaille de bronze hier en patinage artistique, la deuxième médaille canadienne des Jeux d'hiver d'Innsbruck. Au centre, le gagnant de l'épreuve, l'Anglais John Curry, en compagnie du Russe Vladimir Kovalov, médaille d'argent.
Nos informations en pages 46 et 47.

PIERRE DAVID PRÉSENTE
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

Claude **LELOUCH**
Michèle **MORGAN**
Serge **REGGIANI**

LE PLUS ORIGINAL
DES SUSPENSES

Le chat
ET LA SOURIS

PRIX JEAN LEDUC
DE L'ACADÉMIE
FRANÇAISE 1976

À L'AFFICHE: Cinéma LE DAUPHIN

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
RAFRAN CINEMATOGRAFICA et
SERGIO LEONE présentent

TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS
dans
**UN GÉNIE
2 ASSOCIÉS
UNE CLOCHE**

mis en scène par DAMIANO DAMIANI musique de ENNIO MORRICONE
à l'affiche dans 15 cinémas

POUR TOUS

Chibougamau

11 personnes sur les 25 sont atteintes du Minamata

par Guy Rochette

Trois Indiens Cris sont, hors de tout doute, atteints du mal de Minamata. Sept autres Indiens Cris et un Blanc présentent les symptômes suggérant la présence de la maladie de Minamata. Ces nouvelles victimes du mercure organique habitent tous la région de Chibougamau et du grand lac Mistassini.

C'est la mission médicale du ministère des Affaires sociales qui en est arrivé à cette conclusion, hier, à la suite d'une série d'examen neurologiques et toxicologiques pratiqués sur 25 personnes de cette région. Tel que Le Jour l'annonçait dans son édition d'hier, l'empoisonnement par le méthyl-mercure a, là aussi, fait son oeuvre.

Les responsables de la mission médicale ont toutefois refusé de se prononcer catégoriquement sur la provenance exacte de ce mercure qui tue. Deux hypothèses ont, à nouveau, été soulevées. D'une part, il a été fait mention de la présence naturelle du mercure dans l'environnement (les formations géologiques de ce coin de pays, d'origine volcanique ou sédimentaire, seraient particulièrement riches en mercure). D'autre part, il a aussi été suggéré que la présence de nombreuses industries minières pourrait ne pas être étrangère à cette pollution. En particulier les mines de cuivre et d'or dont les résidus contiennent de fortes quantités de mercure. Des travaux de l'Institut national de recherche scientifique (section eau) ont d'ailleurs déjà confirmé que les rebuts miniers de cette région constituent une importante source

sommaire

Dans votre assiette.	6
Le gourmet gourmand.	7
L'économie.	9
La chronique du Québec.	10
Le monde.	12
Ce que Laurent Laplante en pense.	31
Horaires.	32
Editorial.	34
Vous avez la parole.	35
Fond des choses.	36
Bandes dessinées.	37
Mots croisés.	37
Petites annonces.	38
Vie et culture.	40
Sports.	43

2 LE JOUR, le jeudi 12 février 1976

ce de pollution de l'environnement.

Par ailleurs, les responsables de la mission médicale ont encore une fois refusé de se prononcer au sujet des deux enfants de cette région qui seraient congénitalement victimes du mercure. Les responsables médicaux ont fait savoir que l'enquête se poursuit et qu'ils sont présentement à étudier tous les cas de paralysie cérébrale chez les enfants de moins de deux ans de cette région. Ensuite, disent-ils nous pourrons nous prononcer.

La mission médicale a également fait savoir que les personnes atteintes du mal de Minamata seraient prises en charge par leur médecin traitant et qu'il leur était désormais interdit de consommer du poisson pêché dans cette région. Fin mars, la mission prévoit se rendre dans la région de Lebel-sur-Quévillon et à Fort Georges à l'été pour y procéder à d'autres examens.

L'image dégradante des libéraux aide à la progression du PQ

-René Lévesque

CHICOUTIMI (PQ) — Selon le président du Parti québécois, l'image actuelle du gouvernement libéral se dégrade de plus en plus, aidant ainsi la progression, en parallèle, du P.Q.

M. René Lévesque, qui s'adressait hier aux membres du Cercle de Presse du Saguenay, a affirmé que le "cabinet du Québec est très désuni et le premier ministre Bourassa n'est plus considéré comme un leader par son parti." M. Lévesque a cité en exemple le désaccord du cabinet Bourassa sur le parc Saguenay.

Selon le président du PQ, le gouvernement provincial est le plus faible que la province ait connu depuis 20 ans, ce qui "explique pourquoi Québec est exposé au chantage constant d'Ottawa, comme c'est le cas pour le

Sept-Iles: perquisitions chez les 6 conseillers

par Robert Lévesque

Une quarantaine de membres de la Sûreté du Québec de Baie-Comeau et de Sept-Iles, de même que des limiers des crimes économiques du district de Québec ont effectué seize perquisitions, hier matin, aux domiciles et lieux de travail de tous les membres du Conseil municipal de Sept-Iles, y compris ceux du maire Jean-Marc Dion.

La SQ a fait savoir que ces perquisitions, où l'on a saisi une pile impressionnante de documents, se situe dans le cadre d'une enquête sur les dépenses effectuées par les membres de ce conseil lors du dernier congrès de l'Union des municipalités du Québec, tenu à Québec les 1er, 2 et 3 octobre derniers.

Depuis trois semaines, deux journalistes de Sept-Iles, Réal-Jean Couture du poste CKCN et Jean-Guy Gougeon du journal L'avenir avaient fait grand état des dépenses effectuées lors de ce congrès après que celles-ci furent connues lors de l'assemblée du conseil du 26 janvier. Elles se chiffraient à \$7,481.

Les récentes séances du conseil, où des citoyens avaient demandé des explications, avaient donné lieu à des débats houleux. Inutile de dire que la nouvelle des

perquisitions s'est répandue dans tout Sept-Iles comme une traînée de poudre hier midi. Les média d'information ont demandé la démission en bloc du Conseil.

La SQ n'a pas encore porté d'accusations, mais un communiqué précise qu'après étude des documents saisis, il y aura sans doute des accusations pour falsifications de comptes, malversations ou fraudes concernant des rapports de dépenses.

En plus du maire Jean-Marc Dion, un employé de la Iron Ore qui a été élu maire en novembre 73 lorsque Donald Gallienne a abandonné son poste, le Conseil municipal est formé de six conseillers qui, sauf un qui est réélu depuis dix ans, en sont à leur premier mandat.

Ce sont: Claude Saint-Pierre, gérant du Centre de Main d'Oeuvre du Québec à Sept-Iles; Alban Blanchard, commissaire d'écoles et l'un des dirigeants du syndicat des Métallos à la Wabush Mines de Pointe-Noire; Aylmer Whitton, homme d'affaires; Ghislain Fournier, propriétaire d'une brasserie; Arthur Lévesque, commerçant; et Jean-Paul Légaré, également commerçant. M. Légaré en est à son troisième mandat.

À la dernière assemblée du conseil, le maire

Dion avait répondu à ceux qui le critiquaient sur ces dépenses: "Laissez-nous donc travailler. Si vous pensez qu'il y a eu des infractions, prenez des procédures contre nous!" Seul à être rejoint, hier, le conseiller Légaré a déclaré:

"Je savais que quelque chose se préparait... mais je ne savais pas qu'on serait frappé comme ça".

C'est le sergent Roger Boudreau de la SQ qui dirige cette enquête. La SQ doit donner plus d'informations aujourd'hui.

La police fait évacuer des occupants!

(LE JOUR) — La police a été appelée, hier après-midi, au bureau régional du Québec de la Commission d'assurance-chômage, à Montréal, pour forcer une vingtaine de manifestants à évacuer les lieux qu'ils occupaient. L'expulsion s'est déroulée sans incident.

Des membres du Mouvement Action-Chômage, accompagnés de l'animateur du groupe M. Michel Danseureau, ont occupé durant une heure le bureau du directeur régional, M. Pierre Gadbois. Ils ont réussi à discuter avec lui du cas d'un certain nombre de prestataires qui ne reçoivent pas à temps leurs chèques de la Commission, notamment dans la région de Rimouski.

L'air du temps

par le professeur Nimbus

En ce 12 février, bonne fête à tous les Félix, les Leclerc surtout. Les autres, on les connaît pas, on peut pas dire si c'est du bon monde, si ça lit le Devoir ou Le Jour, si ça va à la Caisse populaire ou à la Banque Royale...quoique, y a des jours où je me demande s'il y a une différence entre la caisse et la Banque Royale.

Demandez aux gars de Tricofil! Moi, je mets mon argent à la caisse, je m'assure au mouvement Desjardins, j'ai ma carte de Cooprix, tout le kit du consommateur nationaliste! Je pense que tout ça, ça peut nous aider à libérer le Québec. Mais quand j'apprends que Tricofil reçoit pas une cenne, pas une cenne noire du Mouvement Desjardins, ça me donne envie d'aller mettre mon argent dans les banques de la CIA, tant qu'à être cynique. Oui, je sais, c'est pas drôle tout ça, mais vous pensez que c'est drôle d'apprendre cette histoire là. C'est tout juste si je peux vous donner la météo: du soleil ce matin, puis des nuages et un peu de neige en après-midi.

Température

Un maximum de moins 7 aujourd'hui, c'est encore plus que ce que reçoit Tricofil de ceux que j'ai pas envie de nommer.

Aperçu pour demain

Généralement ensoleillé mais s'il pleut sur Lévis, je ne serai pas fâché.

au jour le jour

A MONTREAL

• Déjeuner-causerie de la Société des traducteurs du Québec, à 12h, au Café Concert du Château Champlain. Conférencier: M. Laurent Laplante, éditeur du quotidien LE JOUR. Thème: "Nationalisme et socialisme...dans quel ordre?"

• Débat-midi avec MM. Michel Chartrand et Robert Burns, à 12h, au Collège de Rosemont, 6400, 16e avenue.

• Déjeuner-causerie

du Club Richelieu-Montréal, à 12h15, à la salle Bonaventure de l'hôtel Reine-Elizabeth. Conférencier: M. Ghislain Dufour, vice-président exécutif du Conseil du Patronat.

AILLEURS AU QUEBEC

Boucherville: Clinique de sang de la Croix-Rouge, Place La Seigneurie, centre d'achats, 280, boul. Fort Saint-Louis, de 13h30 à 21h30.

Le refus d'investir des banques menace la survie de Tricofil!

par Louis Fournier

L'avenir de la Société populaire Tricofil, la grande usine autogérée de textile de Saint-Jérôme, se jouera sans doute d'ici un mois.

Presque un an, jour pour jour, après la réouverture de l'ex-Régent Knitting, Tricofil, qui a déjà recueilli plus de \$705,000 en capital de partance, vient de se heurter au refus catégorique de toutes les institutions bancaires de lui consentir

une marge de crédit normale. Y compris de sa propre banque, la Banque Provinciale, et du Mouvement des caisses populaires Desjardins.

Pourtant, "l'entreprise a rempli jusqu'ici toutes ses obligations, de A à Z", a déclaré au JOUR, hier, le président du conseil d'administration de Tricofil, M. Paul-André Boucher — auparavant président du syndicat des travailleurs du textile (FTQ). "Nous nous

sommes créés un marché, a-t-il ajouté, le carnet de commandes est bien garni et l'avenir s'annonce prometteur".

Politique?

M. Boucher estime qu'il faudrait une injection de quelque \$300,000 à court terme, d'ici la fin de mai. A long terme, il faudrait de un demi à trois-quarts de million. "Nous réclamons, a dit M. Boucher, un financement bancaire normal comme toutes les entreprises normales".

Or, a-t-on appris, les institutions bancaires ne semblent pas considérer Tricofil comme une "entreprise normale" et certains gérants auraient même été jusqu'à avouer, très franchement, que le dossier était trop "politique". Ce à quoi M. Boucher répond, simplement, qu'il est vrai que Tricofil représente "un projet social complètement nouveau au Québec", mais qu'il s'agit aussi d'un projet rentable, "sur une base d'affaires".

A preuve, le carnet de commandes de Tricofil dépasse aujourd'hui les \$700,000 et on prévoit qu'il

atteindra le cap du million dans peu de mois. Plus de 90 clients ont transigé avec l'entreprise.

A lui seul, le département du tricot est assuré d'une production continue jusqu'en juin pour la confection de 97,000 verges de tissu de velours.

103 ouvriers sont maintenant retournés au travail dans tous les départements du "plus grand complexe intégré de textile-vêtement dans l'Est du Canada".

Saint-Pierre

Les dirigeants de Tricofil, qui multiplient les démarches pour se tirer de cette mauvaise passe, viennent d'expédier un télégramme au ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, exigeant une rencontre d'urgence ces jours-ci.

On sait que la Société de développement industriel (SDI), une société d'Etat, a consenti un prêt de \$300,000 à Tricofil, à un taux d'intérêt de 13.5%.

Il y a trois semaines, M. Saint-Pierre avait déjà été informé, officiellement, des "difficultés à prévoir dans un avenir rapproché". Il n'a pas donné signe de vie.

Construction: on craint les prochaines négociations

(D'après PC) — L'intervention massive du gouvernement québécois dans l'industrie de la construction n'a pas du tout nettoyé les syndicats de leurs éléments indésirables, et a échoué quant à l'amélioration du climat des prochaines négociations, selon les porte-parole de l'Association de la construction de Montréal et de la province de Québec.

L'Association tenait hier son assemblée annuelle. Il y fut question des "pratiques douteuses" qui continuent au niveau des bureaux d'emploi syndicaux ainsi qu'au chantier olympique, malgré l'analyse exhaustive de la Commission Cliche, l'an passé, et les lois strictes qui s'en suivirent (que beaucoup qualifièrent surtout d'anti-syndicales).

Quant au climat des prochaines négociations, Pierre Quévillon, président de l'Association, s'est montré très pessimiste, à cause de l'obligation de regrouper tous les entrepreneurs en une seule table de négociation (ce qui rend le processus lourd et gêne la marge de manoeuvre de chacun), et à cause du programme Trudeau (qui a les mêmes effets, en plus de rendre virtuellement impossible l'entente entre les contracteurs et leurs syndiqués).

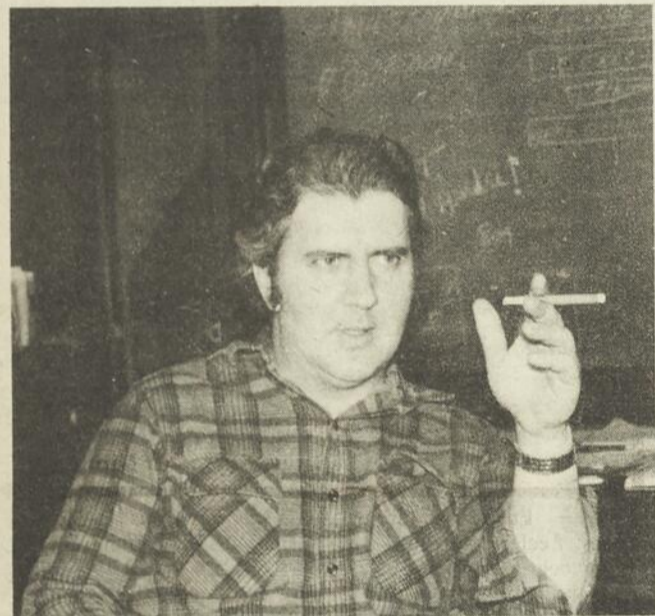
Les échos du jour

Le JOUR doit s'excuser de ne pas vous avoir présenté, dans les pages touristiques, le reportage que préparait Paule Beaugrand-Champagne, sur son récent voyage au Guatemala. "Je serais gênée, note-t-elle, de recommander aux lecteurs la visite de sites touristiques qui n'existent plus". On se reprendra autrement.

En annonçant, par exemple, que la Société canadienne de la Croix-Rouge lance une campagne de 7 jours pour les victimes de ce tremblement de terre. Objectif: \$500,000, dont \$200,000 au Québec. Jean A. Desjardins nous a demandé d'indiquer que les chèques ou mandats-postes doivent être faits au nom de la Croix-Rouge "Secours au Guatemala", 2170 ouest, Boul. Dorchester, ou aux autres bureaux régionaux de la Croix-Rouge.

Avant de céder la parole à nos lecteurs, citons une "perle" qui nous vient aujourd'hui du ministre de la Défense nationale, James Richardson, celui-là même qui affirmait récemment qu'il n'y avait pas de paix et de prospérité possible au Canada, si on n'achetait pas massivement les chasseurs américains dernier-cri. Sa nouvelle "perle" c'est d'avoir promis que le bilinguisme serait "prioritaire" dans la sélection des forces armées qui tiendront l'ordre pendant les Jeux olympiques de Montréal. Il faudra se rappeler de cette promesse, en juillet, lorsqu'ils nous demanderont de circuler en anglais!

La parole aux lecteurs: — "La liberté n'a pas de prix; continuez le combat..." (G.E., comté de Saint-Louis) ... "Voici ma contribution en retard; à la fin de mars je répèterai le même montant..." (J.P., Pokemouche, N.B.)... "J'ai osé encaisser un chèque du JOUR pour un petit prêt que je vous avais fait; je me punis en vous les retournant avec une somme en plus" (J.P.B., Chicoutimi)... "Puisque Loto-Québec n'annonce pas dans LE JOUR, je vous envoie le montant que j'économise en n'achetant pas de billets..." (K.R. Sainte-Foy).



Paul-André Boucher, président du conseil d'administration de Tricofil: "Nous avons rempli toutes nos obligations".

Même si son attitude n'inspire que "réprobation"

La Cour d'Appel acquitte le Dr Saint-Germain de la mort d'un patient

par Robert Lévesque

La Cour d'Appel du Québec a cassé, hier, le verdict de culpabilité et la sentence d'emprisonnement qu'avait porté le juge Redmond Roche, le 28 février 74, contre le docteur Jacques Saint-Germain, alors accusé d'avoir causé la mort d'un patient par négligence criminelle en refusant de lui prodiguer des soins médicaux.

C'est cependant en étant très sévère envers l'attitude adoptée par le médecin que les juges Lajoie, Crête et Montgomery ont pris la décision d'accueillir son appel. "Le docteur Saint-Germain a montré à l'égard de la vie de Demers une insouciance telle qu'aucun mé-

decin consciencieux, respectueux de son devoir professionnel, n'aurait agi ni ne se serait abstenu d'agir comme il le fit", écrit le juge Lajoie.

A travers les 1,700 pages du dossier conjoint de la poursuite et de la défense, la Cour d'Appel a retenu que la preuve n'avait pas été faite de la causalité entre la négligence du médecin et le décès de la victime.

On se rappelle que le 2 novembre 72, un homme, Paul-Emile Demers, souffrant d'une cyrrose du foie et victime d'une hémorragie, fût amené en ambulance à l'hôpital Fleury. C'était dans la soirée, et le docteur

Saint-Germain était le seul médecin présent. Il refusa de traiter Demers, prétextant qu'il n'y avait pas de place. Il répond même à un ambulancier qui insiste: "Toé... écoeure-moé pas, c'est pas le temps!".

On transporte donc Demers à l'hôpital Saint-Michel où un médecin constate, dès l'arrivée, la mort du patient.

Les trois juges précisent que Saint-Germain "avait un devoir légal envers Demers" de lui donner au moins une attention et lui porter secours, la preuve ayant montré qu'il ne s'était même pas approché du patient. "L'excuse du manque d'espace est un prétexte non fondé", écrit le juge Lajoie

en mettant sérieusement en doute la compétence de Saint-Germain. "L'attitude désinvolte de Saint-Germain ne peut nous inspirer que des sentiments de réprobation", ajoute le juge Crête.

Cependant, même si "volontairement le docteur s'est abstenu d'agir comme l'aurait fait d'autres confrères", la Cour d'Appel soutient qu'on ne peut imputer au médecin un "acte positif" qui aurait causé cette mort, que ce n'est pas le comportement de l'accusé qui a causé la mort, mais une maladie, et que finalement un doute sérieux subsiste, à la décharge du médecin, que l'absence de soins ait causé la mort de Demers.

La CEQ fait valoir ses contre-propositions ...et la mauvaise foi patronale

par François Demers

Contrairement à ce que prétend le ministre Oswald Parent, la CEQ a bel et bien déposé à la table des négociations, au cours de janvier, des contre-propositions écrites portant sur la quasi-totalité des chapitres de la convention collective.

Dans un cas, celui du nombre d'élèves par classe aux niveaux élémentaire et secondaire, a précisé le négociateur en chef de ce secteur M. Adrien Roy, la nouvelle demande syndicale correspond aux vœux des comités de parents.

Dans un autre, celui de la sécurité d'emploi, la CEQ s'est rendue à certains arguments de la partie patronale et a accouché d'une formule souple prévoyant une pleine et entière permanence au niveau régional à partir de la troisième année dans l'enseignement.

En fait, la conférence de presse tenue hier sous la présidence d'Yvon Charbonneau, visait essentiellement à mettre un point final au "jeu de ping-pong" des derniers temps qui a fait que chacune des parties accusait l'autre de refuser de négocier. Au moins au niveau de la table sectorielle des négociations pour l'enseignement élémentaire et secondaire, a précisé M. Charbonneau, les rencontres n'ont pas manqué au cours de janvier. Par contre, face à six contre-propositions majeures, a-t-il ajouté documents à l'appui, nous n'avons reçu que deux réponses écrites "qui maintiennent d'ailleurs les normes patronales sous les conditions de l'actuel décret".

Compromis majeur

Les porte-parole de la CEQ se sont par ailleurs efforcés de démolir les chiffres "boursofflés" lancés publiquement par le ministre coordonnateur de l'Etat patron, Oswald Parent, relativement au nombre de professeurs supplémentaires



Yvon Charbonneau, président de la CEQ.

que ça prendra pour répondre aux demandes des enseignants.

Selon le ministre, qui doit d'ailleurs tenir ce matin la seconde de ses conférences de presse hebdomadaires pour faire le point sur l'état de la négociation avec les 185,000 membres du Front Commun, les demandes initiales de la CEQ exi-

geaient 54,000 nouveaux professeurs, et les récentes contre-propositions 34,000.

Le syndicat réplique d'abord que ces chiffres incluent un nombre de 14,000 à 20,000 professeurs que le gouvernement escomptait mettre à pied au cours des deux prochaines années en prétextant une baisse de la population scolaire et en prenant comme normes de calcul les critères fixés dans le décret échu depuis le printemps.

Par ailleurs, se basant sur le nombre actuel de pro-

fesseurs en 1974-75, la CEQ affirme qu'on peut plus justement estimer à environ 5,000 (une hausse de 8.1% des effectifs) le nombre de professeurs supplémentaires exigés par le "compromis majeur" fait par la partie syndicale en janvier.

Blocage

Aux yeux de la CEQ, enfin, cette querelle des chiffres cache en réalité le blocage des négociations sur les tâches de l'enseignant, "lesquelles sont déterminées par le nombre d'enseignants

et le nombre maximum d'élèves, deux notions dont le gouvernement ne veut même pas entendre parler".

C'est pourquoi, s'appuyant sur "les tergiversations des employeurs et les contradictions inusitées des diverses factions de la partie patronale" Yvon Charbonneau a évoqué hier une éventuelle "intervention autoritaire unilatérale d'un gouvernement qui, de son aveu même, entend décréter sur les questions fondamentales".

Dans la même veine d'ailleurs, il a commenté la

récente suggestion de la Fédération des commissions scolaires catholiques de voir nommer un médiateur spécial, en affirmant que la CEQ n'étudiera sérieusement cette mesure que le jour où elle sera exigée par l'ensemble de la partie patronale, "pas seulement par une faction".

M. Charbonneau a d'ailleurs rappelé que le Code du travail québécois ne prévoit pas la "médiation" mais bien plutôt la "conciliation", ce que la CEQ demande vainement depuis décembre.

L'offensive se généralise dans l'enseignement

par Pierre Tanguay

L'utilisation par les travailleurs de l'enseignement québécois de divers moyens de pression prend de plus en plus l'allure d'une offensive généralisée au fur et à mesure que l'on se rapproche du délai fixé par le Front commun pour le début des négociations sur les salaires.

C'est ainsi qu'hier, les employés de soutien scolaire de plusieurs commissions scolaires à travers le Québec dont Montréal de même que leurs confrères de 19 cégeps ont tenu des demi-journées d'étude. Des enseignants protestants mont-réalis ont aussi débrayé pendant quelques heures reprenant le flambeau des mains de leurs confrères

des cégeps qui avaient débrayé la veille.

Les enseignants des cégeps se proposent d'ailleurs d'être actifs aujourd'hui. Leur harcèlement prendra la forme de pauses-café prolongées pendant lesquelles ils discuteront des offres gouvernementales et du sort qui est réservé à leurs camarades du soutien.

Hier, à Montréal, les employés de soutien de la CECM ont dressé des lignes de piquetage devant les bureaux administratifs de la commission au début de l'après-midi après quoi 500 d'entre eux se sont dirigés vers le centre sportif Paul-Sauvé où se tenait une assemblée générale. La commission scolaire a dû "à

la suite de circonstances incontrôlables" annuler ses cours du soir pour adultes.

Chez les enseignants anglophones de Montréal il y a eu hier une demi-journée d'étude dans 16 écoles protestantes. Les 97 écoles du réseau protestant seront fermées aujourd'hui à la suite de la décision de leur personnel de bureau et d'entretien de ne pas rentrer au travail. Les enseignants catholiques anglophones ont, de leur côté, décidé en assemblée générale mardi soir d'intensifier leurs moyens de pression pour accélérer le rythme des négociations.

On le voit, les activités sont intenses sur le terrain.

Un télégramme

Voulant sans doute éviter que le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, ne soit à court de courrier après l'interruption de sa correspondance avec les commissions scolaires, les employés de soutien scolaire lui ont adressé hier un télégramme. Le comité de négociations syndicales et les délégués syndicaux ont demandé au ministre qu'il délègue un mandataire à la table des négociations pour qu'il puisse se rendre compte sur place que la "partie syndicale négocie de bonne foi et n'est pas responsable de la lenteur excessive des négociations et de l'absence de tout règlement".

La Fédération des Cégeps réclame la convocation de la table centrale

(P.T.) - Tout en répitant son aversion pour des négociations sur les salaires à une seule et même table pour l'ensemble du secteur public, la Fédération des cégeps a, paradoxalement, demandé hier la convocation, dans les plus brefs

délais, de cette table centrale.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à Montréal, le président de la Fédération, M. Jacques Laberge, a affirmé que le Front commun intersyndical n'avait pas encore utilisé

son droit de grève totale dans le secteur de l'éducation parce que les discussions salariales n'étaient pas encore amorcées.

M. Laberge s'est tout de suite défendu de vouloir pousser le Front commun à la grève le plus rapidement possible. Il a ajouté que la raison fondamentale pour une grève disparaîtrait si la question salariale était réglée.

scolaires catholiques, M. Hubert Lavigne, qui, la veille, attribuait aux désaccords entre les partenaires patronaux les retards importants constatés aux tables de négociations.

M. Laberge a quand même affirmé que des désaccords entre le gouvernement et les administrateurs des cégeps avaient retardé le dossier salaires mais que sur le reste l'accord était total.

Le président s'en est pris aux moyens de pression utilisés par les travailleurs de l'enseignement et au "mauvais climat" qu'ils entraînent à leur suite. Selon lui, les journées d'étude rotatives sont plus nuisibles encore que la grève totale dans les cégeps.

Loterie: un billet gagnant retourné "invendu"

(PC) - Un des trois billets gagnants valant \$1 million, lors du dernier tirage de la Loterie olympique avait été retourné comme "invendu".

Ce million de dollars non reporté a donc été reporté au prochain tirage du 16 mai prochain, alors que 7 prix de cette importance

seront distribués. La nouvelle a été annoncée mercredi par le président du COJO, M. Roger Rousseau et le responsable de la loterie, M. Julien Côté.

Même si les prix augmentent en importance suite à ce report, pour le tirage du 16 mai, le nombre des billets émis sera le même.



Jacques Laberge, directeur général de la Fédération des Cégeps.

Il n'a pas suivi les traces du président de la Fédération des commissions

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32. par six mois et \$18.00 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Un syndicat du Front commun en difficulté Dénonçant une manoeuvre huit dirigeants démissionnent

par Gisèle Tremblay

Huit dirigeants élus du local 298 à l'Union des employés de service (FTQ) ont démissionné collectivement vendredi dernier pour dénoncer ce qui s'annonce à leurs yeux comme une manipulation du prochain congrès du syndicat.

Les démissionnaires, qui entendent poursuivre néanmoins leur lutte pour "démocratiser" le syndicat, étaient membres du conseil général (6) et de l'exécutif (2). Cinq des 17 agents d'affaires les auraient assurés de leur appui, mais leur action est plus discrète, du fait que leur emploi au syndicat serait autrement menacé.

Le local 298, qui compte 20,000 membres au Québec, représente 12,000 employés d'hôpitaux et de commissions scolaires, qui négocient présentement dans le cadre du Front commun CSN-CEQ-FTQ du secteur public. Ce sont de petits salariés, qui gravitent dans l'orbite du salaire minimum.

Les protestataires, dont la démission survient, après d'autres conflits du même type dans les derniers mois au sein du syndicat, seraient précisément soutenus par les syndiqués de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, considérés comme le groupe le plus militant du local 298.

Le syndicat doit normalement tenir un congrès cette année et les syndiqués ont exprimé le désir d'y débattre la réforme des statuts, de manière à rapprocher le syndicat de ses membres. C'est aussi dans le cadre de ce congrès que des élections renouvellent les mandats à la direction du syndicat.

Mais selon les démissionnaires, la majorité de la direction groupée autour du président, M. Aimé Goyer, préconise la tenue de deux congrès dont le premier, d'une seule journée, serait consacré aux élections et le second au projet de réforme.

Le groupe contestataire voit dans ce procédé un piège de l'équipe dirigeante actuelle qui, une fois sa réélection assurée sans débat, omettrait ensuite délibérément de convoquer le second congrès.

Parmi les griefs des démissionnaires envers la majorité dirigeante actuelle, il y a précisément la tendance à laisser sur les tablettes les résolutions adoptées en assemblée.

C'est ainsi, disent-ils, que demeura lettre morte une résolution exigeant qu'on nolis des autobus, au début de décembre, pour une marche sur le parlement des

membres en négociation dans le secteur public: la manifestation n'eut pas lieu.

C'est d'ailleurs une quarantaine de ces membres qui occupèrent le bureau du syndicat, en mai dernier, parce que la direction s'appretait à déposer officiellement un projet de convention collective, modifié sans consultation.

Les occupants obtinrent la convocation d'une assemblée, où chacun a pu commenter le nouveau projet et proposer des amendements; mais selon un démissionnaire, aucun des a-

mendements entérinés alors ne fut retenu dans le texte finalement déposé.

Les syndiqués en négociation manquent aussi de soutien du syndicat. Les militants de l'hôpital Maisonneuve sont aux prises avec un sérieux problème, puisque vingt des leurs ont été suspendus indéfiniment - "congediés", traduisent-ils d'expérience - pour avoir participé à des mesures de pression contre leur employeur dans le cadre de la négociation en cours.

Or, c'est avec l'aide de leurs confrères de la

CSN qu'ils ont dû s'organiser, produire des tracts, s'installer dans une roulotte près de l'hôpital et entreprendre ainsi la résistance.

Les démissionnaires entendent donc faire la lutte à l'équipe dirigeante actuelle aux élections syndicales et au moins l'un d'entre eux compte exposer la situation prochainement au secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust. Certains songent d'ailleurs à demander l'intervention de la centrale,

Risque de paralysie du métro par des séances d'étude

(Le JOUR) - Les électriciens à l'emploi de la Commission de transport de Montréal (CTCUM) s'apprentent à tenir ces jours-ci des séances d'étude qui risquent de paralyser le métro.

Les 200 employés d'entretien affectés au service électro-mécanique du

métro ont en effet résolu hier en assemblée de recourir à ce moyen de pression ainsi qu'au refus du travail supplémentaire, pour protester contre le retard de leur accréditation syndicale.

Membres du syndicat CSN des employés d'entretien membres, ces travail-

leurs se sont affiliés en mai dernier à la Fraternité des ouvriers en électricité (FTQ) et attendent depuis lors la reconnaissance légale du ministère du Travail. Ils accusent la CTCUM de manoeuvres dilatoires.

Chez Simmons Bed

Le syndicat craint le lock-out

(LE JOUR) - La compagnie Simmons Bed a demandé l'aide d'un conciliateur moins de deux heures après le début des négociations avec ses 350 employés de St-Henri.

C'est ce qu'affirme le syndicat, selon qui la compagnie s'empresse ainsi vers un lockout. C'est la demande de conciliation, en effet, qui déclenche le compte à rebours pour l'exercice légal de la grève ou du lock-out, soixante jours plus tard.

Le syndicat, affilié à l'Union internationale des rembourseurs (FTQ), donnait hier une conférence de presse pour clamer son désir de négocier, non d'entrer en guerre.

Selon le porte-parole syndical, après une première rencontre où chaque partie a soumis son projet de contrat, la séance suivante achoppa sur le point de départ de la négociation - chacune voulant discuter à partir de son projet - et la

partie patronale demanda la conciliation.

Le syndicat s'indigne que la partie patronale, attribuant au contrat précédent les difficultés de l'entreprise, propose à ses employés de renoncer aux meilleures clauses acquises dans le passé: l'indemnité en cas de mise à pied et la sécurité d'emploi en cas de changement technologique seraient annulées; le travail garanti serait réduit de 40 à 30 heures par semaine, et les représentants syndicaux seraient réduits de moitié dans les comités.

Aucune des parties n'a encore abordé la question salariale, mais le gel fédéral des salaires rend déjà certain un recul de ce côté.

Le syndicat évoque la mauvaise administration d'une usine où trois gérants et trois directeurs du personnel se sont succédés en deux ans, pour expliquer l'attitude patronale dans les négociations.

**Nos prix font
toutes la différence**

LA PANTALONNERIE

Sainte-Catherine, coin Papineau



Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal depuis 22 ans à votre service

La maison de confiance ou la qualité fait sa renommée

Boeuf de l'Ouest: qualité A1

Agneau frais - Veau extra - volailles - lapins - cailles - canards

CHARCUTERIE FINE

Fabrication Maison exclusive...

Produits d'importation, fromages, pain français, bière

SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE, PRIX ABORDABLES.

Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4066

807 est, rue Laurier Métro: Station Laurier

PERSONNEL
COMPÉTENT



ACCUEIL
COURTOIS

maison Beaudet INC.

Inqlis

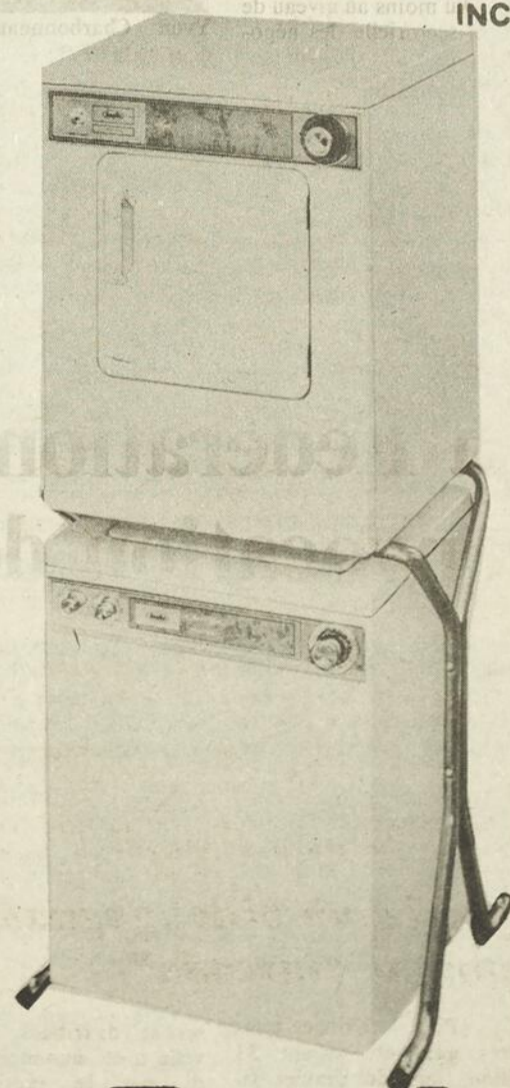
Février est
le temps des
aubaines!

Venez nous visiter; il nous fera plaisir de vous montrer la gamme complète des appareils Inqlis

Ces appareils sont conçus dans le but de vous épargner temps et travail afin de vous permettre de faire votre vrai boulot.

Ne requiert pas d'installation.

Plus tard, si vous le désirez, peut-être installé d'une façon permanente.



maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217



Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES D'ÉTUDES AVANCÉES
— 1976-1977

MAÎTRISES ÈS ARTS

Études littéraires 282-7159
-7202
Approches méthodologiques: sémiotique, socio-historique, psychanalytique

Histoire 282-7271
-7825
Économie et société, Idéologie et société - 19e et 20e siècles, Canada-Québec, Europe-Amérique

Linguistique 282-4704
-7301
Linguistique théorique, sociolinguistique, psycho linguistique, enseignement de la langue maternelle et des langues secondes

Philosophie 282-7218
Épistémologie, sémiologie, théorie de l'idéologie

Psychologie 282-7107
Psychologie de l'éducation, psychologie de la santé mentale, psychologie comportementale

Science politique 282-4923
-4641
Analyse politique, administration publique, relations internationales

Sciences religieuses 282-7051
La religion au Québec

Sociologie 282-4994
-7393
Sociologie économique, sociologie de la culture et épistémologie

MAÎTRISES ÈS SCIENCES

Biologie 282-7146
-7102
Biologie de l'environnement

Chimie 282-7151
Chimie appliquée: électrochimie, chimie pharmaceutique, chimie alimentaire, analyse de traces, chimie des polymères

Économique 282-4776
-6950
Économie publique: santé - éducation - travail, logement - transport - pollution, stabilisation - répartition

Mathématiques 282-6918
-6904
Mathématiques fondamentales, mathématiques appliquées, enseignement des mathématiques

Science de la terre 282-7213
-7343
Géologie du quaternaire

MAÎTRISES PROFESSIONNELLES

Maîtrise en écologie 282-7229
Maîtrise en éducation 282-7290
Didactique, enfance inadaptée

DOCTORATS

Doctorat en administration (Ph.D.) 282-7291
(Offert conjointement avec les Universités Concordia, McGill et l'École des hautes études commerciales)

Doctorat en psychologie (Ph.D.) 282-7107
Psychologie scientifique: appliquée ou fondamentale

CERTIFICAT

Certificat d'études supérieures 282-7821
en prévisions météorologiques

DATE LIMITE D'ADMISSION: 1er MARS 1976

Les formulaires de demande d'admission peuvent être obtenus au:

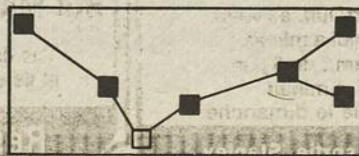
Service de l'admission

Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
1187, rue de Bleury, local 2930
Montréal, Québec. H3C 3P8
Téléphone: 282-7161

Pour de plus amples renseignements sur ces programmes, prière de s'adresser aux directeurs de programmes respectifs ou au Secrétaire des études avancées, 282-7214.

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'université du Québec



dans votre assiette

Les pâtes de cuisine

par
Jean Turgeon



Aujourd'hui nous verrons les trois dernières pâtes de cuisine dont deux sont surtout utilisées en pâtisserie: la pâte brisée (pâte à foncer ou encore pâte à tarte) et la pâte feuilletée. La troisième est la pâte à frire. C'est celle que nous verrons pour commencer.

La pâte à frire

Je me permets de reproduire ici une recette tirée de la "Cuisine raisonnée". J'espère que ces dames de la Congrégation de Notre-Dame ne m'en voudront pas. Ce n'est pas dans mes habitudes de copier des recettes dans des bouquins mais aujourd'hui, je fais exception. La pâte à frire est une pâte facile à faire si on utilise de la poudre à pâte. Anciennement, on utilisait de la bière dont la levure jouait le rôle de la poudre à pâte. C'était beaucoup plus long et beaucoup plus risqué de réussir la recette de cette manière.

La pâte à frire sert à enrober soit une viande ou un légume qui est obligatoirement destiné à être cuit dans la friture. Les "fish and chips" nécessitent l'emploi de cette pâte. Il est d'ailleurs beaucoup plus économique d'acheter son poisson frais et de faire sa pâte à frire que d'acheter ces "pseudo fish and chips" congelés. En plus du poisson, on peut enrober de pâte à frire du poulet, de la cervelle de veau, des rondelles d'oignon, des huitres, des carrés de fromage, enfin tous les aliments qui demandent un temps de cuisson relativement court. Il est toutefois important de bien fariner les aliments avant de les passer à la pâte à frire.

Pâte à frire

Composition:
1 tasse de farine
1 oeuf
1 1/2 cu. à thé de poudre à pâte
2/3 tasse de lait
1/2 cu. à thé de sel.

Préparation:
1. Battre l'oeuf.
2. Ajouter le lait.
3. Tamiser ensemble les produits secs.
4. Les ajouter aux oeufs et au lait.
5. Bien brasser.
Voilà c'est prêt!

La pâte brisée

La pâte brisée est utilisée en cuisine pour faire les croustades et les fonds pour les quiches et les tartes à l'oignon. On a déjà parlé de cette pâte lors de l'article sur les entrées chaudes, c'est la raison pour laquelle aujourd'hui je ne donnerai que la recette.

Composition:
3 tasses de farine
6 onces d'eau froide
3/4 tasses de graisse (6 onces)
1/4 cu. à thé de sel

Préparation:
1. Bien sabler (mélanger) ensemble la farine, le sel et la graisse.
2. Ajouter d'un coup l'eau froide.
3. Bien mélanger.
4. Laisser reposer 15 minutes.

La pâte feuilletée

La pâte feuilletée sert en cuisine à faire les couchées vol-au-vent, timbales, et en pâtisserie, à plusieurs usages connus de tous. C'est une pâte assez lon-

gue à préparer. On peut l'acheter congelée, prête à être utilisée; c'est une solution sûrement plus facile. Enfin pour les braves qui ont un peu de temps, voici comment faire la pâte feuilletée.

Pâte feuilletée

Il y a trois principales opérations.

- A. La détrempe.
- B. L'addition de beurre.
- C. Donner les tours.

Ingrédients:
4 tasses de farine
1/2 cu. à thé de sel
1 tasse d'eau froide environ
1 livre de beurre

A. Préparation de la détrempe

1. Mélanger ensemble la farine et le sel.
2. Faire une fontaine avec la farine.
3. Verser au milieu l'eau froide.
4. Mélanger peu à peu jusqu'à ce que le mélange soit parfait.
5. Il est possible que la quantité d'eau ne soit pas suffisante. Si tel est le cas, ajouter encore un peu d'eau, cela est dû à la farine employée.

B. L'addition de beurre

1. Lorsque la détrempe est terminée, mettre la pâte 20 minutes au frigo, enveloppée d'un papier cellophane.
2. Après ce temps, abaisser la pâte sur une planche farinée.
3. Donner une forme rectangulaire à la pâte.
4. Diviser la pâte en trois parties mais sans la couper (figure 1).

Figure 1

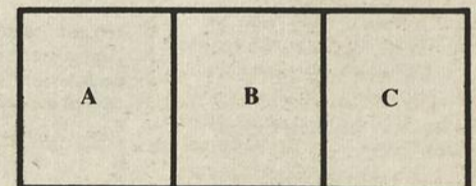
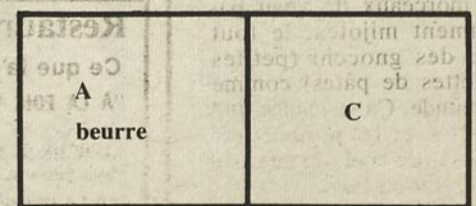


Figure 2



5. Séparer la livre de beurre ramolli en deux parties.
6. Etaler une partie du beurre sur la section A de la pâte et la rabattre sur B.
7. Etaler maintenant le reste du beurre sur A (figure 2) et rabattre C sur A.
8. Mettre la pâte 20 minutes au frigo.

C. Les tours

1. Lorsque les 20 minutes sont écoulées, abaisser le bloc de pâte à la même grandeur que précédemment lors de l'addition de beurre.
2. Plier alors la pâte de la même façon que vue précédemment mais sans beurre cette fois.
3. Voilà un tour est donc donné.
4. Vous devez répéter cette opération six fois en laissant reposer la pâte 10 minutes entre chaque tour.
5. Voilà, la pâte est alors prête, que vous la destiniez à faire des vol-au-vent ou plus simplement des chaussons.

Bon appétit, à la semaine prochaine!

le gourmet gourmand

par
Roch
Côté



Le Tokay: pour la goulache et le plaisir d'y être...

On a beau aimer le changement, il y a des choses dans la vie qu'on aime retrouver toujours les mêmes... Il y aura bientôt quinze ans que je suis allé pour la première fois au Tokay, ce restaurant hongrois de la rue Stanley. Je me souviens encore de l'impression que j'avais eue: tous ces gens parlant hongrois, cette cuisine des pays de l'Est, ces tables, ces chaises, ces miroirs, cette atmosphère, le café noir... Il me semblait qu'on aurait pu aussi bien être à Budapest.

Après quelques années d'absence, je suis retourné au Tokay récemment... à la même table qu'avant, je pense. Il m'a semblé que rien, vraiment rien, n'avait changé. Les Hongrois s'assoient toujours à l'avant du restaurant, près des grandes fenêtres, les autres, comme moi, un peu plus à l'arrière. Ce n'est pas un règlement, c'est une habitude de la place, comme ça... Cette femme à la chevelure très noire, à la caisse, c'est la même. Les tables, les chaises, le café, la goulache, rien n'a changé.

La goulache... c'est presque toujours pour la goulache que je suis allé au Tokay. Elle est toujours au menu d'ailleurs. Elle y était encore lundi, quand j'y suis allé, à l'heure du midi. Il s'agit habituellement d'une goulache de boeuf, bien mijotée, bien rouge de paprika. Lundi, le chef avait opté pour une goulache de veau. Irréprochable! Assez grasse, riche en paprika, crémeuse, des morceaux de veau patiemment mijotés, le tout avec des gnocchi (petites boulettes de pâtes) comme d'habitude. Ça se mange tout seul et avec les portions généreuses du chef, on ne reste jamais sur sa faim.

Je n'ai pas pris de dessert lundi mais je me rappelle



Le Tokay, 2022 rue Stanley, Montréal.

que la maison faisait de très bons gâteaux. Il y a de bonnes chances que cela non plus n'ait pas changé.

ments au son des czardas et de la musique tzigane. Quand on est un peu gris, cela a un certain effet...

Le menu quotidien du Tokay (prononcer "to-kaille", il s'agit du nom d'un vin hongrois) ressemble assez à celui que j'ai vu lundi: en plus de la goulache de veau, une goulache de poulet, des choux farcis, du rôti de porc, du foie grillé, l'escalope et toujours un poisson et un steak. Mis à part le steak qui joue dans les six dollars, le menu, tout compris, va de \$2.95 à \$4.75. La maison, depuis toujours, fait du café expresso.

C'est dans cette salle que j'ai partagé, avec des amis, il y a quelque temps, un "mixed grill", c'est-à-dire un ensemble de viandes grillées, montées les unes sur les autres et piquées d'une brochette au centre. C'étaient d'excellentes grillades qu'un Egri Bikaver (vin rouge hongrois) accompagnait on ne peut mieux. (Il faut compter \$12.50 pour deux personnes pour le mixed grill, l'Egri Bikaver est à \$9, ce qui n'est pas donné!)

On ne peut pas parler du Tokay sans mentionner sa salle à manger, située tout au fond, où, le soir, dans un décor cossu, des musiciens font vibrer, il faudrait plutôt dire pleurer, leurs instru-

ments au son des czardas et de la musique tzigane. Quand on est un peu gris, cela a un certain effet... Vous aimerez passer une soirée au Tokay mais, si vous y allez le midi, vous finirez peut-être, comme moi, par aimer autant cette atmosphère de café de tous les jours avec ce je ne sais quoi d'attachant...

L'équipage du Vieux Rafiot
vous invite à la

SOIRÉE DE LA MARINE

AU PROGRAMME

Spectacle bidon
victuailles en abondance
amphores de vin rouge
le tout en patins à roulettes

FÊTONS - ROULONS - BUVONS - RIONS

Un seul prix par personne incluant:
Gueuleton - vin -
taxe et service compris

Réservations et renseignements
288-7770

LE VIEUX RAFIOT
406 rue St-Sulpice, coin St-Paul
Vieux Montréal
STATIONNEMENT GRATUIT

Restaurant Français & Bar

Ce que la critique a dit:

"À LA FOIS QUÉBÉCOIS ET FRANÇAIS"
Le Devoir

"UNIQUE IN NORTH AMERICA"
Helen Rochester, Mtl Star

"À LA BONNE FRANQUETTE"
Françoise Kayler, La Presse

Aux Deux Chaînes

1218 EST, STE-CATHERINE
Sortie métro Beaudry
RÉSERVATIONS 522-4882

La Rapière
Restaurant français

BÉARN
PAYS
BASQUE

Spécialités
pyrénéennes

TABLE D'HÔTE
TOUS
LES SOIRS

DE 5H A MINUIT
REPAS D'AFFAIRES
Ouvert: lun. au vend.,
midi à minuit,
sam., de 5 p.m.
à minuit
Fermé le dimanche

Réservations: 844-8920 1490, rue STANLEY Métro Peel, sortie Stanley

Auberge de La Marie Galante

Restaurant Français

Cuisine campagnarde
Dejeuners d'affaires

Dîner servi tous les soirs jusqu'à onze heures

du lundi au vendredi de 4h30 à 6h30
nous avons notre cocktail special avec bouchées.

RÉSERVATIONS 527-4591

1488 est, rue Ste-Catherine, STATIONNEMENT GRATUIT

Du mardi au dimanche, dès 7 heures
SOUPERS-SPECTACLES DANSANTS

La portugaise
Casa Portuguesa

Sam. 8 et 11h Dim. 8h

YOLAND GUÉRARD
12-13-14-15 février
Jeu. Ven. 9h

GERMANO ROCHA
Alain Turgeon à la guitare
Pour la danse:

RUI MATEUS à l'accordéon

Pas de frais de spectacle
ni de couvert ou minimum

Nicky Verrière
19-20-21-22 février

Rés: 844-3491-92 en face de Dupuis
856 E. Ste-Catherine



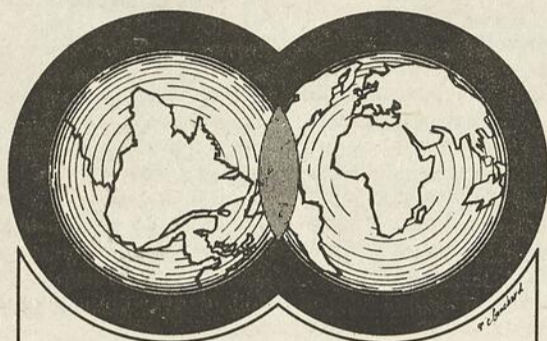
en bref



PAR LA SOLIDARITÉ
DES PEUPLES

LE MONDE
S'ORGANISE

SUCO



CAMPAGNE DE FINANCEMENT

On est en pleine période campagne de financement. Après celle du JOUR (qui est terminée), avec celle du RCM qui a ouvert ses portes le 1er février, voilà maintenant celle du SUCO (Service universitaire canadien outre-mer) qui se met en branle. Le SUCO ne s'est pas fixé de "plafond", mais comme tout le monde le sait, l'objectif premier de cette corporation sans but lucratif (qui existe depuis 1961), est de favoriser une prise de conscience des rapports économiques inégaux et injustes entre "pays riches" et "pays sous-développés" et également à développer des liens de solidarité entre les populations de part et d'autre... Et, pour ce faire, cela prend le soutien du public.

Les dons serviront à envoyer plus de médecins, de professeurs, d'ingénieurs, d'agronomes... à mettre sur pied des projets tels que l'organisation de coopératives agricoles, de centres nutritionnels, de création de fermes pédagogiques... dans une vingtaine de pays d'Afrique, d'Amérique Latine, du Moyen-Orient et d'Asie.

Au Québec et en Acadie, le SUCO a déjà mis en oeuvre un programme d'information et de sensibilisation aux réalités du Tiers-Monde. Les gens peuvent envoyer leur contribution à: campagne de financement du SUCO, 4824 Côte-des-Neiges, Montréal (et des reçus pour fins d'impôt seront émis sur réception de votre contribution).

Honoraires professionnels

Début des consultations publiques le 20 février

Le président de l'Office des professions du Québec, Me René Dussault, annonce que les consultations publiques de l'organisme qu'il dirige, sur le règlement des honoraires professionnels dans la pratique privée, commenceront le vendredi 20 février à l'hôtel Reine-Elisabeth, Salon Joliet, de Montréal. Elles se poursuivront, les 26 et 27 février ainsi que les 4, 12 et 18 mars. L'Office y entendra trente-deux mémoires soumis par diverses corporations ou associations professionnelles ou par des groupes socio-économiques.

Rappelons que l'Office des professions du Québec tient ces consultations publiques dans le but de préciser les principes qui doivent le guider dans l'exercice de son pouvoir de suggérer au gouvernement des tarifs d'honoraires pour les membres des 38 corporations professionnelles qui exercent en pratique privée.

Grève des employés de la boulangerie Vaillancourt

QUEBEC (PC) - Les quelque 180 employés de la production de la boulangerie Vaillancourt, de Québec, sont en grève depuis, mardi soir, afin d'appuyer leurs revendications en vue du renouvellement de leur convention collective échue depuis le 31 décembre dernier.

"35% de chômeurs en plus sous le régime Bourassa"

-Jacques-Yvan Morin

(F.D.) - "En avril 1975, le Québec comptait 70,000 chômeurs de plus qu'en avril 1970," a déclaré hier soir le chef de l'Opposition officielle, Jacques-Yvan Morin qui ridiculisait l'ex-slogan de Robert Bourassa "100,000 emplois".

M. Morin qui clôturait une journée de visite dans la région de Québec par un discours devant les membres du club Richelieu Sainte-Foy, a en effet multiplié les statistiques pour établir que "c'est vouloir tromper la population que de prétendre que, depuis 1970, le Québec a mieux fait sur le



Jacques-Yvan Morin

plan économique que l'ensemble des autres provinces

canadiennes."

Insistant sur ce thème cher au premier ministre libéral actuel, la création d'emplois, le député de Sauvé a notamment affirmé que c'est au Québec qu'on observe depuis 1970 la plus faible création d'emplois.

"Ainsi, a-t-il expliqué, de 1970 à 1975, le nombre de personnes ayant un emploi a augmenté de 18,1% pour l'ensemble du Canada; pour les différentes régions ou provinces, on observe les résultats suivants: Colombie britannique: 26,8%; Ontario: 19,5%; Maritimes: 16,1%;

Prairies: 15,8% et Québec: 14,8%.

"En chiffres absolus, a-t-il ajouté, la performance québécoise est tout aussi insatisfaisante puisqu'il ne s'est créé en moyenne, à chaque année au Québec qu'à peine 84,000 nouveaux emplois; pendant cette période, l'Ontario en créait une moyenne de 117,000 par année.

"En d'autres mots, conclut-il, sous le gouvernement Bourassa, le chômage a augmenté de 35%, alors que la main-d'oeuvre n'augmentait que de 15%."

A Archambault

Les détenus veulent expédier la "somme" de leurs privations au Guatemala

par Robert Lévesque

Le comité des détenus de l'Institut Archambault a fait savoir qu'il souscrivait la somme de \$9,030.00 au Fonds de la Croix-Rouge pour le Guatemala. Ils ont fait parvenir un document au Solliciteur-général, lui expliquant comment ils entendent aider ainsi ces sinistrés, et lui demandant son approbation.

Voici comment ces détenus ont trouvé le moyen d'aider des gens plus mal pris qu'eux: le chiffre de

\$9,030.00 constitue l'épargne faite à même les fonds fédéraux à cause de la réduction de nourriture consommée par les détenus en grève depuis le 14 janvier.

"Durant 25 jours, écrit William MacAllister, président du comité des détenus, du 15 janvier au 9 février 76, nous avons été nourris deux fois par jour, ce qui fait qu'un repas complet ne nous a pas été servi. Nous calculons le prix du repas omis à un maigre \$0.60."

Comme il y a 350 détenus en grève, cela fait \$210. par jour, donc \$5,250.

"Durant 18 jours, ajoutez-t-il, nous n'avons eu que des sandwiches au "bologne" et aux oeufs, deux fois par jour. Nous estimons le coût de ces sandwiches à \$0.30 par repas, donc \$0.60 par jour, donc autre économie fédérale de \$210. par jour, pour un total de \$3,780."

Les détenus demandent donc au ministre Allmand de

se rendre à cette requête "justifiée et humaine" pour aider des gens "dont l'actuelle situation est indescriptible". Selon eux, ce montant devrait augmenter à chaque jour de grève.

Quant au conflit, le directeur Jean-Paul Lebrun refuse toujours de négocier et d'accepter la présence d'un médiateur autre que Me Robert Sachitelle qui, selon Lebrun, n'aurait qu'un travail d'observation à faire.

Concentration des entreprises de presse

La FPJQ réclame une loi

par Guy Rochette

Si le gouvernement Bourassa n'a pas abdiqué toutes ses responsabilités en matière de liberté de presse, il doit s'engager dès maintenant à déposer, pour la prochaine session, un projet de loi qui mettrait un terme à la concentration des entreprises de presse. Il doit également s'engager dès maintenant à ce que ce projet de loi soit étudié en commission parlementaire de manière à ce que tous les citoyens intéressés puissent apporter leur contribution à la solution de ce problème majeur.

Tel est, en substance, ce qu'a affirmé, hier, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. De mois en mois, disent ses représentants, le problème des entreprises de presse ne cesse de s'aggraver au Québec. Et, de mois en mois, poursuivent-ils, le gouvernement ne cesse de reporter à plus tard toutes mesures

pouvant mettre un terme à cette situation concentrationnaire. Voilà sept ans que cela dure et c'en est trop, disent-ils.

Le retard du gouvernement québécois est d'autant plus incompréhensible, dit la Fédération, que quatre commissions parlementaires ont été formées et que les autorités gouvernementales disposent de maints travaux de recherche lui permettant d'apporter une solution rapide et nécessaire à ce problème. Le gouvernement de M. Bourassa avait pourtant promis, lors du dernier discours du Trône, de saisir l'Assemblée nationale d'un projet de loi et pourtant, souligne les porte-parole de la Fédération, la session a pris fin sans qu'il en soit question. Pourquoi, en est-il ainsi, s'interroge la Fédération.

Chose certaine, affirme la Fédération, le gouver-

nement a un projet de loi dans ses tiroirs. Ce projet s'intitule: "Loi pour promouvoir l'indépendance et la diversité de la presse au Québec." Ce projet de loi que le gouvernement devait soumettre à l'Assemblée nationale lors de la dernière session, propose notamment que tout changement de propriétaire d'entreprise de presse soit subordonné à l'approbation de la Régie des services publics.

Même si la Fédération des journalistes estime que ce projet de loi ne constitue qu'une trop timide intervention de l'Etat dans un domaine qui nécessite des solutions beaucoup plus radicales, elle se demande si la paralysie qui fige le gouvernement en cette matière n'est pas le signe d'une abdication.

En somme, dit la Fédération, le projet de loi ne va pas très loin et le gouver-

nement refuse d'y aller. Pourquoi? Au profit de qui? On peut penser, affirme les journalistes, que c'est dans l'intérêt des seuls bénéficiaires de la concentration des entreprises de presse. Surtout, concluent-ils, si l'on se souvient que la quatrième commission parlementaire sur la liberté de presse, celle qui devait faire la lumière sur la transaction du Soleil, a pris fin juste au moment où le principal témoin, M. Paul Desmarais, de Power Corporation, devait y faire sa déposition.

La Fédération professionnelle des journalistes entend bien mener une nouvelle campagne au sujet de la concentration des entreprises de presse pour forcer le gouvernement à prendre ses responsabilités. La Fédération fera par ailleurs de ce problème le thème principal de son projet congrès prévu pour avril prochain.

Terrain de Falconbridge: le rachat est confirmé

(LE JOUR) - Le ministère de l'Industrie et du Commerce a confirmé officiellement hier, dans un communiqué de deux pages, le rachat par Québec du terrain qui avait été vendu en 1971 à la Falconbridge Nickel Mines, pour une implantation gigantesque dans le parc industriel de Bécancour.

L'abandon du projet

était devenue définitive en octobre 1974 (Le JOUR en avait alors largement fait écho, dénonçant une fois de plus toute la vacuité des promesses farfelues du premier ministre Bourassa, à l'époque de l'euphorie des 100.000 emplois), mais les autorités du Parc industriel du centre du Québec gardaient un mince espoir que le projet ne renaisse, avec l'amélioration de la situa-

tion dans le secteur métallurgique, prévue pour la fin de cette année ou l'année prochaine. Toutefois, lundi dernier, le Nouvelliste de Trois-Rivières annonçait pour la première fois le rachat définitif du terrain (ce dont nous avons tiré un "écho", hier, en page 3).

Le ministère annonce en outre que le prix d'a-

chat du terrain, qui avait coûté à la société Falconbridge la rondelette somme de \$4 millions (achat et aménagement partiel, y compris deux entrepôts et un petit édifice à bureaux) est de \$483.000, un prix somme toute intéressant compte tenu de l'essor remarquable que connaît ce parc industriel et des possibilités de rentabiliser ce terrain.

Haughton a reçu 30,000 réponses à sa publicité pour déloger Trudeau

(Le JOUR) - L'homme d'affaire Clifford Haughton, qui publiait le mois dernier dans certains quotidiens une annonce publicitaire intitulée "M. Trudeau, vous êtes une catastrophe nationale", a reçu 30.000 réponses postales, dont plus de 95% étaient des appuis.

Il avait joint à son texte un coupon-réponse déplorant l'absence de processus d'empeachment au Canada, et visant à faire pression auprès des libéraux fédéraux pour qu'ils renvergent eux-même leur actuel chef.

Détenteur d'une entre-

prise spécialisée dans les formules mécanographiques, l'impression et l'emballage, qui compte des filiales dans tout le Canada (notamment l'Automated Business Form, qui vient de s'implanter au Québec), l'homme d'affaires torontois aurait aussi reçu des contributions spontanées de \$11.000.

Il a toutefois précisé hier que la compilation de ces résultats n'était pas encore terminée, mais que les détails seraient imprimés et distribués, lors de la prochaine convention à la chéferie conservatrice.

"L'opération pommes" a porté fruit

(P.S.) - Les débuts du cidre québécois en ont déçu plusieurs, qui s'attendaient peut-être à ce que cette boisson déloge la bière ou le vin, en quelques années à peine. Pareil rêve demeure invraisemblable. Avec 17 pour cent du marché traditionnel du vin, le cidre, fût-il mal mis en marché, a déjà conquis à peu près tout ce qui était disponible.

Cette semaine, toutefois, c'est un autre aspect de la question, moins gastronomique mais plus "industriel" qui a été souligné par le ministère de l'agriculture, à l'occasion du lancement d'une nouvelle campagne de promotion de la pomme québécoise.

Cet aspect, le voici: il y a à peine dix ans, 15 pour cent des pommes québécoises étaient transformées au Québec. Les autres étaient ou bien écoulées à bas prix sur le marché, ou exportées en vrac à l'étranger. Aujourd'hui (1975), 45 pour cent

de la récolte est transformée chez nous.

Il s'en suit une nette rentabilisation des vergers québécois. En bonne saison, non seulement les producteurs étaient-ils contraints de vendre rapidement la grande majorité de leur production périssable, mais ils rencontraient en outre la concurrence des pommes importées, et vendaient souvent avec des profits marginaux, sinon nuls.

"Aujourd'hui c'est différent, note Yvan Jacques, sous-ministre de l'Agriculture. 45 pour cent de la récolte de pommes est dirigée vers la transformation, ce qui signifie une pression moins grande". Au ministère, on s'empresse d'ajouter que la pomme nature demeure le moins cher sur le marché (20 cents la livre environ, dans le cas des sacs de 12 ou 24 pommes).

Enfin, remarquons que si le cidre a contribué à cette progression du secteur secondaire relativement à la pomme, la grande majorité de

la production industrielle concerne encore le bon vieux jus de pomme (1.5 millions de minots en 1974, contre un peu plus d'un demi-million pour le cidre, et 400 000 pour

l'ensemble des autres productions industrielles, allant des conserves aux ketchups, en passant par les pâtisseries.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-76-19039
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 2 mars 1976

Poste Saraguay
(Montréal)

INSTALLATION
ÉLECTRIQUE ET
TRAVAUX CIVILS
CONNEXES
(ADDITION 1976)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SEPT MILLE DOLLARS (\$7.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CPE-60027-F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 2 mars 1976

Poste Cadillac

LA FOURNITURE,
FABRICATION,
GALVANISATION ET
LIVRAISON DE TOUT
L'ACIER REQUIS POUR
SUPPORTS
D'APPAREILLAGE 120kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 2 février 1976.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMY-76-19032
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 2 mars 1976

Région Montmorency

INSTALLATION,
REPLACEMENT,
ENTRETIEN ET
ENLÈVEMENT DE
CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES
EN LOCATION DANS
L'AGGLOMÉRATION
DE LA VILLE DE
QUÉBEC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué., Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINC MILLE DOLLARS (\$25.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

LAITERIES DOMINION LIMITÉE



M. Guy Bergeron
Directeur général adjoint

M. I.A. Kincaid, Directeur général des Laiteries Dominion Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Guy Bergeron au poste de Directeur général adjoint, Province de Québec. Natif de Jonquière, M. Bergeron a fait ses études à Arvida et à Chicoutimi, avant d'obtenir sa maîtrise en sciences commerciales de l'Université Laval à Québec. M. Bergeron est entré au service des Laiteries Dominion Limitée en 1971 comme Directeur des ventes aux magasins, après avoir occupé plusieurs postes importants dans le domaine des ventes, notamment chez General Electric et Proctor and Gamble. En 1973, il était promu Directeur général des ventes.

Sa nomination au poste de Directeur général adjoint reflète l'essor de la compagnie au Québec. Laiteries Dominion fabrique et distribue toute une gamme de produits laitiers de qualité, vendus principalement sous la marque de commerce "Sealtest".

M. Bergeron habite Boucherville où il s'occupe activement de la promotion du sport amateur.

Le jeudi 12 février 1976, LE JOUR 9

10 1/2%

rendement à l'échéance
OBLIGATIONS
municipales hôpitaux
scolaires cégeps
demandez notre LISTE

Mantha
L'expert en B.M.

210 St-Jacques
845-8201

Membre de la Bourse de Montréal et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Nom.....
Adresse.....
Tél.:..... "J"



entre nous

BOURASSA SE PREND POUR MARGARET TRUDEAU. — Naguère il mangeait un hot-dog servi dans un plateau d'argent.

Il y a quelques semaines, il attribuait à sa seule présence au Forum une victoire des Canadiens. C'est ainsi qu'après avoir fait la "une" du Maclean, il faisait, ce dimanche-là, celle du Journal de Montréal.

Mardi dernier, il se retrouvait à la première page du Montréal-Matin, assis à la batterie d'un orchestre rock, celui de son fils et la petite presse du matin titrait:

"Bou Boum Bou-Bou". Ce sera sans doute le cri de guerre de la tribu libérale lors de sa prochaine chasse aux électeurs. Et en haut de page, cet autre titre concernant les Jeux olympiques: "Trudeau pliera". De rire probablement. Image quand tu nous tiens! Bien sûr, je n'ai rien contre le fait qu'en bon père de famille M. Bourassa applaudisse son fils Jean-François lorsqu'il donne un concert avec son groupe au collège Brébeuf. M. Bourassa a aussi le droit d'aimer le hockey et de préférer, maintenant, les hot-dogs aux steaks qu'il mangeait autrefois en commençant par le centre parce que c'est plus tendre (selon un reportage de Richard Cléroux paru il y a quelques années dans The Gazette).

Mais quand il pose ces gestes devant les caméras et en présence de son attaché de presse, Charles, où est son intimité? On le voyait d'ailleurs le Charles en page 2 du Matin, fixant lui aussi le photographe derrière Robert qui s'appliquait à applaudir les yeux rivés sur l'objectif. Cet objectif n'a rien à voir avec ses goûts personnels et sa paternité. C'est la sacro-sainte image. M'enfin, il devait être à l'aise. Le groupe rock de son fils porte un nom que le père ne saurait renier: Les chaos. N'est-ce pas tout ce que Robert a réussi à faire au Québec en cinq ans?

Le MAC, c'est tout un ministère

RIMOUSKI

Pauvre
L'Allier

Des qui ont dû être contents, ce sont ceux qui croient au Musée régional de Rimouski. Magnifique musée d'ailleurs aménagé à côté de la cathédrale, dans ce qui fut une des premières églises de la ville.

L'autre samedi, le Musée a reçu de la grande visite, celle du nouveau sous-ministre des Affaires culturelles (le MAC), M. Gérard Barbin, qui a affirmé que le MAC c'est d'abord un ministère de services. (C'est ti-pas beau ce nouveau jargon technocratique pour les ministères. Il y a par exemple le MTF, le MIC et le MAC. C'est finalement tout un mic-mac.)

Le Musée régional de Rimouski manque de fonds. M. Barbin en a convenu ainsi suivant ce que raconte le Progrès-écho "tout en considérant le Musée de Rimouski en étroite liaison avec l'histoire de la région, tout en constatant la valeur indiscutable de son rôle, M. Barbin affirme que la corporation locale n'est pas la seule à ne pas avoir de fonds. Le MAC en manque aussi, même si le ministère des Finances semble avoir accordé une hausse de budget pour la prochaine année fiscale. "On ira un peu plus loin", ajoute-t-il".

Il est bien évident que le ministère a créé quatre musées dans l'Est et qu'il va falloir les faire vivre. Et les normes du ministère à ce sujet, quant aux musées privés, sont très strictes. Mais le sous-ministre se pose une question: "Est-ce que ces normes sont adéquates? Il va falloir y penser". Souveraineté culturelle qu'est-ce que le gouvernement ne pourra pas faire en ton nom? Monsieur le sous-ministre est clair: il faut assurer au musée la qualité à laquelle les gens sont habitués. Le Progrès-écho souligne donc: "Si la qualité doit être maintenue, en plus du support ministériel, il faudra d'autres sources de financement. La région est importante à ce niveau comme l'aide privée. Si l'on veut un musée de qualité, l'assistance provinciale insuffisante devrait être supportée par d'autres sources de revenus, venant des autres ministères impliqués, des municipalités, des particuliers et des régions".

La visite du sous-ministre a cependant permis de définir un objectif précis, rassurant: "C'est pourquoi, lors de la discussion, on en est venu à la conclusion qu'il faut revoir la problématique de l'administration d'un musée, pour y voir les économies à faire et les sources de financement indispensables pour assurer aux résidents des secteurs éloignés des grands centres une qualité de vie socio-culturelle égale à celle de Montréal ou de Québec. Pour que la population ait la satisfaction de bien vivre dans sa région". Si le gouvernement réussit à financer les Olympiques, il trouvera bien le moyen de venir en aide au Musée de Rimouski.

CONVOCATION

Convocation de tous les membres de la section A et B du SGPUM à une séance extraordinaire de l'assemblée de leur section.

Date: Jeudi 12 février 1976

Lieu: Salle E 310 de l'immeuble principale

Heure: 16 heures

ORDRE DU JOUR

Adoption par les assemblées de section du projet de convention collective 1975-1976.

Syndicat général des professeurs
de l'université de Montréal

Bienvenue à Bourgault

Jacques-Yvan Morin souhaite que, ceux qu'il a qualifié de radicaux, les Bourgault et Chaput notamment, soient davantage présents à l'intérieur du Parti québécois. "Je préfère, a-t-il déclaré, les discussions au sein du parti que les attaques à l'extérieur". M. Morin, qui répondait à une question d'un journaliste, a bien souligné qu'il s'agissait là d'une opinion personnelle.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF (Cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME:

Le cours collégial (diplôme d'études collégiales - secteur général)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

- 1- Sciences de la santé
- 2- Sciences pures et appliquées
- 3- Sciences humaines et sciences de l'administration
- 4- Arts plastiques
- 5- Lettres, langues modernes et théâtre.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976

Date limite: 1er mars 1976

RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
tél.: 342-1320 poste 347 ou 262

(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)



Mirabelle tours inc.

Permis # 50-368

Pâques à Paris

\$279

Voici votre **DERNIÈRE CHANCE** pour faire un voyage
avec **MIRABELLE TOURS INC.**
pour **PARIS.**

Départ le **13 AVRIL**, séjour de 18, 25 ou 32 jours.

La réservation doit se faire **AVANT LE 14 FÉVRIER.**

Pour plus d'informations, voyez dès maintenant

vos agents de voyage.

D'autres départs sont aussi prévus

pour tout l'été.

VIA **NORDAIR**



Le "racket" des agences de rencontres

Des clients intentent des poursuites aux petites créances

par Louis Fournier

Une vingtaine de plaintes seront déposées collectivement devant la Cour des petites créances, d'ici peu, par autant de clients insatisfaits des services de certaines agences de rencontres — et, singulièrement, de l'Astro-Club de Montréal — et d'autres plaintes du genre seront portées un peu plus tard.

Ces clients ont pu préparer leur requête grâce aux services de l'Aide juridique du quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, à qui avait fait appel l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC), qui a aidé les "victimes" à se regrouper. L'IPIC a reçu plus d'une soixantaine de plaintes et environ 40 cas ont été retenus.

Ce premier rebondissement judiciaire marquera donc une nouvelle étape dans la bataille lancée par l'IPIC, à l'automne, contre ce qu'elle a violemment dénoncé comme le "racket" auquel se livrent la plupart des agences de rencontres. LE JOUR avait publié, auparavant, une série d'articles sur le sujet.

Les consommateurs échaudés par certains "marchands de bonheur" et "vendeurs d'illusions" se sont peu à peu regroupés et ont tenu des assemblées d'organisation. L'une de ces assemblées a été bruyamment perturbée — et annulée — par un certain nombre d'individus qui se sont identifiés comme des "clients satisfaits" de l'agence Astro-Club.

A Québec d'agir

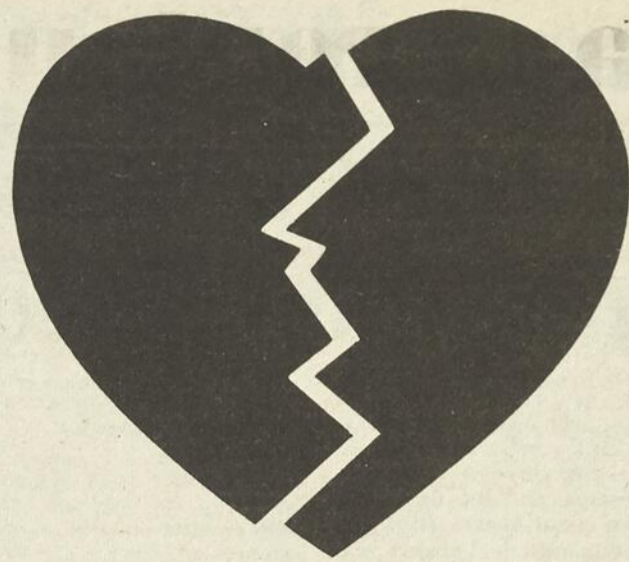
Dans le dernier numéro de sa revue, "Le Réveil du consommateur", qui paraîtra ces jours-ci, l'IPIC fait un bilan de son action en ce domaine, dans un article intitulé "L'Astro-Club: l'art de vendre des promesses impossibles". Le directeur général de l'IPIC, M. Gilles Robert, écrit notamment que "pour parvenir à un fonctionnement acceptable, il faudrait qu'Astro-Club ne soit plus Astro-Club".

M. Robert souligne que l'IPIC a vainement tenté de convaincre les propriétaires de cette agence, Mme Carole Hutchison et M. Ivan Paquet, de rembourser certains de leurs clients insatisfaits. Il en conclut qu'il est maintenant "nécessaire que les autorités du ministère québécois des Consommateurs interviennent de toute urgence pour protéger les gens exploités par ces agences".

Recommandations

L'IPIC a remis au directeur de l'Office de la protection du consommateur, Me Pierre Meunier, un dossier qui contient les recommandations suivantes:

- obliger les agences de rencontres à détenir un permis de l'Office, permis qui ne devrait être accordé qu'après examen complet des activités de ces agences;
- obliger les agences à déposer une forte somme en garantie pour protéger les clients forcés de payer d'avance et les assurer contre toute tentative des "opérateurs" d'agences de disparaître avec l'argent, sans laisser de traces;



● obliger les agences à établir des contrats détaillés, décrivant précisément les obligations des deux parties ainsi que la nature et la qualité des services vendus;

● obliger les agences à insérer dans les contrats une clause de résiliation de 10 jours, afin de donner aux clients la possibilité de réfléchir et de "se soustraire aux pressions exercées sur eux par les vendeurs à commission";

● enfin, obliger les agences à rembourser les clients qui n'auront pu recevoir les services décrits.

Au ministère des Consommateurs, on songerait à inclure des dispositions là-dessus dans la nouvelle loi 45 qui doit être soumise à l'Assemblée nationale au printemps.

D'autre part, l'IPIC a demandé au ministère fédéral de la Consommation, responsable du secteur de la publicité frauduleuse, d'enquêter sur les annonces de l'Astro-Club.

On peut communiquer avec l'IPIC au numéro de téléphone suivant: (514) 524-3039.

Sauvons Montréal rend public son rapport

Montréal devra jouer son rôle en matière d'habitation

par Alain Duhamel

Il appartient d'abord à l'administration municipale de jouer le rôle le plus important en matière d'habitation.

"L'habitation, c'est avant tout une affaire locale" nous dit M. Norman Spatz, du mouvement Sauvons Montréal. Et c'est dans ce sens que s'oriente le document sur l'habitation rendu public hier par le mouvement Sauvons Montréal. "L'habitation au sein d'un voisinage doit rester entre les mains de ce voisinage."

Dans la métropole québécoise, la situation du logement tourne à la catastrophe: le taux de vacances est inférieur à un pour cent, 140,000 familles ont besoin d'aide pour se trouver un lo-

gement; 100,000 unités de logements requièrent des rénovations majeures; en dix ans, de 1961 à 1971, Montréal a perdu 28,000 unités de logement, dont 17,000 à loyer modique, et n'en a remplacées que 5,000.

"La ville de Montréal n'a jamais élaboré de plan ayant pour objectif d'orienter la croissance de son centre-ville. Ses règlements de zonage sont pour la plupart complexes, inadéquats et souvent inobservés. Les seuls outils de planification provenant du gouvernement provincial (la loi sur les biens culturels et la loi 91) ont pour but de protéger les sites historiques et non d'assurer l'existence d'un stock de lo-

gements urbains convenables. L'entreprise privée souffre également de ces politiques de laisser-aller..."

Dans son document, Sauvons Montréal propose une série d'initiatives et de mesures s'adressant surtout à l'administration municipale et à la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Sauvons Montréal, après avoir examiné l'expérience ontarienne, estime qu'il est préférable de laisser aux administrations locales, et non aux gouvernements provinciaux, le rôle principal en matière d'habitation.

L'administration municipale doit se préoccuper, en premier lieu, de maintenir et de renflouer le stock d'habitations en contrôlant sévèrement les démolitions et toute nouvelle construction doit demeurer compatible avec les communautés existantes. La première démarche de la ville consisterait à intégrer de plus en plus les citoyens à tout le processus de planification afin que les préoccupations locales puissent se manifester et se réaliser dans les faits.

À la Société centrale d'hypothèques et de logement, le mouvement Sauvons Montréal demande de modifier son orientation et de favoriser la copropriété (coopératives d'habitation, condominiums, etc.).

La vente des vitamines: vous payez une taxe abolie depuis 2 mois!

QUEBEC (PC) — Les consommateurs du Québec continuent de payer la taxe de vente sur les vitamines même si cette taxe est abolie depuis le 9 décembre dernier. Les pharmaciens, ne sachant pas qu'elle a été abolie, continuent de la percevoir et de l'envoyer fidèlement tous les mois au ministère du Revenu du Québec. Une enquête effectuée par le quotidien Le Soleil, auprès de huit grandes pharmacies de Québec et de Montréal, a permis de constater que celles-ci prélèvent la taxe et obligent le consommateur à la payer parce qu'elles n'ont été avisées d'aucun changement par le ministère du Revenu. Interrogé à propos de cette irrégularité, le responsable de la section de l'interprétation des taxes au ministère du Revenu du Québec, M. Léonce Marois, a répondu que "nul n'est censé ignorer la loi".

Appel au regroupement pour 8 villes de la rive-sud de Montréal

par Maurice Giroux
collaboration spéciale

Le maire de Boucherville, M. Yvon Julien, a décidé de se faire l'avocat du regroupement de huit villes de la rive-sud, afin de mettre au point un commissariat industriel inter-municipal qui engloberait le développement économique et social du secteur est de la rive-sud de Montréal.

Suite à la dissolution de COMSUD, organisme de développement industriel qui regroupait depuis trois ans les villes de Longueuil, Boucherville, Saint-Hubert et Saint-Bruno, le maire Yvon Julien voudrait maintenant que les villes de Boucherville, Saint-Bruno, Sainte-Julie, Contrecoeur, Varennes, Saint-Amable, Verchères et Calixa-Lavallée fondent un nouvel organisme qui aurait plus de succès.

Le maire de Boucherville attribue à une conception trop étroite de rentabilité industrielle l'échec de COMSUD, de même que la position trop rigide de la ville de Longueuil sur la méthode de répartition des coûts du commissariat industriel régional.

Il souligne que le potentiel industriel de Contrecoeur, agricole de Verchères, domiciliaire de Saint-Amable et de Sainte-Julie, touristique de Saint-Bruno, ferait un heureux mariage avec Boucherville, qui est en train de devenir "l'entrepôt" de la rive-sud, grâce à ses nombreuses voies de communication.

Pendant que M. Julien fait campagne depuis bientôt un mois en faveur de ce regroupement municipal, un autre commissariat industriel qui existe déjà depuis deux ans, fait également la cour aux villes de Saint-Bruno, de Sainte-Julie et de Saint-Amable. Il s'agit de la

Commission industrielle de la vallée du Richelieu, qui regroupe Beloeil, Saint-Hilaire, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Tous ces projets de commission industrielle, qui sont financés par le ministère de l'Industrie et du Commerce, ont comme toile de fond la tentative des municipalités de la rive-sud, sous l'égide de la Société pour le progrès de la rive-sud, de créer un mécanisme qui prendrait en charge un plan d'aménagement du territoire de la rive-sud de Montréal.

À défaut d'une telle prise en charge, le gouvernement québécois se verrait dans l'obligation d'imposer son propre mécanisme, ce que ne désirent absolument pas les villes, qui ont déjà rejeté le caractère centralisateur de l'avant-projet de loi d'urbanisme du ministère des Affaires municipales.

Les villes de la rive-sud en sont donc encore à l'étape de se mettre à table avec des villes avec lesquelles les chances de s'entendre seraient les meilleures, vu que la diversité, les intérêts et la jalousie inter-municipale sont très prononcés.

Quant au maire Julien, son projet de regroupement à l'est de l'autoroute 20 plutôt qu'à l'ouest fait dire à maints observateurs qu'il met ainsi en lumière sa "disponibilité" pour une éventuelle candidature provinciale, soit dans le comté de Taillon, détenu par M. André Dion, soit dans le comté de Chambly, détenu par M. Guy Saint-Pierre.

Se défendant d'être identifié au Parti libéral, M. Julien déplore son insatisfaction devant les divers partis politiques en présence. Il fera éventuellement connaître sa décision sur une équipe et un programme, et non sur un parti.

Le Sud angolais, fief de l'Unita, est rapidement conquis par le MPLA

LUANDA (AFP) — La radio télévision nationale de Luanda a annoncé, hier, la prise par les Forces armées populaires de libération de l'Angola (FAPLA) de la ville de Lubango (ex-Sa Da Bandeira) à plus de 1.000 kilomètres au sud de Luanda.

Les forces du MPLA ont donc progressé de plus de 350 kilomètres depuis la prise mardi des ports de Lobito et Benguela. D'autre part, la radio-télévision nationale, citant une émission de la radio de Mocamedes, a indiqué que de violents combats se déroulaient dans cette ville vers 18 heures.

Après cette avance rapide, les Forces armées populaires de libération de l'Angola se trouvaient donc, hier soir, à environ 300 ki-

lomètres, à vol d'oiseau, de la frontière namibienne.

D'autre part, une autre victoire politique du MPLA s'est ajoutée à ses victoires militaires. La République populaire d'Angola a en effet été admise, hier, comme membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). L'annonce en a été faite par un télégramme du secrétariat général de l'Organisation, reçu hier à Luanda par le ministère des Affaires étrangères de la RPA.

Ce télégramme signé du secrétaire général de l'OUA William Eteki déclare: "La demande d'admission au sein de l'OUA en date du 8 janvier 1976 présentée par votre gouvernement au nom de l'Angola, Etat africain indépendant et souverain, a conformément aux

articles 4 et 28 de la charte de l'OUA été distribuée aux Etats membres. J'ai l'honneur de vous informer que (...) le secrétariat général a reçu des réponses favorables à votre demande de la part de la majorité simple des Etats membres. Par conséquent l'Angola représenté par votre gouvernement est membre de l'OUA, et votre gouvernement est tenu en sa qualité de gouvernement de la République populaire d'Angola d'assumer toutes les responsabilités qui lui incombent aux termes de la charte de l'OUA. Les Etats membres ont été informés en conséquence".

La reconnaissance de la République populaire d'Angola par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ne semble pas avoir surpris les représentants, à Kinshasa, de l'Unita et du FNLA.

"Nous ne tenons pas compte, indiquent en substance les deux mouvements, des reconnaissances du gouvernement de M. Agostinho Neto qui interviennent en Afrique ou ailleurs".

Pour l'Unita notamment, selon M. Ruben Chitacumbi, représentant du mouvement à Kinshasa, "le contrôle de la population représente la véritable réalité politique ainsi que le comportement qu'adopteront les angolais, d'une part, vis-à-vis des occupants Cubains, et, d'autre part, de leurs propres dirigeants politiques".

M. Chitacumbi, qui a souligné que "les Africains et les Angolais ne comprennent pas l'immobilisme occidental", a estimé qu'une solution négociée du conflit angolais demeure cependant encore possible mais "elle doit nécessairement passer par les trois mouvements de libération angolais, sans exclusive, et avec comme condition préalable le départ immédiat de toutes les troupes étrangères".

"Ce serait une erreur fondamentale, a encore déclaré M. Chitacumbi, de penser que l'Unita serait disposée à négocier la paix en Angola par dessus la tête d'un mouvement, le FNLA,

qui représente plusieurs millions d'angolais". Le représentant de l'Unita faisait allusion aux tentatives du Parti communiste portugais

et de pays de l'Europe de l'Est qui tentent à Lisbonne de rapprocher l'Unita et le MPLA de M. Agostinho Neto, en écartant le FNLA.

L'Unita reprend le chemin de la jungle

LUSAKA (AFP) — Le mouvement Unita a amorcé une retraite vers l'intérieur du pays afin de se préparer à une guerre de guérilla contre le MPLA pro-soviétique, apprend-on mercredi de bonne source à Lusaka.

L'UNITA, qui a perdu récemment sa capitale, Huambo, ainsi que les ports de Lobito et Benguela, s'attend, selon des sources autorisées, à une attaque contre son quartier général militaire de Silva Porto, lui-même mal défendu.

Le mouvement pro-occidental pourrait, soucieux d'économiser vies et munitions, se replier dans les villes méridionales de Mocamedes, sur la côte ouest et

Serpa Pinto. Il tiendrait alors de part et d'autre du pays une ligne située environ à 250 kilomètres au nord de la frontière namibienne.

Cependant, les dirigeants de l'UNITA n'espèrent pas pouvoir résister à l'avance du MPLA et se préparent déjà à rejoindre la jungle pour y continuer une lutte de guérilla.

Le ministère des Affaires étrangères de l'UNITA, M. Jorge Sangumba, a d'autre part déclaré mercredi que s'il était exact que l'OUA avait reconnu le MPLA, il regrettait qu'une telle décision n'ait pas nécessité la réunion de tous les chefs d'état de l'OUA.

Le MPLA pourra-t-il éviter une confrontation avec l'Afrique du Sud ?

LE CAP (AFP) — Une confrontation militaire majeure entre le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) et l'Afrique du Sud n'est pas inévitable, estime-t-on mercredi au Cap dans les milieux proches du gouvernement.

Bien que les forces sud-africaines soient maintenues en état d'alerte renforcés dans le sud de l'Angola, une fraction importante du gouvernement sud-africain estime, selon les quotidiens "Cape Argus" et "Johannesbourg Star", que le MPLA ne cherche pas une confrontation militaire immédiate.

Trois raisons principales, estime-t-on dans les milieux proches du gouvernement, s'opposeraient à ce que le MPLA s'attaque pour le moment aux forces sud-africaines qui défendent les zones de Calueque et de Rumbo, sites d'importants projets hydro-électriques: tout d'abord, le MPLA, ou tout autre gouvernement angolais, aurait beaucoup à gagner financièrement de la réalisation de ces projets qui pourraient, par ailleurs, grandement contribuer au rétablissement de l'économie angolaise après la guerre. Enfin, une telle attitude du MPLA serait identique à

celle qu'avait suivie le Frelimo, (Front de libération du Mozambique) à l'égard des projets électriques de Cabora Bassa.

D'autre part, des milliers de réfugiés angolais se dirigeraient vers le sud, vers la Namibie et la Zambie, à la suite de la capture de Huambo par les forces du MPLA. L'Afrique du Sud, indique-t-on au Cap, continuera à fournir des vivres et des médicaments aux réfugiés installés dans les camps installés dans le sud de l'Angola.

Ne l'oubliez pas !
LE VENDREDI
notre cahier spécial Vie et Culture

Literatournaia Gazeta aborde directement le cas Pliouchtch

MOSCOU (AFP) — Leonide Pliouchtch "est un anti-soviétique qui n'a pas été condamné pour ses actions criminelles selon les lois de notre pays mais qui a été soumis à un traitement médical forcé par décision du tribunal, car il a été reconnu comme malade mental", écrit, mercredi, la Literatournaia Gazeta.

"Pliouchtch, poursuit l'organe de l'Union des écrivains soviétiques dans un article non signé, a reçu, une fois soigné, l'autorisation d'aller dans cet Occident cher à son coeur, car nous ne tenons pas tant à garder ces anti-soviétiques psychopathes".

"Nous espérons, ajoute l'hebdomadaire, que les traitements de l'hôpital psychiatrique soviétique ont contribué de façon définitive à la guérison de Pliouchtch et qu'il n'aura pas de rechute le conduisant à l'hôpital psychiatrique à Paris".

"Il n'est pas sûr, remarque encore la Litera-

tournaia Gazeta, qu'un homme qui s'est pris une fois pour un prophète ne se considère pas un jour comme un Jules César poursuivi par un Brutus qui aurait les traits d'un capitaine de KGB" comité de la sécurité d'Etat soviétique.

L'article de la Literatournaia a Gazeta critique les réactions de la presse occidentale à un article qu'elle a publié, la semaine dernière, indiquant que sept "dissidents" soviétiques qui avaient été soignés dans un hôpital psychiatrique en Union soviétique avaient eu des problèmes psychiatriques en Occident, après avoir été autorisés à émigrer.

La Literatournaia Gazeta souligne qu'elle "n'avait pas évoqué le cas de Pliouchtch, la semaine dernière, parce qu'elle ignorait que le "mathématicien ukrainien" devait tenir une conférence de presse à Paris et que, de toute façon, "il n'était pas nécessaire d'ajouter encore un nom à la liste".



Echec de la médiation au Sahara occidental: nouveau risque d'une confrontation

ALGER (AFP) — Un communiqué officiel algérien annonçait hier soir l'échec, des efforts de médiation des pays arabes et africains entre le Maroc et l'Algérie à propos du Sahara Occidental en précisant que "les risques d'une confrontation nouvelle et généralisée" dans la région "ne sont malheureusement pas écartés".

Le communiqué publié à l'issue d'une réunion commune et extraordinaire des conseils de la révolution et du gouvernement déclare que ces efforts de médiation "n'ont malheureusement pu

aboutir ni à l'éradication des causes de la crise ni même à définir, du fait de la politique marocaine des pré-alables une approche susceptible de dégager une formule d'accord, sur la base du respect des droits imprescriptibles du peuple Sahraoui".

Après avoir indiqué que "la situation devient de jour en jour plus explosive" le communiqué officiel déclare: "Sans doute, une confrontation nouvelle et généralisée laissera des traces indélébiles sur toute une génération des peuples du Maghreb qui ne sont jamais

départis de leur vocation unitaire. Cependant, les risques d'une telle conflagration ne sont malheureusement pas écartés."

Le communiqué souligne que "les efforts constants et renouvelés ont tenu jusqu'à présent à éviter que l'irréparable ne soit créé et aussi à préserver toutes les chances de paix, de sécurité et de stabilité dans la région".

"Ni la paix, ni la stabilité, ajoute le texte, ne seront assurées tant que ne seront pas reconnus les droits du peuple Sahraoui, dont le

combat héroïque aura toujours l'appui total de notre pays".

Le communiqué déclare que "l'Algérie demeure prête à examiner, sitôt les conditions objectives réunies, toutes les possibilités d'une solution juste et durable à la situation dangereuse créée au Sahara Occidental pas l'escalade dans le fait accompli et l'occupation militaire maroco-mauritanienne".

Le communiqué attire l'attention du monde arabe, des pays africains et méditerranéens sur la gravité de la situation dans le Nord-

Ouest africain.

"La nation arabe, affirme-t-il, traverse aujourd'hui une épreuve des plus déterminantes de son histoire et toute erreur d'appréciation de sa part pourrait lui être fatale.

"L'Organisation de l'unité africaine, quant à elle, un instant ébranlée par des divergences conjoncturelles sur l'Angola, ne saurait tolérer davantage les tentatives de l'impérialisme et des exécutants de sa politique d'agression contre l'indépendance des peuples du continent".

"Les pays riverains de la Méditerranée, ajoute le communiqué, se doivent, sous peine d'être complètement dépassés par l'ampleur des événements et leurs inévitables implications, de parvenir à une plus juste appréciation des choses afin d'être mieux en mesure d'apporter la contribution qui doit être la leur dans l'élimination des foyers de tension suscités et entretenus çà et là, et de prévenir dans l'intérêt de tous des épreuves dont les conséquences pourraient s'avérer bientôt incontrôlables".



Cette photo a été prise, hier, dans le quartier des affaires de Beyrouth alors que la situation revenait peu à peu à la normale à la suite du cessez-le-feu survenu plus tôt. D'autre part, le président Frangie faisait savoir qu'il annoncera samedi la teneur des principales réformes qui devraient, dit-il, mettre un terme à la crise libanaise. Le

chef de file de la gauche, M. Kamal Joubalatt, a cependant réaffirmé, hier, qu'il ne voulait nullement se réconcilier avec les forces isolationnistes et notamment les phalanges. Un seul incident a été signalé, hier, au Liban, dans la ville de Zahle, où il a pu rapidement être circonscrit par les membres du comité régional militaire.

Le premier ministre Kuo-Feng et les dangers du "révisionnisme"

PEKIN, (AFP) — Le premier ministre intérimaire de Chine, M. Hua Kuo-Feng, a souligné au cours de la première entrevue officielle qu'il a accordée la semaine dernière à une personnalité étrangère, les dangers de "révisionnisme" présentés par "certaines" personnes à l'intérieur du pays.

M. Hua Kuo-Feng, dont la nomination en remplacement de M. Chou En-Lai a été annoncée samedi, recevait ce même jour M. Jose De Jesus Sanchez Carrero, ambassadeur du Venezuela en République populaire de Chine.

Faisant part de ses impressions à la suite de cette entrevue de plus d'une heure, M. Carrero a déclaré, hier, avoir été "vivement impressionné" par "l'aplomb

et l'assurance" de M. Hua Kuo-Feng.

L'ambassadeur a indiqué que les relations sino-soviétiques avaient été évoquées au cours de l'entrevue.

M. Hua Kuo-Feng, a ensuite parlé en termes généraux de "certaines" personnes qui, à l'intérieur de la Chine, représentaient un danger de révisionnisme pour le pays. Il a mentionné à ce sujet le débat qui se déroule actuellement dans le domaine de l'éducation et de la recherche scientifique en Chine, et qui, a-t-il précisé, doit permettre de discerner la ligne politique "correcte" de la ligne "déviationniste de droite".

(La presse officielle chinoise avait pris à partie la semaine dernière, sans

les normes certains dirigeants du Parti "engagés sur la voie capitaliste", réhabilités de la révolution culturelle mais faussement repentis").

L'ambassadeur du Venezuela a indiqué d'autre part que, alors qu'il utilisait le titre de "premier ministre" pour s'adresser à M. Hua Kuo-Feng, ce dernier remarqua que sa position était "seulement intérimaire" puisque le premier ministre doit être nommé par l'Assemblée nationale populaire. M. Carrero en retira l'impression que la situation actuelle était provisoire. On ignore encore en effet qui, de M. Hua Kuo-Feng et d'un autre dirigeant, sera ultérieurement nommé premier ministre à plein titre.

en bref

Sexualité: des prêtres français se désolidarisent du Vatican

LYON (AFP) — Quinze prêtres français de Lyon se sont désolidarisés du document romain sur la sexualité. Dans un long texte, ces prêtres de paroisse ou aumôniers de lycée dénoncent notamment "les principes sur lesquels est fondé le document du Vatican, principes contestables, voire inacceptables", estiment-ils. Les signataires soulignent "qu'il est lamentable que le visage de l'Eglise romaine reflète toujours une peur obsessionnelle du corps, du sexe, du plaisir et du bonheur, alors qu'il suffit d'ouvrir la Bible pour y découvrir que l'amour de Dieu s'y révèle avec les mots de l'amour humain et que même les erreurs et les fautes y sont occasion de découvertes et de progrès". Leur analyse les conduit "à se désolidariser publiquement du texte de la congrégation romaine, expression d'un appareil ecclésiastique et non pas de l'Eglise".

Concorde n'est pas au bout de ses peines

WASHINGTON (AFP) — Trente parlementaires américains ont annoncé mercredi leur décision de se joindre au

groupe de défense de l'environnement qui va s'efforcer d'obtenir en justice l'interdiction du Concorde aux Etats-Unis. Ces sénateurs et représentants, appartenant aux deux partis, vont se joindre comme plaignants au Fonds de défense de l'environnement (Environmental Defense Fund). Ce dernier devait déposer, en principe mercredi, une requête devant une cour d'appel fédérale demandant l'annulation de la décision du secrétaire aux Transports, M. William Coleman, d'autoriser temporairement l'avion de ligne supersonique franco-britannique à desservir les aéroports Dulles à Washington et Kennedy à New York.

Giscard grâce un condamné

PARIS (AFP) — Un jeune homme de dix-sept ans qui avait été condamné à mort le 3 octobre dernier pour le meurtre d'une vieille femme, et dont le pourvoi en cassation avait été rejeté le 15 janvier, a été gracié mercredi par le président Valéry Giscard d'Estaing. Bruno T. et deux de ses camarades, au cours d'une sortie du centre de redressement où ils avaient été placés pour des délits antérieurs, s'étaient rendus chez la veuve septuagénaire pour lui voler ses économies. La vieille femme refusant d'indiquer où elle gardait son argent, ils l'avaient entraînée dans la

cave de la maison et Bruno l'avait tuée de seize coups de couteau. Le 3 octobre 1975, un juré d'assises du département de l'Oise, au nord de Paris, où avait eu lieu le crime, condamnait le jeune homme à mort.

Colonel argentin abattu

BÜENOS AIRES (AP) — Des inconnus ont abattu, mercredi, le colonel Reyes alors qu'il se rendait à son bureau, à Mar de Plata, à 400km au sud de Buenos Aires. L'attentat n'a pas été revendiqué mais la police l'impute soit aux Montoneros, une organisation d'extrême gauche qui a fait sécession d'avec le mouvement péroniste, soit à l'Ejército revolucionario del pueblo, une organisation trotskiste.

Le "mort" voulait du feu

BELGRADE (AP) — Le surveillant de la morgue sentit ses cheveux se dresser sur la tête: un des cadavres dont il avait la garde s'était levé et venait lui demander du feu. Le ressuscité, Djurdje Zekavica, 44 ans, avait été amené à la morgue après s'être écroulé dans un débit de boissons de Titovo Uice. Toutes les tentatives de réanimation étaient demeurées vaines à l'hôpital. "J'ai bu deux verres, puis je ne me souviens plus de rien ensuite, a relaté le "mort". Je me suis retrouvé dans une piè-

ce. J'ai vu un homme. Je me suis levé pour aller lui demander du feu. Il a eu peur, semble-t-il. Alors j'ai compris où j'étais et c'est moi qui ai eu peur". Zjavica est sorti de l'hôpital avant que sa famille ait pu être informée de son "décès", ajoute le journal Politika Ekspres de Belgrade.

USA-Arabie: un contrat militaire de 1.2 milliards

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis se préparaient à conclure avec l'Arabie saoudite un nouveau contrat militaire de 1.2 milliards de dollars comprenant des ventes d'armes et la construction d'installations navales, a-t-on appris mercredi de bonne source à Washington. Selon ces sources, ce contrat serait présenté la semaine prochaine au Congrès qui pourra y faire opposition dans les 20 jours. La plus grande partie de cette somme — 900 millions — serait consacrée à la construction d'une facilité portuaire militaire. En ce qui concerne les armes, les Etats-Unis seraient prêts à fournir pour la première fois à l'Arabie saoudite des chars M-60. Ryad recevrait également des missiles anti-chars "Dragon" mais pas de chasseurs ultra-modernes F-15 alors que le gouvernement saoudien aurait souhaité en obtenir.

L'industrie américaine pourrait souffrir des pots-de-vin de Lockheed

NEW YORK (AFP) — Les récentes révélations sur les paiements de pots-de-vin par la société Lockheed pourraient nuire aux ventes à l'étranger de l'industrie aéronautique américaine, notent les milieux spécialisés aux Etats-Unis.

Les répercussions commerciales de ces révélations commencent déjà à se faire sentir: si l'on en croit des informations en provenance du Japon, le gouvernement de ce pays aurait décidé de ne pas passer commande à Lockheed, comme prévu, de 100 avions de lutte anti-sous-marin d'un coût total estimé à 1.3 milliard de dollars.

Pour les constructeurs aéronautiques américains, la situation est d'autant plus délicate qu'ils comptent fermement sur leurs exportations (notamment de matériel militaire) au cours des prochaines années pour compenser la faiblesse du marché intérieur américain dans

le secteur civil.

Les exportations de l'industrie aéronautique américaine représentaient l'année dernière un peu plus d'un quart de son chiffre d'affaires (7.8 milliards sur un total de 28.4 milliards de dollars) tout un dégageant pour les Etats-Unis un excédent commercial d'environ 7 milliards dans ce secteur.

Cette année, selon une estimation de l'association des industries aérospatiales, ces exportations devraient avoisiner les 7.5 milliards, dont environ 60 p.c. d'appareils et matériel civils.

D'autre part les milieux spécialisés aux Etats-Unis indiquent que le versement de commission et pots-de-vin à l'étranger n'est pas une pratique limitée aux seuls constructeurs américains.

Il semble cependant que les divulgations sur les paiements de Lockheed aient pris à l'étranger une dimen-

sion politique qui, tout en embarrassant l'administration, donnent une très mauvaise réputation aux constructeurs américains.

Ce fait, notent les observateurs, ne peut que fournir des arguments aux partisans d'un développement des industries d'armement dans certains pays comme le Japon et l'Allemagne de l'Ouest.

Par ailleurs, l'administration américaine risque de subir à l'intérieur du pays des pressions visant d'une part à limiter les généreuses conditions de crédit faites aux exportateurs de matériel aéronautique et à leurs clients et d'autre part à contrôler plus strictement les ventes d'armes à l'étranger. Déjà, le New York Times, dans un éditorial publié mercredi, critique le gouvernement américain pour avoir favorisé ouvertement au cours de ces dernières années l'exportation de ces "produits de mort".

Guatemala

28,000 maisons devront être détruites dans la seule capitale

GUATEMALA (AFP) — Quelque 28,000 maisons devront être détruites, dans la capitale, les dégâts causés par les divers séismes les rendant dangereuses, a indiqué un porte-parole de la municipalité, mardi à Guatemala. Trois à six mois seront nécessaires pour cette destruction, après le nettoyage des décombres et la remise en état des voies de communication.

Selon des estimations officielles, plus d'un million de Guatémaltèques se trouvent sans abri, dont 434 000 personnes à Ciudad Guatemala et 189,000 autres dans le département de Chimaltenango. De plus 108,000 habitations ont été entièrement détruites dans les diverses villes, alors que 114,000 ont été atteintes dans les zones rurales.

En s'adressant au corps diplomatique, qui l'accompagnait hier pour une tournée dans les zones dévastées, le président de la république, M. Kjell Laugerud, a évoqué la possibilité de jumeler les villes sinistrées avec d'autres

cités de divers pays, afin de canaliser et d'adapter l'aide internationale aux besoins du pays.

Selon les services officiels, aucun des trente mille orphelins dont les parents ont disparu dans la catastrophe n'ont quitté le pays, et le gouvernement subviendra à leurs besoins. Cent cinquante tonnes de médicaments, de vivres et de vêtements ont déjà été acheminées dans diverses provinces, et proviennent de l'aide internationale privée. Le transport de ces secours a nécessité une flotille de cent avions et de dix hélicoptères.

M. René Morel, chargé des opérations d'assistance civile, a déclaré que des mesures sanitaires urgentes devaient être prises par les autorités, face à l'apparition d'épidémies dans le département de Chimaltenango. Des cas de typhoïde ont été signalés dans les villages de Comalapa et de San Martin Jilotepeque, et plusieurs personnes souffrent de diphtérie dans la localité de Patzun.

Selon M. Morel, vu

l'ampleur des dommages, "il faudrait amener les paysans des régions dévastées à participer à la reconstruction de leurs logements, alors qu'ils attendent pour le moment des secours des services publics". Les responsables de l'association nationale du café, principal produit d'exportation du pays, sont pour leur part dans l'incapacité d'évaluer pour le moment les dommages subis par les plantations. A la bourse des matières premières de New York, le cours du café a augmenté depuis l'annonce des tremblements de terre et des dommages matériels causés. Les responsables guatémaltèques se montrent soucieux de préserver leurs exportations, au moment où le pays a plus que jamais besoin de devises.

L'angoisse saisissant les habitants provoque des scènes étonnantes: un homme de 24 ans, persuadé que sa famille avait été touchée par les séismes, a parcouru mardi à pied pour s'en assurer 125 kilomètres en 12 heures.



C'EST FRANÇAIS!

POUR QUE LE MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS PUISSE CONTINUER LA LUTTE CONTRE L'ASSIMILATION ANGLOPHONE, IL NE SUFFIT QUE D'UN GESTE DE VOTRE PART. - DEVENIR "MEMBRE DE SOUTIEN" DU M.Q.F. - L'AVENIR EST INCERTAIN. LE TEMPS PRESSE. ENVOYEZ VOTRE DEUX DOLLARS (\$2.00) AUJOURD'HUI MÊME.

Pour sauver la nation il faut sauvegarder la langue

Je désire faire partie d'un comité de surveillance dans ma région.

Nom

Adresse Tél.

Ville Comté

CARTE DE MEMBRE MONTANT TOTAL:

Adresser à: MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS
1182 boul. St-Laurent, Montréal, Qué.
Tél.: 866-1761

Patricia Hearst perd une manche importante

SAN FRANCISCO (AFP) — La jeune Patricia Hearst a perdu mercredi une importante bataille. Le juge fédéral Oliver Carter a autorisé l'accusation de présenter devant le jury les bandes magnétiques dans lesquelles, sous son nom de guerre de "Tania", elle reconnaît avoir rallié de son propre gré l'Armée Symbionèse de Libération (SLA) et d'avoir participé au hold-up d'une banque à San Francisco.

Patricia Hearst avait enregistré ses déclarations "volontairement", a décidé le juge Carter, malgré la vive opposition de l'avocat de la jeune héritière, M. Lee Bailey. Ce dernier s'était vigoureusement élevé

contre la présentation de ces bandes, affirmant que Patricia Hearst "ne devrait pas être reconnue coupable grâce à des déclarations qu'elle avait été obligée de faire".

La décision du juge Carter, prise en l'absence du jury, permettra également la présentation d'un enregistrement dans lequel Patricia Hearst parle de sa participation au hold-up d'un magasin d'articles de sport à Los Angeles. Divers documents, signés d'elle, qui l'impliquent dans les activités de ses anciens ravisseurs, seront également soumis au jury.

Au début de la reprise de l'audience mercredi,

la défense de Patricia Hearst semblait pourtant avoir marqué un point: trois témoins noirs, cités par l'accusation, avaient été autorisés à se retirer sans témoigner.

Ces trois témoins, deux femmes et un homme, avaient invoqué mardi le cinquième amendement et avaient refusé de parler. Selon le procureur, M. James Browning, ces témoins avaient été invités, après le ralliement de la jeune héritière à la SLA, par Donald de Freeze, le chef du groupuscule, à faire la connaissance de Patricia Hearst et l'auraient trouvée, évoluant "de bonne humeur" parmi ses "ravisseurs".

L'ADDS: les nouveaux règlements de l'aide sociale sont répressifs

par Alain Duhamel

L'Association pour la défense des droits sociaux (ADDS) de la région de Montréal estime que les nouveaux règlements de la Loi de l'aide sociale constituent des mesures répressives et injustes à l'égard des assistés sociaux.

"Non satisfait de diminuer notre pouvoir d'achat, le gouvernement du Québec s'est employé, en revisant de fond en comble la réglementation de la Loi de l'aide sociale, à nous pressurer davantage. Concrètement, cela se traduit par toute une série de nouvelles coupures au chapitre des besoins spéciaux remplacés par une politique d'endettement et par la mise en vigueur de mécanismes extrêmement répressifs d'incitation au travail" peut-on lire dans un communiqué de l'ADDS.

En outre, l'association accuse le ministère des Affaires sociales de favoriser l'endettement des assistés sociaux au point de contre-

venir à sa propre loi.

En effet, en remplacement de certains besoins spéciaux, les règlements des emprunts pouvant aller jusqu'à \$500, le ministère s'engageant à retenir sur le chèque d'aide sociale la somme empruntée en cas de non-remboursement.

"En plus d'être odieuse, cette nouvelle politique d'endettement est illégale. En effet, l'article 24 de la loi d'aide sociale stipule bien que les sommes versées ou les biens fournis à titre d'aide sociale sont incessibles et insaisissables".

L'ADDS entend

poursuivre sa lutte contre le paiement de la taxe de services de la ville de Montréal, mieux connue sous le nom de "taxe d'eau". "Si nous n'avions pas d'argent pour défrayer la taxe d'eau l'an passé, il est bien évident que nous en avons encore moins cette année!"

Lait: les producteurs inquiets

Les producteurs de lait du Québec s'agitent à nouveau, ayant pris conscience du fait qu'ils risquent d'être les premières victimes du programme anti-inflation, au moment où justement il croyaient avoir obtenu l'année dernière certaines garanties face à leur avenir.

C'est au cours d'une réunion du comité de stratégie de l'Union des producteurs agricoles, le 6 février dernier, que les représentants de la Fédération des producteurs de lait industriel

du Québec (FPLIQ) et ceux de la Fédération des producteurs de lait nature (FPLQ) ont dénoncé la diminution importante des subventions, l'ouverture des frontières aux producteurs étrangers, la possibilité d'une intervention de la Commission Pépin contre l'indexation automatique des prix du lait, décidée l'année dernière et l'augmentation toujours aussi importante des coûts de fabrication. Dans l'ensemble, ils craignent une baisse de revenus qui pourrait atteindre les 20%.

La politique économique

Choquette s'en prend aux chimères du gouvernement

Selon M. Jérôme Choquette, le chef intérimaire du Parti national populaire, le gouvernement Bourassa ignore la dimension humaine des Québécois.

Parlant encore une fois devant un auditoire

d'hommes d'affaires à Montréal, M. Choquette a affirmé hier que c'est "un constat d'échec pour le gouvernement Bourassa qui n'a pas aidé les petites et moyennes entreprises".

La politique du ministère de l'Industrie et du

Commerce, a-t-il dit, vise des chimères, des projets extraordinaires visant à amener des fonds étrangers au Québec, comme l'aluminerie de St-Augustin, le port de Gros-Cacouna etc... mais n'aide pas les petites et moyennes entreprises."

Injonction rejetée

Nouvel échec pour Zappia

La Cour supérieure de l'Ontario a rejeté, hier, une requête en injonction du contracteur Joseph Zappia de Montréal pour obliger le Parti

conservateur canadien à lui permettre d'être encore candidat au poste de chef de ce parti fédéral.

Le comité organisateur pour la convention au

leadership de ce parti avait rejeté la candidature de M. Zappia, le 19 janvier dernier, par suite d'irrégularités décelées dans sa requête de nomination.

Crédit social

Congrès de direction en novembre

(PC) — Le Crédit social fédéral tiendra un congrès de direction les 13 et 14 novembre, à Ottawa, afin de désigner un successeur à M. Réal Caouette qui a fait connaître récemment son intention de prendre sa retraite, a annoncé hier M. Martin Hattersley, président du parti.

M. Hattersley a précisé que chaque candidat doit soumettre, d'ici le 26 septembre, une demande d'accréditation signée par au moins cent membres du parti.

Carrières et Professions... **35¢** la ligne agate

COLLÈGE MARIE-VICTORIN
requiert les services d'un
DIRECTEUR DU CENTRE D'INFORMATIQUE
Pour informations appeler
Jean-Marc Cliche
325-0150 poste 71

Le procès Massue-Monat

Le juge Beauchemin rejette le non-lieu

(R.L.) — Le juge Marcel Beauchemin a rejeté, hier, la motion de non-lieu plaidée par Me Jacques Bellemare au procès du dentiste Jean Massue-Monat accusé d'une fraude de plus de \$80,000 auprès de la Régie de l'assurance-maladie.

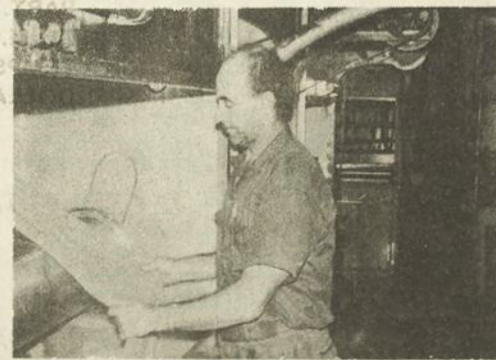
Me Bellemare reviendra devant le juge Beauchemin le 26 février pour faire savoir s'il fera quand même une défense dans cette affaire. S'il n'en fait pas, ce qu'il a laissé entendre hier, les deux parties feront leurs représentations et le juge aura à rendre jugement.

Cette affaire est un précédent puisqu'il s'agit de la première fois que la

RAMQ poursuit au criminel un professionnel de la santé. La poursuite, représentée par Me Richard Shadley, a fait défiler des témoins qui ont dévoilé une véritable organisation clandestine où le dentiste faisait passer des radiographies par milliers à des personnes qui se présentaient à sa clinique pour avoir un emploi.

Avec la collaboration d'un médecin de Trois-Rivières, le radiologiste Régis Massé, on acheminait les factures de ces radiographies, sans qu'il y ait un travail d'interprétation, à la Régie. En moins d'un an, plus de 8,000 radiographies leur ont rapporté \$80,414.94.

un an après...



Des vêtements et tissus de chez nous
En vente dans les bons magasins
Société populaire Tricofil
55 castonguay 430-4043

RENSEIGNEMENTS UTILES SUIV

CLUB JEUNESSE

POUR ÉCONOMISER

Une agence accréditée IATA et IPSA
Au service des Québécois depuis 1955

5454, Côte des Neiges
Bureau 304, Montréal

341.4420

Permis no. 75-01-50342

ÂGE LIMITE: Aucun

DATE LIMITE DE RÉSERVATION:

En principe, jusqu'à 60 jours avant le départ. En pratique, le plus tôt possible puisque tous ces vols sont passibles d'être complets à courte échéance.

COMMENT RÉSERVER:

Il suffit de retourner au CLUB JEUNESSE INC. le coupon-réponse qui se trouve au bas de cette page, accompagné d'un chèque ou mandat-poste représentant 10% du prix de l'envolée. Votre siège sera confirmé sur réception de ce dépôt.

Y A-T-IL DES FRAIS D'ANNULATION?

Oui. Vous perdez votre dépôt si vous annulez jusqu'à 45 jours avant le départ. En deçà de 45 jours avant le départ, la pénalité est de \$100.00.

EXISTE-T-IL UNE ASSURANCE-ANNULATION?

Oui. Elle vous coûte \$8.00. Elle est valide en cas de maladie, blessure ou décès survenant à vous-même ou à un membre de votre famille immédiate (vous accompagnant ou pas) ou à un compagnon de voyage avec lequel vous devez partager le logement durant le voyage. Cette assurance couvre également le prix d'un billet de retour aérien en classe touriste si l'assuré doit revenir avant ou après la date de retour prévue, pour les raisons énumérées plus haut. Cette assurance doit être contractée au moment de la réservation et si vous la prenez, vous devez donc ajouter \$8.00 au montant du dépôt!

COMBIEN EN COÛTE-T-IL POUR LES ENFANTS?

Le voyage est gratuit pour les enfants de moins de 2 ans. Les enfants de plus de 2

ans paient plein tarif. (téléphonez-nous au C... tarifs).

OUTRE LES TAXES NOLISÉS OFFR

Votre franchise de bagages et les boissons alcooliques

Y A-T-IL D'AUT

Aucun à l'exception de... payable avec votre so...

QUAND LE SOL

Vous devez nous faire

TOUS CES DÉPARTS GARANTIS?

En principe, toutes les... vol. Toutefois, les ann... CANADA garantit pour...

EXISTE-T-IL UN

Tous les vols sont assurés... des compagnies aériennes... de leur solvabilité. Par... NOLIFRANCE D'AIR FR... les vols de NORDAIR al...

QUEL EST LE R

Fondé en 1965, CLUB J...

LISTE COMPLÈTE DES VOLS NOL

Compagnie d'attribution et type d'appareil (voir au bas)	départ	retour	durée	Prix	Compagnie d'attribution et type d'appareil (voir au bas)	départ	retour	durée	Prix	Compagnie d'attribution et type d'appareil (voir au bas)	départ	retour	durée	Prix	Compagnie d'attribution et type d'appareil (voir au bas)	départ	retour	durée	Prix			
-D-	13 avril	1 mai	18 jours		-C-	22 mai	19 juin	28 jours	\$309	-E-	11 juin	4 juil.	23 jours	\$339	-A-	2 juil.	25 juil.	23 jours	\$369	-E-	18 juil.	2
-D-	13 avril	8 mai	25 jours		-C-	22 mai	26 juin	35 jours	\$309	-E-	11 juin	11 juil.	30 jours	\$339	-A-	2 juil.	8 août	37 jours	\$369	-E-	18 juil.	13
-D-	13 avril	15 mai	32 jours	\$279	-C-	23 mai	20 juin	28 jours	\$309	-D-	11 juin	26 juin	15 jours	\$339	-E-	2 juil.	18 juil.	16 jours	\$369	-E-	18 juil.	16
-D-	30 avril	15 mai	15 jours	\$279	-C-	23 mai	27 juin	35 jours	\$309	-D-	11 juin	3 juil.	22 jours	\$339	-E-	2 juil.	25 juil.	23 jours	\$369	-A-	22 juil.	21
-D-	30 avril	22 mai	22 jours	\$279	-E-	23 mai	7 juin	15 jours	\$309	-D-	11 juin	10 juil.	29 jours	\$339	-E-	2 juil.	1 août	30 jours	\$369	-A-	22 juil.	4
-D-	30 avril	29 mai	29 jours	\$279	-E-	23 mai	19 juil.	57 jours	\$309	-D-	11 juin	24 juil.	43 jours	\$339	-D-	2 juil.	17 juil.	15 jours	\$369	-A-	23 juil.	15
-E-	30 avril	15 mai	15 jours	\$279	-A-	23 mai	21 juin	29 jours	\$309	-D-	11 juin	7 août	57 jours	\$339	-D-	2 juil.	24 juil.	22 jours	\$369	-A-	23 juil.	29
-E-	30 avril	23 mai	23 jours	\$279	-A-	27 mai	26 juin	30 jours	\$309	-C-	12 juin	3 juil.	21 jours	\$339	-D-	2 juil.	31 juil.	29 jours	\$369	-D-	23 juil.	7
-E-	30 avril	30 mai	30 jours	\$279	-A-	27 mai	24 juil.	58 jours	\$309	-C-	12 juin	10 juil.	28 jours	\$339	-D-	2 juil.	14 août	43 jours	\$369	-D-	23 juil.	14
-B-	1 mai	5 juil.	65 jours	\$299	-A-	28 mai	20 juin	23 jours	\$309	-C-	13 juin	4 juil.	21 jours	\$339	-D-	2 juil.	28 août	57 jours	\$369	-D-	23 juil.	21
-E-	7 mai	23 mai	16 jours	\$299	-A-	28 mai	4 juil.	37 jours	\$309	-A-	17 juin	17 juil.	30 jours	\$339	-C-	3 juil.	24 juil.	21 jours	\$369	-D-	23 juil.	4
-E-	7 mai	30 mai	23 jours	\$299	-E-	28 mai	13 juin	16 jours	\$309	-A-	17 juin	31 juil.	44 jours	\$339	-C-	3 juil.	21 août	42 jours	\$369	-D-	23 juil.	18
-E-	7 mai	6 juin	30 jours	\$299	-E-	28 mai	20 juin	23 jours	\$309	-A-	18 juin	11 juil.	23 jours	\$339	-C-	4 juil.	25 juil.	21 jours	\$369	-E-	23 juil.	8
-D-	7 mai	22 mai	15 jours	\$299	-E-	28 mai	27 juin	30 jours	\$309	-A-	18 juin	25 juil.	37 jours	\$339	-C-	4 juil.	1 août	28 jours	\$369	-E-	23 juil.	15
-D-	7 mai	29 mai	22 jours	\$299	-D-	28 mai	12 juin	15 jours	\$309	-D-	18 juin	3 juil.	15 jours	\$339	-E-	4 juil.	19 juil.	15 jours	\$369	-E-	23 juil.	22
-D-	7 mai	5 juin	29 jours	\$200	-D-	28 mai	19 juin	22 jours	\$309	-D-	18 juin	10 juil.	22 jours	\$339	-E-	4 juil.	30 août	57 jours	\$389	-C-	24 juil.	14
-D-	7 mai	19 juin	43 jours	\$299	-D-	28 mai	26 juin	29 jours	\$309	-D-	18 juin	17 juil.	29 jours	\$339	-E-	4 juil.	2 août	29 jours	\$369	-C-	24 juil.	21
-C-	8 mai	5 juin	28 jours	\$299	-D-	28 mai	10 juil.	43 jours	\$309	-D-	18 juin	31 juil.	43 jours	\$339	-B-	4 juil.	10 août	37 jours	\$369	-C-	25 juil.	15
-C-	9 mai	6 juin	28 jours	\$299	-D-	28 mai	24 juil.	57 jours	\$309	-D-	18 juin	14 août	57 jours	\$339	-A-	8 juil.	7 août	30 jours	\$369	-C-	25 juil.	22
-E-	9 mai	24 mai	15 jours	\$299	-C-	29 mai	19 juin	21 jours	\$309	-E-	18 juin	4 juil.	16 jours	\$339	-A-	9 juil.	1 août	23 jours	\$369	-A-	29 juil.	28
-E-	9 mai	7 juin	29 jours	\$299	-C-	29 mai	26 juin	28 jours	\$309	-E-	18 juin	11 juil.	23 jours	\$339	-A-	9 juil.	15 août	37 jours	\$369	-A-	29 juil.	11
-A-	13 mai	19 juin	37 jours	\$299	-C-	30 mai	20 juin	21 jours	\$309	-E-	18 juin	18 juil.	30 jours	\$339	-D-	9 juil.	24 juil.	15 jours	\$369	-A-	30 juil.	22
-A-	13 mai	26 juin	44 jours	\$299	-C-	30 mai	27 juin	28 jours	\$309	-C-	19 juin	10 juil.	21 jours	\$339	-D-	9 juil.	31 juil.	22 jours	\$369	-A-	30 juil.	5
-E-	14 mai	29 mai	15 jours	\$309	-B-	3 juin	23 août	81 jours	\$309	-C-	19 juin	14 août	56 jours	\$339	-D-	9 juil.	7 août	29 jours	\$369	-E-	30 juil.	15
-E-	14 mai	5 juin	22 jours	\$309	-A-	3 juin	3 juil.	30 jours	\$309	-C-	20 juin	18 juil.	28 jours	\$339	-D-	9 juil.	21 août	43 jours	\$369	-E-	30 juil.	22
-E-	14 mai	12 juin	29 jours	\$309	-A-	3 juin	17 juil.	44 jours	\$309	-C-	20 juin	15 août	56 jours	\$339	-D-	9 juil.	4 sept.	57 jours	\$369	-E-	30 juil.	29
-D-	14 mai	29 mai	15 jours	\$309	-A-	4 juin	27 juin	23 jours	\$339	-E-	20 juin	5 juil.	15 jours	\$339	-E-	9 juil.	25 juil.	16 jours	\$369	-D-	30 juil.	14
-D-	14 mai	5 juin	22 jours	309	-A-	4 juin	11 juil.	37 jours	\$339	-E-	20 juin	16 août	57 jours	\$339	-E-	9 juil.	1 août	23 jours	\$369	-D-	30 juil.	21
-D-	14 mai	12 juin	29 jours	\$309	-E-	4 juin	20 juin	16 jours	\$339	-E-	20 juin	19 juil.	29 jours	\$339	-E-	9 juil.	8 août	30 jours	\$369	-D-	30 juil.	28
-D-	14 mai	26 juin	43 jours	\$309	-E-	4 juin	27 juin	23 jours	\$339	-D-	22 juin	1 sept.	71 jours	\$339	-C-	10 juil.	24 juil.	14 jours	\$369	-D-	30 juil.	11
-D-	14 mai	10 juil.	57 jours	\$309	-E-	4 juin	4 juil.	30 jours	\$339	-A-	24 juin	24 juil.	30 jours	\$339	-C-	10 juil.	31 juil.	21 jours	\$369	-D-	30 juil.	25
-A-	14 mai	13 juin	30 jours	\$309	-D-	4 juin	19 juin	15 jours	\$339	-A-	24 juin	21 août	58 jours	\$339	-C-	11 juil.	1 août	21 jours	\$369	-C-	31 juil.	28
-A-	14 mai	20 juin	37 jours	\$309	-D-	4 juin	26 juin	22 jours	\$339	-A-	25 juin	18 juil.	23 jours	\$369	-C-	11 juil.	29 août	49 jours	\$369	-C-	31 juil.	4
-C-	15 mai	12 juin	28 jours	\$309	-D-	4 juin	3 juil.	29 jours	\$339	-A-	25 juin	1 août	37 jours	\$369	-A-	15 juil.	14 août	30 jours	\$369	-C-	1 août	22
-C-	16 mai	13 juin	28 jours	\$309	-D-	4 juin	17 juil.	43 jours	\$339	-E-	25 juin	11 juil.	16 jours	\$369	-A-	15 juil.	28 août	44 jours	\$369	-C-	1 août	29
-A-	20 mai	19 juin	30 jours	\$309	-D-	4 juin	31 juil.	57 jours	\$339	-E-	25 juin	18 juil.	23 jours	\$369	-A-	16 juil.	8 août	23 jours	\$369	-E-	1 août	16
-A-	20 mai	3 juil.	44 jours	\$309	-C-	5 juin	3 juil.	28 jours	\$339	-E-	25 juin	25 juil.	30 jours	\$369	-A-	16 juil.	22 août	37 jours	\$369	-E-	1 août	27
-A-	21 mai	13 juin	23 jours	\$309	-C-	5 juin	31 juil.	56 jours	\$339	-D-	25 juin	10 juil.	15 jours	\$369	-E-	16 juil.	1 août	16 jours	\$369	-E-	1 août	30
-A-	21 mai	27 juin	37 jours	\$309	-C-	6 juin	11 juil.	35 jours	\$339	-D-	25 juin	17 juil.	22 jours	\$369	-E-	16 juil.	8 août	23 jours	\$369	-A-	5 août	4
-E-	21 mai	6 juin	16 jours	\$309	-C-	6 juin	25 juil.	49 jours	\$339	-D-	25 juin	24 juil.	29 jours	\$369	-E-	16 juil.	15 août	30 jours	\$369	-A-	5 août	18
-E-	21 mai	13 juin	23 jours	\$309	-E-	6 juin	21 juin	15 jours	\$339	-D-	25 juin	7 août	43 jours	\$369	-D-	16 juil.	31 juil.	15 jours	\$369	-A-	6 août	29
-E-	21 mai	20 juin	30 jours	\$309	-E-	6 juin	2 août	57 jours	\$359	-D-	25 juin	21 août	57 jours	\$369	-D-	16 juil.	7 août	22 jours	\$369	-A-	6 août	12
-D-	21 mai	5 juin	15 jours	\$309	-E-	6 juin	5 juil.	29 jours	\$339	-C-	26 juin	17 juil.	21 jours	\$369	-D-	16 juil.	14 août	29 jours	\$369	-E-	6 août	22
-D-	21 mai	12 juin	22 jours	\$309	-A-	10 juin	10 juil.	30 jours	\$339	-C-	27 juin	11 juil.	14 jours	\$369	-D-	16 juil.	28 août	43 jours	\$369	-E-	6 août	29
-D-	21 mai	19 juin	29 jours	\$309	-A-	11 juin	4 juil.	23 jours	\$339	-C-	27 juin	18 juil.	21 jours	\$369	-D-	16 juil.	11 sept.	57 jours	\$369	-E-	6 août	5
-D-	21 mai	3 juil.	43 jours	\$309	-A-	11 juin	18 juil.	37 jours	\$339	-A*	1 juil.	31 juil.	30 jours	\$369	-C-	17 juil.	7 août	21 jours	\$369	-D-	6 août	21
-D-	21 mai	17 juil.	57 jours	\$309	-E-	11 juin	27 juin	16 jours	\$339	-A-	1 juil.	14 août	44 jours	\$369	-C-	18 juil.	8 août	21 jours	\$369	-D-	6 août	28

Les véritables enjeux de l'actuelle négociation

Un texte d'Yvon Charbonneau, en pages 27-28

Les étudiants veulent... contrôler leur éducation

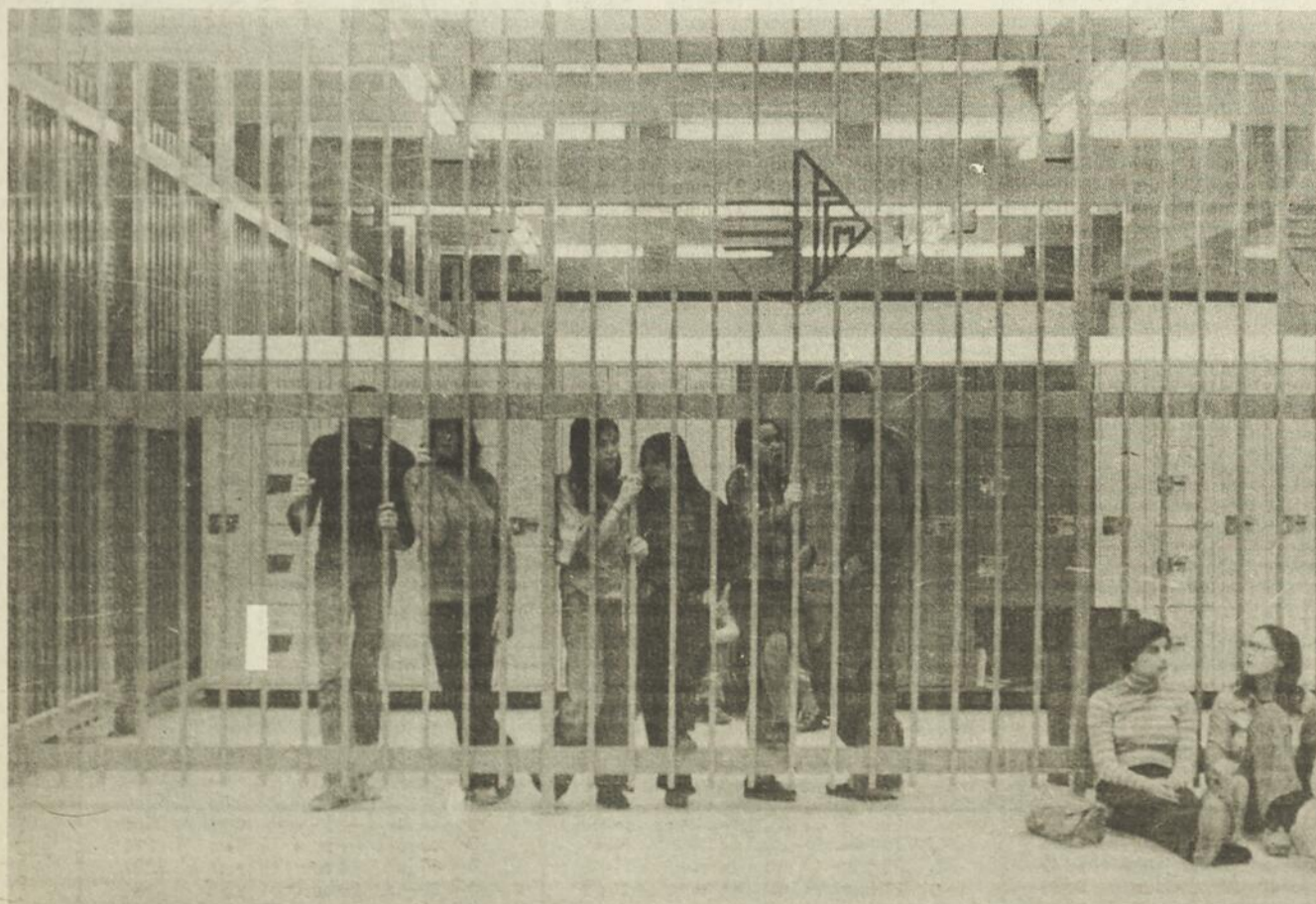
L'opinion de deux étudiants, en page 21

Une situation de plus en plus inquiétante: le financement des universités

L'opinion d'un administrateur, en page 20



L'école serait-elle devenue une prison?



Les grilles de l'école Père Marquette. Cette photo a été prise clandestinement par un étudiant.

Il existe présentement dans les écoles polyvalentes, de Montréal à tout le moins, filles de la Révolution tranquille, un bien étrange phénomène qui nous ramène en arrière, au temps où les écoles secondaires publiques étaient dures, où la discipline était de fer, où l'atmosphère avait un quelconque air de famille avec la caserne.

Quelques années à peine après avoir vécu tout un brassage d'idées qui, espérait-on, allait humaniser l'école, la rendre non seulement utile à la société québécoise mais aussi à l'individu qui pourrait enfin, quelle que soit son origine sociale, y développer ses talents et sa personnalité, quelques années après donc, on se retrouve loin du compte.

Des écoles immenses, souvent grises et froides, sont aux prises avec des problèmes maintes fois dénoncés depuis sept, huit ou neuf ans. Inhumanité et impersonnalité des écoles. Solitude et désarroi des élèves face à une grosse machine qu'ils affrontent sans armes.

Standardisation et robotisation de l'enseignement. Les contacts entre les élèves et les enseignants sont limités au strict minimum par les dispositions du décret gouvernemental, par le manque de moyens accordés aux enseignants ou par le trop grand nombre d'élèves dans chaque classe.

Il a régné et règne, à cause de cela en partie, un climat d'apathie et d'étouffement dans nombre d'écoles. Une sorte de décrochage généralisé. Certains abandonnent. D'autres cassent. Soit par plaisir, soit par vengeance, soit encore quelquefois par besoin d'argent, on vole dans les écoles, on brise, on casse. On vole des tables tournantes, des microscopes coûteux, on verse de l'encre sur des dossiers ou on met le feu à l'école. Beaucoup d'incendies dans les écoles restent inexplicables.

Bien que la CECM soit encore à compiler les données, une évaluation préliminaire fixe à près de \$8 millions (le prix d'une polyvalente) les pertes encourues depuis dix ans par la commission scolaire tant par le vol, le vandalisme que les incendies. (La suite en page suivante)

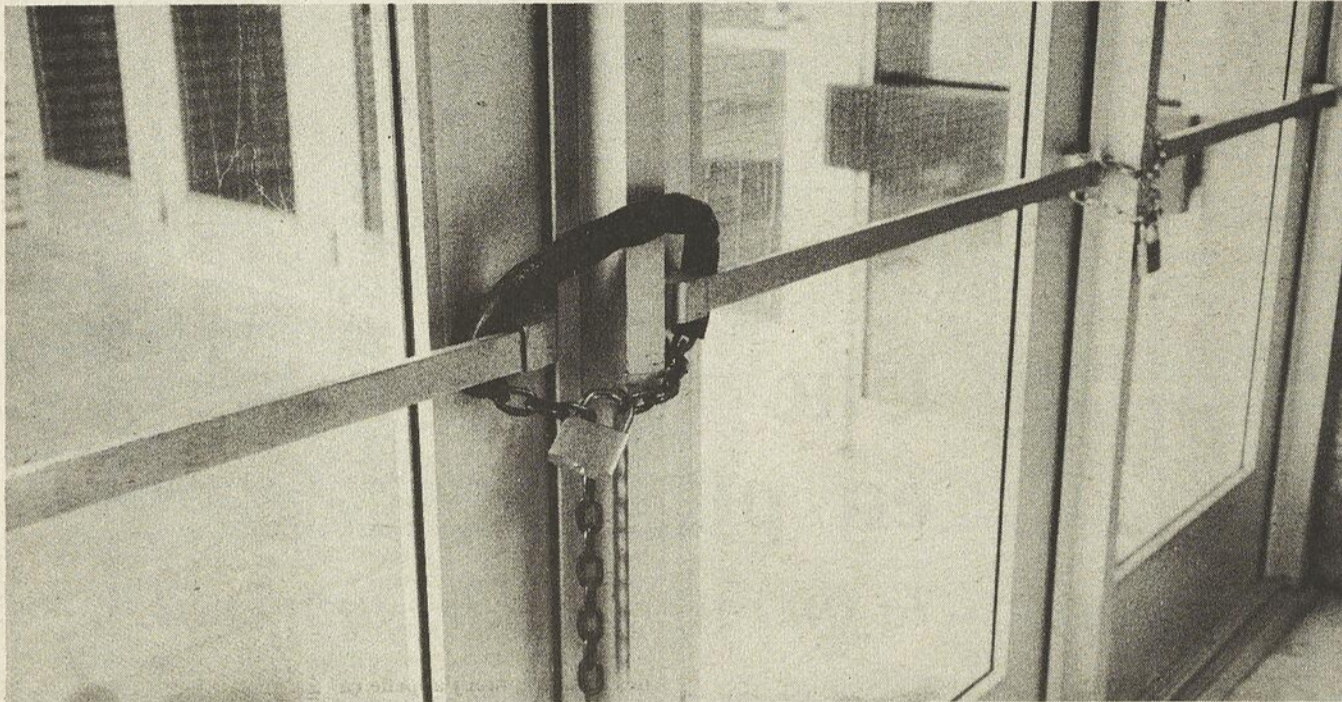
Notre reportage en page 18

L'école serait-elle devenue une prison?

Des gardes, des grilles et des problèmes...

Textes: Pierre Tanguay

Photos: Claire Beaugrand-Champagne



Quand nous avons demandé au principal de la polyvalente Père-Marquette, il y a quelques jours, la permission de photographier les grilles géantes qu'il venait de faire installer dans le grand hall de l'école, autour des casiers des étudiants, il a tout bonnement refusé. Candidement, il a expliqué: "L'installation des grilles est encore fraîche à la mémoire des élèves et de la publicité dans les journaux, ça pourrait causer des remous."

Cette école polyvalente de 2.400 élèves, située en plein coeur du quartier Rosemont près de la rue Papineau, a déjà eu plus que sa part de publicité et de remous. Et pour cause...

Père-Marquette ne jouit pas d'une excellente cote auprès des administrateurs et des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). En fait, si une liste noire existait à la CECM, Père-Marquette y aurait souvent figuré en bonne place depuis sa naissance il y a cinq ans.

L'année dernière, l'école détenait à peu près tous les records imaginables. Taux d'absentéisme super-élevé, taux d'abandon des études tout aussi remarquable, échecs nombreux, retards et vandalisme.

Cette année, on a changé la direction de l'école et les méthodes de gestion. La nouvelle direction pratique, aux dires du principal, M. Perron, la politique de la "main de fer dans un gant de velours."

Selon M. Perron, les problèmes de l'école ve-

naient surtout du manque d'encadrement des élèves. Depuis septembre, on prépare donc la campagne d'encadrement.

Une forteresse

Depuis septembre aussi l'école a pris des allures de blockhaus et de forteresse. On n'y pénètre pas sans ressentir un malaise. Même lorsqu'on a un rendez-vous avec le principal en personne, il faut entrer en passant par une petite porte de côté qui est constamment verrouillée. Après avoir sonné pour vous annoncer, vous avez droit à un regard soupçonneux d'une réceptionniste qui sonne à son tour. Ça y est, vous pouvez passer les deux portes vitrées.

Vous vous retrouvez alors devant le comptoir de la réceptionniste. Au-dessus de sa tête, trois moniteurs de télévision. Ils permettent d'avoir constamment l'oeil sur les étudiants lorsqu'ils circulent dans le passage souterrain reliant le corps principal de la polyvalente au centre sportif de l'autre côté de la rue Bellechasse. On peut même, si nécessaire, avertir les retardataires de se presser grâce à un système d'intercom...

Mais ce n'est là qu'une partie de l'arsenal de la direction.

Les gardes de sécurité

Depuis octobre, sept gardes de sécurité de l'agence Canadiana font partie du paysage quotidien à

Père-Marquette. Ils sont là de huit heures le matin à cinq heures le soir et patrouillent l'intérieur de l'école aux abords des entrées et dans le grand hall central.

Les commissaires de la CECM qui doivent donner leur accord à tout projet occasionnant des dépenses non prévues, ont permis à la direction de Père-Marquette d'embaucher ces gardes sur une base expérimentale de quatre mois, à la condition cependant qu'ils ne soient employés qu'à bloquer les "intrus" et à les empêcher de venir troubler la paix intérieure.

La théorie officielle tendait alors à faire porter sur des intrus venus de l'extérieur le gros des problèmes de discipline, le vandalisme et le trafic du "pot".

Accord donc pour l'opération "Blocus intrus".

Dans la réalité quotidienne autrefois, il devait s'avérer que les gardes ne se contentaient pas d'empêcher la venue d'intrus mais se permettaient aussi de faire régner la discipline chez les étudiants.

Ces derniers, qui avaient déjà plutôt mal pris la venue soudaine des gardes qui s'étaient présentés au travail la première journée revêtus de leur uniforme gris-bleu, n'ont pas tardé à manifester leur désaccord.

Spontanément ils décident de débrayer. La direction réplique en fermant l'école et en demandant à tous les étudiants de signer un engagement à respecter tous les règlements de l'école avant d'être à nouveau admis.

Les choses finissent pas se passer. L'adjointe à la direction, Mlle Lise Robitaille, responsable des gardes de sécurité, avoue que les gardes ont été un peu zélés au début mais affirme que la chose est maintenant corrigée.

Puis les grilles

Ceux qui croyaient avoir atteint le sommet avec l'arrivée des gardes ont déchanté lorsqu'ils ont vu, un matin de la mi-décembre, arriver des

(suite de la page 19)

Ce fait, et celui que les administrateurs locaux dans les polyvalentes soient relativement libres d'imposer leur "style" personnel de gestion et de discipline, ont conduit à la situation présente. Près d'une cinquantaine de gardes de sécurité de l'agence Canadiana dans 18 écoles de la CECM.

On ne surveille plus seulement la nuit comme autrefois, on surveille aussi le jour quand les enfants sont à l'école. Ces enfants ont entre 12 et 18 ans. Ils font partie de la première et de la deuxième générations de Québécois à ne passer uniquement que par le système réformé de haut en bas.

Ces enfants s'habituent à vivre constamment dans un système de sécurité hypertrophié, de contrôle strict des allées et venues. On ne forme plus, on dresse.

Tranquillement, jour après jour, on franchit de nouvelles étapes.

Des problèmes et des solutions

C'est clair qu'il existe actuellement dans les écoles des problèmes très graves qui y rendent la vie très difficile. Doit-on s'attaquer à ces problèmes ou faut-il courir au feu et éteindre leurs effets?

Certains, comme ce principal de polyvalente dont il sera plus loin question, ont choisi la deuxième solution en attendant, disent-ils, de pouvoir faire mieux et après avoir tenté, souvent en vain, d'obtenir des ressources du ministère de l'Éducation, des commissions scolaires ou des municipalités pour appliquer la première.

Nous avons rencontré la direction, des élèves et des enseignants d'une polyvalente montréalaise, l'école Père-Marquette, qui vit cette année une transformation lourde de sens pour l'avenir. Voici ce qu'ils nous ont dit.

P.T.

grilles de fer.

Ces grands pans de mur en barreaux, qui n'ont rien à envier à l'équipement des prisons, doivent servir à protéger les casiers des élèves contre d'éventuels vandales. Ces grilles, qui ont coûté au bas mot \$45.000, auront aussi une autre fonction: contrôler le seul endroit où les étudiants pouvaient flâner entre les cours. "C'est là que se passe la drogue", affirme M. Perron.

Les étudiants ont, là

encore, réagit "Sit-in" de quelques centaines d'élèves pendant une heure. La direction interrompt la pose des grilles. On terminera les travaux pendant les vacances des Fêtes en l'absence des étudiants. Question de temps supplémentaire pour les ouvriers, expliquera-t-on officiellement...

Les grilles sont là mais ne servent pas encore. On ne les verrouillera que l'année prochaine, au départ des gardes.

Tout va bien

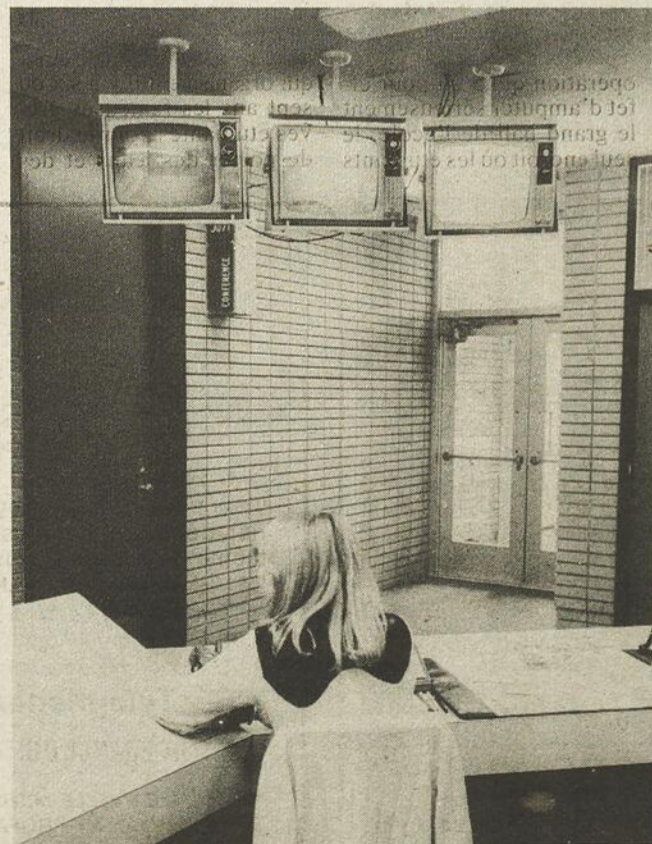
Ces diverses mesures de sécurité auxquelles s'ajoute un contrôle plus serré des présences aux cours et des déplacements dans l'école ont sensiblement modifié la situation dans l'école.

Talonnés comme ils ne l'avaient jamais été auparavant, les étudiants ont peu de chance de sécher les cours. On n'est plus obligé d'envoyer la police chez G & G pour ramener les étudiants qui y traînaient", affirme le principal.

En effet G&G (prononcez Gigi) et Chez Suzie, deux petits restaurants populaires de la rue Papineau, reçoivent maintenant moins de clients en provenance de Père-Marquette pendant les heures de cours.

Les enseignants qui criaient victoire lorsqu'ils avaient une dizaine d'élèves dans leurs classes à la fin de l'année 74-75 ont maintenant des classes pleines.

Mais comme l'affirmait un enseignant: "Pour la motivation on repassera!"



A Père-Marquette la direction n'est pas contre l'innovation et les méthodes modernes. A preuve ces télévisions qu'elle a fait installer pour surveiller les allées et venues des élèves. . .

Les étudiants protestent Le système des grilles tue toute vie étudiante

“La direction de l'école considère que tout va bien quand tout marche droit... même s'il n'y a plus aucune activité dans l'école et que le climat est rendu “down” et le monde amorphe”.

Le conseil étudiant de Père-Marquette est là au grand complet. Ils sont sept, garçons et filles, autour d'une petite table de Chez Suzie, sorte de quartier général hors-les-murs. Sept qui n'ont pas encore 18 ans.

Un après l'autre, ils lancent leurs réflexions sur la vie à l'école, la direction, la discipline, la participation à la gestion et l'organisation étudiante.

Ils sont au conseil étudiant depuis la fin de l'année scolaire 74-75 et ont commencé leur “carrière” en même temps que le nouveau principal de l'école, M. Martin Perron, est entré en fonction.

Pour eux, la récente tournure des événements à Père-Marquette ne laisse présager rien de bon. “On se dirige tout droit, comme c'est là, vers la fin de toute créativité des étudiants”, lance un des membres du conseil.

“Nous, ce qu'on veut c'est que l'étudiant se sente bien à l'école, qu'il puisse y travailler parce qu'il est intéressé et pas parce qu'on l'a entré de force et qu'on a barré la porte derrière lui. Autrement, qu'on n'appelle pas ça de l'éducation”.

“Actuellement, plus vite les étudiants sortent de l'école et plus ils sont contents”.

Par ses méthodes disciplinaires, affirment les membres du conseil, la direction a réussi à reprendre le contrôle sur les étu-

diants. Elle contrôle leurs allées et venues et fait régner l'ordre mais c'est tout.

“Ils ont un système de contrôle des présences, des gardes et des grilles mais ils n'ont rien fait pour la vie étudiante”. La vie étudiante c'est, faute de mieux, le terme général qui sert à définir la nature, la vie et la fonction de l'étudiant lorsqu'il est à l'école entre 8h. 30 et 16 heures.

peuvent se réunir en masse.

“Il va falloir qu'ils se mettent dans la tête qu'un conseil étudiant, c'est pas là pour organiser des fêtes et des danses. Nous, on veut se pencher sur les problèmes étudiants qui sont surtout disciplinaires et pédagogiques”.

Le conseil étudiant, dans les écoles polyvalentes comme ailleurs dans les autres écoles secondaires,

cheveux longs. Ils ont étudié d'un couvert à l'autre le rapport de la COGES de la Commission des écoles catholique de Montréal. Ce rapport préconise la participation des étudiants, des enseignants et des parents à l'organisation et à la vie de l'école.

Aussi, les étudiants veulent-ils aujourd'hui avoir leur mot à dire sur les



Au restaurant “Chez Suzie”, le conseil étudiant: “Nous, ce qu'on veut c'est que l'étudiant se sente bien à l'école”.

“On refuse, nous, qu'ils investissent autant d'argent dans le béton et les grilles alors qu'ils auraient pu investir dans le personnel et embaucher des moniteurs pour qu'il y ait enfin des activités créatives”.

Ces grilles, le conseil étudiant les dénonçaient récemment dans un tract en parlant de “dégradation de la dignité humaine au rang des animaux” et condamnait cette opération qui a eu pour effet d'amputer sérieusement le grand hall de l'école, le seul endroit où les étudiants

va du club social au syndical militant, dépendant du degré de conscience et d'information des étudiants.

Il n'y a rien présentement qui garantisse dans les faits l'existence d'une organisation représentative des étudiants dans chaque école. Partout, les étudiants dépendent du bon vouloir de la direction.

Les membres du conseil de Père-Marquette sont bien différents de ceux qui organisaient il y a six ou sept ans les fameuses grèves étudiantes pour le droit de porter des jeans et des

choix de cours et les examens du ministère, entre autres.

Parce que les problèmes sont les mêmes partout, les étudiants travaillent maintenant à mettre sur pied une organisation qui regrouperait tous ceux du niveau secondaire, en particulier dans les polyvalentes. L'Association nationale des étudiants du Québec a déjà offert ses services. L'ANEQ s'est fait connaître du temps de la contestation du billet de métro à \$0.50 et depuis, des contacts ont été établis.

Les polyvalentes: des usines de robots?

Pour Gaston Michaud, l'un des commissaires membres de l'opposition à la Commission des écoles catholiques de Montréal, les polyvalentes et les écoles en général ont de plus en plus tendance à devenir des usines de robots obéissants pour l'industrie. Il ne faut donc pas se surprendre outre mesure, dit-il, du contrôle de plus en plus sévère qui s'exerce sur les étudiants.

“Dans nos écoles, le premier élève qui sort de la ligne de montage est identifié comme contestataire ou délinquant,” affirme le commissaire du quartier St-Louis.

“Là où je suis le plus pessimiste, lance Gaston Michaud, c'est quand il ne se passe rien dans les écoles, quand les élèves acceptent en silence d'être formés en robots. Quand ça bouge, les administrateurs appellent ça des troubles, moi j'appelle ça du réveil.”

Gaston Michaud n'est guère optimiste face à l'avenir. Ce qui se passe dans les écoles va peut-être empirer, croit-il. On embauche de plus en plus de gardes de sécurité d'année en année. “Ca ne montre certainement pas que ça va en s'améliorant”, commente-t-il. “Le climat qui règne présentement dans bien des écoles est loin d'être propice à la pensée et au travail intellectuel”.

La cogestion

Une partie importante des problèmes dans les écoles aujourd'hui, estime Gaston Michaud, vient de ce qu'“on ne confie jamais aux étudiants des responsabilités équivalentes à leur maturité”.

Il faut gruger le pouvoir partout où il se trouve, lance le commissaire de St-Louis, à l'école comme ailleurs. La solution aux problèmes des polyvalentes passe par la cogestion et la participation.



Photo Antoine Désilets

Gaston Michaud

La résistance des principaux et des directions d'écoles est cependant assez farouche, croit le commissaire, face à un nouveau partage des pouvoirs. “Mais il faudra qu'ils (les administrateurs) disent une fois pour toutes s'ils détiennent l'autorité de par la volonté de ITT ou du monde!”.



Avant la “réforme”, la direction de l'école envoyait la police sortir les étudiants de ce restaurant trop fréquenté pendant les cours...

I Q S

La méthode de sténo alphabétique LA STÉNOTYPIE

vous permettra d'enregistrer intégralement courrier, débats, plaidoiries, conférences... à la vitesse même de la parole, aussi rapide soit-elle.
DEVENEZ: Sténotypiste-Dactylographe • Sténotypiste judiciaire ou de discours — médical, etc.

Pour renseignements et inscriptions

Téléphonez au: 288-2241

INSTITUT FRANCE QUITARD DE STÉNOTYPIE, I.Q.S.

AGRÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL — RECYCLAGE

1290 SAINT-DENIS — Suite 89, Montréal 288-2241
MÉTRO BERRI — Sortie Ste-Denis

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*

SOUS LA DIRECTION DES

ARTISANS
DU
MEUBLE
QUEBÉCOIS INC.



88 EST. RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTREAL (127)

RENSEIGNEMENTS
866-1836

DÉBUT DES COURS:
16 février 1976

APPROUVE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Permis no 72-11 Enseignement
des arts personnels pour et sans

Le problème financier des universités

La situation est devenue inquiétante

Collaboration spéciale
de Marc Bernier

“Tout s'est passé comme dans le cas d'un patron qui aurait d'abord, année après année, à l'époque des décisions budgétaires, tenu à ses contremaîtres des propos comme ceux-ci: ‘Excusez-moi, messieurs, mais je n'ai pas réussi à compléter mes analyses et je ne suis pas en mesure de vous dire tout de suite de quelles ressources vous disposerez pour administrer vos secteurs respectifs pendant le prochain exercice. Faites donc de votre mieux et, si les chiffres que j'ai provisoirement inscrits à vos budgets ne vous permettent pas de remplir vos obligations, faites des emprunts bancaires et j'en paierai les frais.’ Mais vint un jour, après quelques années, où le patron, lui-même de plus en plus coincé dans ses finances, dit à ses contremaîtres: ‘Voilà, messieurs, je suis forcé de tourner la page. Je prends pour point de départ la situation où chacun de vous se trouvait il y a deux ans et je l'indexe uniformément en tant pour cent d'accroissement par année. Je constate qu'un certain nombre d'entre vous s'en tirent assez bien. Quant aux autres, malheureusement, je les déclare en déficit de toutes les sommes qu'ils ont empruntées depuis deux ans et qu'ils emprunteront à l'avenir, même si c'est avec ma permission et à mes frais. Et même, encore plus malheureusement, je dois ajouter que ces malchanceux devront rembourser ces emprunts à même les ressources qu'ils recevront selon la formule rétroactive que je viens d'an-

noncer”. (Roger Maltais, recteur de l'Université de Sherbrooke (1965-1975), 26 octobre 1974).

“Les universités ne savent plus qui est l'interlocuteur à privilégier. La présence active et potentiellement prépondérante d'un nouvel agent dans le processus de financement, soit le Conseil du trésor, entraîne des modifications importantes dans les règles du jeu qui étaient déjà, pour certains, relativement obscures. Les universités ne savent plus à qui ou quand présenter les dossiers qui pourraient entraîner des révisions dans les budgets de l'enseignement supérieur. Elles sont également ignorantes des règles internes qui régissent la fixation des crédits alloués à l'enseignement supérieur.” (Conseil des universités, 6e rapport annuel 1974-1975, 1er août 1975).

L'ancien recteur de l'Université de Sherbrooke caricaturait un peu dans cette analogie. Mais à peine. Le Conseil des universités, lui, dans son dernier rapport annuel, rend la même idée dans des termes, disons, plus officiels.

Après les années de développement de la décennie 60 et la période de consolidation qui a prévalu depuis 70, la question du financement gouvernemental des universités québécoises demeure la “bête noire” des administrateurs des établissements universitaires. Véritable tunnel obscur, dont l'issue semble s'éloigner d'une année à l'autre, c'est le royaume de l'imprévisible. Les échéances retardent, les méthodes de calcul s'embrouillent, la mise au point de nouveaux outils de gestion piétine. Ce qui était prévu pour 76 est reporté à 77 et verra peut-être le jour en 80...

Après des années de décisions budgétaires individuelles, les universités se sont vu imposer depuis 1971 une méthode uniforme de calcul de leurs subventions — la célèbre “méthode historique” — dont l'arbitraire point de départ des données de base (l'année 1969), la rigidité des coefficients mathématiques et les délais qu'elle entraîne dans la définition des budgets de fonctionnement ont été largement critiqués par les universités elles-mêmes, voire dénoncés par le Conseil des universités.

Il est inutile d'entrer ici dans le labyrinthe technique de cette méthode où les universitaires eux-mêmes risquent constamment de se perdre. Contentons-nous de souligner qu'à cause de la formule elle-même et des délais de fonctionnement de l'appareil gouvernemental, il n'est pratiquement pas possible à une université d'adopter un budget précis avant même le début de son exercice financier.

En outre, à cause du jeu des corrections rétroactives dues au recomptage des populations étudiantes de l'ensemble du réseau, une université ne saura que plusieurs mois après la fin de

son exercice financier quelle aura été sa performance réelle. Et comme la méthode est “historique” et que les données s'indexent d'une année à l'autre, de telles corrections auront pour effet d'hypothéquer à l'improviste l'exercice suivant, déjà commencé depuis plusieurs mois.

Administration à la petite semaine, improvisation érigée en système, im-

nées, à la faveur surtout de la notoire entrée en scène de l'“omnipuissant” Conseil du trésor. Instance suprême, restreinte, au jugement redoutable, qui filtre toutes les décisions financières du gouvernement (y compris même le déplacement d'une simple cloison de l'antichambre du cabinet d'un sous-ministre), devant qui les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation donnent l'impression de jouer le rôle de commissionnaires sans pouvoir. Centralisation paralysante, qui sape l'initiative et impose à tout le monde de subir les délais d'un processus décisionnel particulier.

Non content de définir les enveloppes budgétaires globales — ce qu'il fait trop tard d'ailleurs; — le Conseil du trésor en surveillance lui-même la répartition,

juin 1976). Quel pourcentage d'augmentation des ressources affectera-t-on à l'accroissement des populations étudiantes? Quel sera le taux d'augmentation des “autres dépenses”, sans parler, bien sûr, des “masses salariales”? Tout ce que l'on sait, c'est que les contraintes seront très fortes, et l'enveloppe globale très serrée. Trop serrée.

Dans pareilles conditions, comment une administration universitaire peut-elle déceimment prévoir l'allocation interne de ses ressources, quand elle n'en connaît même pas la dimension? Comment planifier le développement d'un département, l'engagement de nouveaux professeurs (comme si ceux-ci étaient faciles à recruter)?

D'une année à l'autre, le ministère de l'Éducation annonce l'entrée en vigueur prochaine, mais sans cesse retardée, d'une nouvelle méthode de calcul des subventions destinées à l'enseignement supérieur. La situation actuelle ne laisse pas d'être inquiétante, parce qu'il n'est pas sûr que l'on veuille nécessairement concilier les exigences de l'autonomie universitaire avec les contraintes de l'administration gouvernementale.

Le risque du “désinvestissement”

Mais au-delà du malaise financier des établissements universitaires, l'on sent bien que l'Éducation n'a plus, au niveau du pouvoir politique, la cote d'amour des années 60. Le vent vire. Les universités sont délestées d'une partie de leur prestige social. Le pouvoir suit donc le courant et compte bien restreindre le rythme d'accroissement des dépenses de l'enseignement universitaire. Il y a là un risque dont la portée est incalculable. Tout “désinvestissement” aujourd'hui dans l'enseignement supérieur ne pourrait entraîner, dans l'avenir, que des conséquences désastreuses dont auraient à souffrir des générations de Québécois.

A cet égard, le gouvernement du Québec ne reçoit guère le “bon exemple” de son “grand frère” fédéral, puisque le rouleau compresseur des coupures de M. Trudeau affecte tout aussi indifféremment les subventions à la recherche scientifique que les allocations familiales, les projets PIL ou les combinaisons d'hiver des militaires de réserve... Si planifier, c'est prévoir, l'art de gouverner, n'est-ce pas aussi de savoir choisir?

M. Marc Bernier est directeur de l'information à l'université de Sherbrooke.

Collège Marie de France

- Reconnu d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation du Québec au titre de la Coopération Franco-Québécoise.
- Rattaché au Ministère Français de l'Éducation.
- Le collège prépare au Baccalauréat Français (séries lettres, économie, mathématiques et sciences) et à l'entrée dans les Universités Canadiennes et Nord-Américaines.
- Le Collège est habilité à recevoir les boursiers du Ministère Français de l'Éducation.
- Un service de cafétéria (demi-pension et lunch) est offert au Collège pour les repas de midi.
- De multiples activités parascolaires sont offertes aux élèves de tous les niveaux.

COURS DISPENSÉS:

- NIVEAU PRÉ-ÉLÉMENTAIRE (mixte)
- NIVEAU ÉLÉMENTAIRE (mixte)
- NIVEAU SECONDAIRE

Enseignement général donnant accès aux études de niveau collégial et comprenant:

Programme obligatoire:

français — histoire-géographie (dont celles du Canada particulièrement étudiées) — anglais — mathématiques — sciences biologiques et sciences de la terre — introduction aux sciences physiques et chimiques — dessin — musique — éducation physique.

Programme optionnel

à partir de la 4^{ème} (secondaire III) Allemand — Espagnol — Latin — Musique — Travaux Manuels Éducatifs.

NIVEAU COLLÉGIAL:

Enseignement général donnant accès aux universités:

- Sciences de la santé
- Sciences pures et appliquées
- Sciences humaines
- Sciences de l'administration
- Sciences de l'éducation
- Lettres — langues modernes — histoire — géographie

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

RENSEIGNEMENTS AU SECRÉTARIAT

du lundi au vendredi de 8h a.m. à 5h p.m. (17 heures) sans interruption.

4635, chemin de la Reine-Marie
Montréal — H3W 1W3

Tél.: 737-1177
737-1178
737-3023

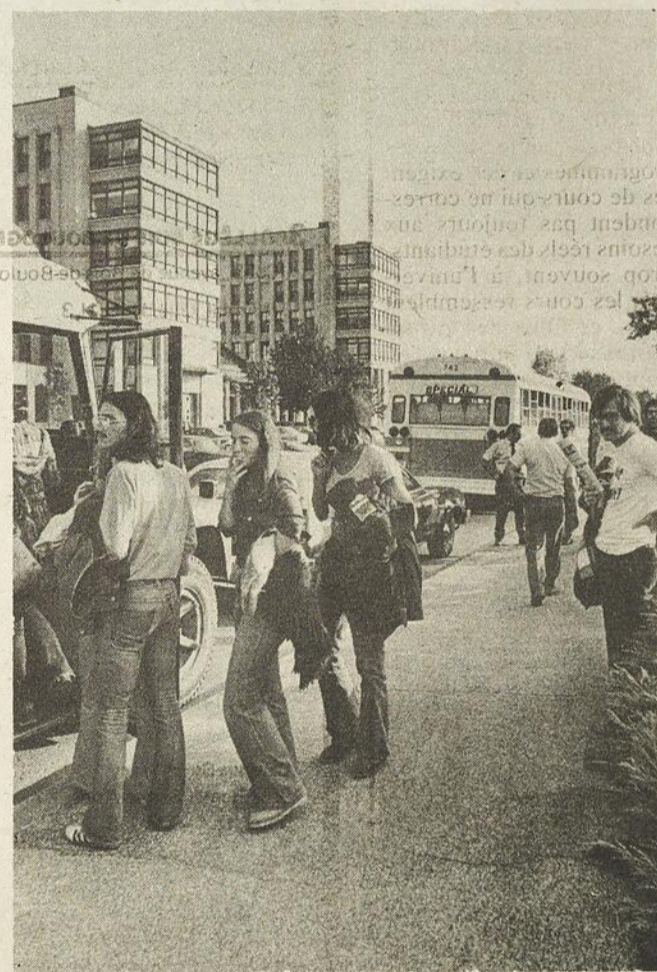


Photo Antoine Désilets

L'éducation n'a plus la cote d'amour. Les universités perdent de leur prestige.

possibilité chronique de pouvoir planifier à long terme, telles sont les contraintes que le système actuel d'attribution des subventions aux universités impose à l'administrateur universitaire, dont toute l'habileté consiste non pas à prévoir ce qui arrivera demain, mais à administrer “a posteriori” ce qu'il ne pouvait prévoir hier.

Le nouvel interlocuteur

La situation n'a cessé d'empirer ces dernières an-

après avoir repris l'examen de dossiers déjà abondamment fouillés par les fonctionnaires de l'Éducation. Duplication d'efforts, nouveaux délais. Si bien que les universités ne savent plus à qui s'adresser ni quand présenter leurs propres dossiers.

Ainsi, à la mi-février de cette année, les administrations universitaires ne savent pas encore (et ne le sauront pas avant quelques semaines) quelles règles prévaudront au calcul des subventions pour le prochain exercice (commençant le 1er

Les étudiants veulent contrôler leur propre éducation

par Jean-François Prud'homme et Jean-Philippe Thérien
étudiants en sciences politiques

Depuis le début de la présente année scolaire, l'université de Montréal a été troublée par deux conflits étudiants d'importance majeure, en sociologie et en géographie. Ces deux luttes s'inscrivent dans le cadre plus général de la participation étudiante au milieu scolaire. Dans cet article, nous projetons de faire le tour de cette dernière question en nous appuyant sur le nouvel essor du mouvement étudiant partout au Québec.

Une voie spontanée

Alors que l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) s'apprête à célébrer son premier anniversaire de naissance, il est bon de rappeler le contexte dans lequel le mouvement étudiant organisé s'était éteint à la fin des années 60.

L'Association générale des étudiants de l'université de Montréal (AGEUM) fut dissoute en mars 1969. Certains dirent que la mort de l'AGEUM était la conséquence normale du désintéressement général et de l'absence de participation des étudiants aux structures en place. Par ailleurs, d'autres soutinrent

comparée (1972), la grève des étudiants d'anthropologie (1972), et la grève à propos des frais de scolarité (1973) constituent autant de soulèvements isolés qui ont nécessité, à chaque occasion, une réorganisation des forces étudiantes.

Les récents conflits aux départements de sociologie et de géographie s'inscrivent dans la même voie spontanée. Il est assez significatif de constater que la grève des étudiants de géographie a duré trois mois avant que l'on puisse en entrevoir la fin possible.

Dans ces deux luttes, les revendications étaient profondément similaires. Autant en sociologie qu'en géographie, les étudiants ont ouvert un mouvement par lequel ils aspiraient à contrôler leur propre éducation.

L'absence d'un mouvement étudiant revendicatif organisé a amené, depuis 1969, l'administration de l'université à élaborer toute seule des programmes et des exigences de cours qui ne correspondent pas toujours aux besoins réels des étudiants. Trop souvent, à l'université, les cours ressemblent à des conférences où un professeur, micro en main, lit ses notes devant une salle comble. Pour leur part, les étudiants de géographie et de sociologie ont collectivement forgé des

La question des intérêts étudiants

Mais depuis 1969, la manière d'envisager le problème s'est raffiné. Au sein

de la tendance plus politisée, des approches opposées se sont développées. Le dilemme de base tourne encore autour de la question des intérêts étudiants.

Les seules associations ou organisations étudiantes qui ont subsisté après le vacuum des années 70 sont celles dont les membres étudiants se des-

tinent à un corps professionnel déterminé, régi par une corporation. Ainsi, l'association des étudiants

la suite en page 22

cégep

Le 1er mars 1976 est la date limite pour présenter sa demande d'admission à la session « automne-76 » dans l'un des collèges suivants:

1. COLLÈGE AHUNTSIC

9155, rue Saint-Hubert
Montréal, Qué. H2M 1Y8
Tél.: (514)389-5921

5. COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

945, Chemin de Chambly
Longueuil (Chambly) Qué. J4H 3N6
Tél.: (514)679-2630

11. COLLÈGE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

30, boulevard du Séminaire
C.P. 310, Saint-Jean, Qué. J3B 5J4
Tél.: (514)347-5301

2. COLLÈGE ANDRÉ-LAURENDEAU

1111, rue Lapierre
Lasalle, Qué. H8R 3V8
Tél.: (514) 364-3320

6. COLLÈGE DE JOLIETTE

20 sud, rue Saint-Charles
Joliette, Qué. J6E 3Z3
Tél.: (514)759-1661

12. COLLÈGE DE SAINT-JÉRÔME

455, rue Fournier
Saint-Jérôme, Qué. J7Z 4V2
Tél.: (514)436-1580

3. COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, Qué. H4N 1L3
Tél.: (514)332-3000

7. COLLÈGE LIONEL-GROULX

100, rue Duquet
Sainte-Thérèse-de-Blainville
(Terrebonne) Qué. J7E 3G6
Tél.: (514)430-3120

13. COLLÈGE DE SAINT-LAURENT

625, boulevard Sainte-Croix
Montréal, Qué. H4L 3X7
Tél.: (514)747-6521

4. COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHÉMIN

Campus de Drummondville
415, rue des Écoles
Drummondville, Qué. J2B 1J3
Tél.: (819)478-4671

8. COLLÈGE DE MAISONNEUVE

3800 est, rue Sherbrooke
Montréal, Qué. H1X 2A2
Tél.: (514)254-7131

14. COLLÈGE DE VALLEYFIELD

169, rue de Champlain
C.P. 308, Salaberry-de-Valleyfield, Qué. J6T 1X6
Tél.: (514)373-9441

Campus de Saint-Hyacinthe

3000, rue Boullé
Douville, Qué. J2S 7C7
Tél.: (514) 773-6800

9. COLLÈGE MONTMORENCY

3719, boulevard Lévesque
Chomedey, Ville de Laval, Qué. H7N 1B9
Tél.: (514)667-5100

15. COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL

200 ouest, rue Sherbrooke
C.P. 1444, Station N, Montréal, Qué. H2X 3M8
Tél.: (514)842-7161

Campus Sorel-Tracy

95, Chemin Sainte-Anne
Sorel, Qué. J3P 1J6
Tél.: (514)742-4557

10. COLLÈGE DE ROSEMONT

6400, 16e Avenue
Montréal, Qué. H1X 2S9
Tél.: (514)376-1620

16. JOHN ABBOTT COLLEGE

C.P. 2000
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qué. H9X 3L9
Tél.: (514) 457-5313
(Dans ce collège, les cours sont donnés en anglais.)



Photo Claire Beaugrand-Champagne
Cette photo a été prise l'automne dernier, lors du conflit des étudiants de sociologie.

que la réalité étudiante que recouvrait l'AGEUM était trop hétérogène, socialement et économiquement, pour être unie dans une action politique commune: le type d'action de l'AGEUM, qui tentait de s'insérer dans le milieu social et politique québécois, déplaisait à plusieurs étudiants.

Ainsi, de 1969 à 1975, les conflits étudiants à l'université de Montréal furent laissés à la spontanéité la plus totale. L'occupation du Centre international de criminologie

contenus de cours à leur goût et suggéré un renouveau des méthodes pédagogiques.

L'administration s'est vue surprise par les demandes des étudiants: les mesures répressives qu'elle a employées (injonction pour les gens de sociologie et appel à la police de la CUM pour les gens de géographie) en sont des preuves concrètes. Suite à tous ces événements, le débat sur la nécessité d'une organisation étudiante active a pris une nouvelle ampleur.

les conditions d'admission

Pour être admis dans un collège à titre d'étudiant régulier (jour), il faut :

1) Avoir satisfait aux exigences minimales pour l'obtention du certificat de fin d'études secondaires.

Pourront aussi être admis :

- a) les adultes dont la formation sera jugée adéquate;
 - b) les étudiants ayant complété des études équivalentes dans une autre province ou un autre pays.
- 2) Satisfaire aux exigences spécifiques du programme choisi.
- 3) Répondre aux conditions particulières du collège.

VOTRE DEMANDE D'ADMISSION DEVRA PARVENIR DÛMENT COMPLÉTÉE ET SUFFISAMMENT AFFRANCHIE AU :

Service Régional d'Admission du Montréal
Métropolitain
Case postale 70, succursale Bourassa
Montréal, Québec, H2C 3E7



Les étudiants veulent...

(suite de la page 21)

des Hautes études commerciales, celle de Polytechnique de même que, jusqu'à tout récemment, celle de la faculté de Droit ont pu se maintenir. L'explication de ce phénomène réside en grande partie dans la présence, au sein de ces dites organisations, d'intérêts étudiants communs qu'on pourrait qualifier de pré-corporatistes.

Ailleurs sur le campus, le débat est lancé parmi les plus intéressés. La majorité des parties en cause sont d'accord sur au moins un point: il n'existe pas d'intérêts globaux communs à tous les étudiants. Ce serait fausser le problème que d'identifier les étudiants, tant dans leur

ensemble qu'en particulier, comme faisant essentiellement et uniquement partie du cadre universitaire. Ceux-ci sont d'origines sociales différentes, ils poursuivent des buts différents, ils ne sont pas appelés à jouer le même rôle social, bref ils n'ont pas les mêmes intérêts de classe.

A partir de ces prémisses, trois tendances se dégagent au sein des étudiants de l'U de M. Un premier groupe prétend qu'au-delà de ces premières considérations, il est inutile de chercher d'autres bases communes à un éventuel regroupement étudiant quoique, à la rigueur, on puisse reconnaître certains intérêts académiques communs (contenu et

forme des cours), mais que cela n'est pas un prétexte à organisation: inévitablement, celle-ci tomberait dans le réformisme. La majeure partie des énergies des étudiants progressistes devrait, selon une ligne politique bien définie, résulter en une implication dans le "vrai monde" là où sont les vraies contradictions.

Un second groupe, à partir d'une démarche qui lui est propre, reconnaît que les étudiants sont confrontés, comme d'autres groupes, à des problèmes communs qui ont leur source à l'extérieur de l'université, et qui sont les corollaires d'un certain ordre social... Il deviendrait donc nécessaire que les étudiants s'organisent sur



(photo Antoine Desjardins)

une base militante pour mettre sur pied une organisation mobilisatrice autour de luttes perpétuelles de façon à ce qu'à partir des

problèmes locaux, on puisse remonter la filière, jusqu'aux racines du mal. Donc, organisation étudiante oui, mais dans le but de garder en état de mobilisation le plus grand nombre d'individus possibles.

Pas du même type

Finalement, un autre courant se dessine depuis quelques années. On prône la nécessité d'une organisation étudiante pour assurer la défense des intérêts immédiats des étudiants; les intérêts immédiats se distinguent des intérêts globaux en ce qu'ils ne touchent qu'une partie de la vie des étudiants et qu'ils ne demandent pas le même type d'engagement.

On pourrait les définir comme académiques et économiques (ex: gratuité scolaire, conflit d'ordre pédagogique, etc.). Le type d'organisation qu'appelle cette vision de la réalité étudiante est minimal et plus local que "pan-campusien". Ceux qui défendent cette position y voient un double avantage: d'une part, celui d'une organisation de défense face au pouvoir de l'administration et d'autre part, celui d'une certaine souplesse face à l'engagement politique de ses membres.

Quoi qu'il en soit, le mouvement amorcé par les étudiants de sociologie et de géographie ne peut aller qu'en s'élargissant dans la mesure où tous les étudiants considèrent leur participation à la vie académique comme une responsabilité fondamentale. Dans cette optique, il faut entrevoir la renaissance possible d'une organisation étudiante de lutte à l'université de Montréal.

Ne serait-ce que pour développer un courant critique à l'intérieur de l'ANEQ, qui s'adapte encore mal à la réalité montrealaise, il est grand temps que l'université de Montréal reprenne sa place à l'intérieur du mouvement étudiant québécois.

Sherbrooke...

à 80 minutes de Montréal, à 130 minutes de Québec • un campus moderne aux dimensions humaines • 6200 étudiants répartis dans 9 facultés et 47 départements • 146 programmes d'études et 375 projets de recherche en cours • système coopératif (alternance de sessions d'études et de stages de travail rémunérés) en vigueur dans 12 programmes impliquant plus de 1000 étudiants • centre médical intégré (faculté et hôpital) • région métropolitaine de plus de 100 000 habitants offrant tous les services des grandes villes • l'un des trois plus importants centres de diffusion culturelle au Québec • une région de lacs et de montagnes • un milieu propice à l'étude, aux sports et à la détente • éventail complet de services aux étudiants • logement sur le campus et à proximité...

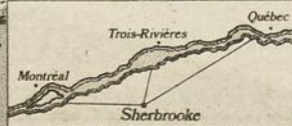
Administration
Droit
Economique
Etudes anglaises
Etudes françaises
Géographie
Histoire
Philosophie
Psychologie
Service social
Sciences religieuses
Théologie

La liste complète des programmes offerts de même que la formule de demande d'admission sont disponibles au secrétariat des Services pédagogiques de chaque Collège.

d'accord!



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE



COLLEGE STANISLAS

780, boul. Dollard — Montréal H2V 3G5 — Qué.

INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1976-1977

- Cet établissement est directement rattaché à l'Enseignement français par un Protocole signé par les Autorités compétentes et a été déclaré d'intérêt Public par le ministre de l'Éducation du Québec au titre de la Coopération Franco-Québécoise, pour le Secondaire et le Collégial. Il est habilité à recevoir les boursiers du ministère français de l'Éducation nationale.
- Les élèves sont reçus dès l'âge de 5 ans. Les classes élémentaires sont mixtes (filles et garçons).
- Le Collège a une cafétéria.
- Le Collège dispense son enseignement en vue du Baccalauréat, selon les méthodes et les programmes de France, séries littéraire, Economique et Scientifique, tout en observant les exigences des Universités québécoises et nord-américaines avec lesquelles il est en liaison constante.
- Les familles sont invitées à demander au Collège l'ouverture d'un dossier dès maintenant.

**Classes élémentaires
Secondaire et Collégial
273-9521.**



La recherche à l'université de Montréal

● Une équipe de chercheurs de l'université de Montréal, dans un groupe inter-disciplinaire et inter-universitaire, a travaillé longuement dans la région de Saint-Scholastique afin que soit respectée l'écologie autour du nouvel aéroport de Mirabel.

● Les étudiants de l'École d'optométrie, qui ont leur quartier général au-dessus du célèbre Café Campus, ont lancé à la fin de janvier une "opération-vision". Il s'agit pour eux de renseigner gratuitement les usagers sur leurs problèmes visuels.

● Des étudiants de première année de l'École de psycho-éducation ont accepté d'être aide-éducateurs volontaires afin de dépanner

leurs aînés du Centre Berthelot pour jeunes délinquants.

● La Baie James aussi a besoin de l'université de Montréal: tous les jours arrivent, dans un des laboratoires du boulevard Edouard-Montpetit, des échantillons de faune qui sont étudiés, classés, inventoriés afin que l'environnement du grand complexe hydro-électrique ne souffre pas trop des modifications qu'on apporte à la nature.

● ● ●

On parle beaucoup de la recherche. On imagine toujours les chercheurs revêtus d'une "chienne" blanche devant des microscopes et des éprouvettes; comme

dans les autres universités, à celle de Montréal, la recherche se fait dans toutes les disciplines, pas seulement "scientifiques". Quelques exemples: en **jurimétrie**, une enquête d'une petite équipe a longuement scruté l'efficacité sociale des programmes juridiques d'aide aux débiteurs surendettés. Cette recherche souligne que seulement 27% des personnes qui font appel à la Loi Lacombe pour consolidation de dettes peuvent effectivement arriver à rembourser leurs créanciers. Et pour cause, puisque 73.2% d'entre elles tombent au-dessous du seuil de pauvreté lorsqu'on tient compte du manque à gagner

la suite à la page 26

On voit surtout les chercheurs en "chienne" blanche; ce n'est pas toujours le cas cependant.

2

1

LE JOUR est maintenant disponible sur Microfilm

Pour abonnement annuel ou autres informations

communiquer avec
Ginette Roy
331-8961
Poste 237

hec

ADMINISTRATION

ÉDUCATION PERMANENTE

Programmes et Cours Universitaires (soir et temps partiel)

- Production
- Organisation
- Comptabilité
- Gestion du design
- Gestion financière
- Relations humaines
- Gestion publicitaire
- Gestion d'entreprise
- Gestion du marketing
- Gestion du personnel

*Faites
votre
choix*

Demandez le prospectus
Inscription: du 8 mars au 2 avril

LE CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL
5255, avenue Decelles, Montréal H3T 1V6 — Tél. 343-4440

CPA

AMÉNAGEMENT

	premier cycle	cycles supérieurs
Aménagement		●
Architecture	■	○
Architecture paysagiste	■	
Design industriel	■	
Urbanisme		○

ARTS ET SCIENCES

	premier cycle	cycles supérieurs
Anthropologie	■ □ ▽	○ ●
Arts plastiques	▽	
Bibliothéconomie		○
Biochimie	■	○ ●
Chimie	■ □ ▽	○ ●
Communication	▽	○
Criminologie	■	○ ●
Démographie	▽	○ ●
Études africaines		diplôme
Études allemandes	■ □ ▽	○
Études anciennes	■ □ ▽	
Études anglaises	■ □ ▽	○ ●
Études cinématographiques	▽	
Études classiques		○ ●
Études françaises	■ □ ▽	○ ●
Études hispaniques	■ □ ▽	○
Études italiennes	▽	
Études juives	▽	
Études russes	■ □ ▽	○
Études slaves	▽	
Géographie	■ □ ▽	○ ●
Géologie	■ □ ▽	○ ●
Grec moderne	▽	
Histoire	■ □ ▽	○ ●
Histoire de l'art	■ □ ▽	○
Histoire et socio-politique des sciences		○ ●
Informatique	■ □ ▽	○ ●
Linguistique	■ □ ▽	○ ●
Littérature comparée	■ □	○ ●
Mathématiques	■ □ ▽	○ ●
Philosophie	■ □ ▽	○ ●
Physique	■ □ ▽	○ ●
Psycho-éducation	■	○
Psychologie	■	○ ●
Psycho-motricité	▽	
Relations industrielles	■	○ ●
Sciences biologiques	■ □ ▽	○ ●
Sciences économiques	■ □ ▽	○ ●
Sciences médiévales		○ ●
Science politique	■ □ ▽	○ ●
Service social	■	○
Sociologie	■ □ ▽	○ ●
Traduction	■	○
Programme hétérogène	▽	

DROIT

	premier cycle	cycles supérieurs
Droit	LL.L.	○ ●
Droit notarial		diplôme

ÉDUCATION PHYSIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Éducation physique	■	○

MÉDECINE

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration des serv. de santé (conj. avec H.E.C.)		○
Alimentation	□	
Anatomie		○ ●
Biochimie		○ ●
Génie bio-médical		○
Gestion d'hôpital	▽	
Hygiène (env.)		○ ●
Internat et résidence		D.E.S.
Médecine	M.D.	
Médecine et chirurgie expérimentales		○ ●
Microbiologie et immunologie		○ ●
Nutrition	■	○
Pathologie		○ ●
Pharmacologie		○ ●
Physiologie		○ ●
Santé communautaire		○
Sciences cliniques		○ ●
Sciences neurologiques		○ ●

MÉDECINE DENTAIRE

	premier cycle	cycles supérieurs
Biologie dentaire		○
Hygiène dentaire	□	
Médecine dentaire	D.M.D.	
Orthodontie		▽ ○
Pédodontie		▽

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

	premier cycle	cycles supérieurs
Anatomie et physiologie vétérinaires		○
Internat de perfectionnement en sc. app. vét.		▽
Médecine vétérinaire	D.M.V.	
Médecine vétérinaire préventive		diplôme
Pathologie et microbiologie vétérinaires		○
Sciences cliniques vétérinaires		○

MUSIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Composition	■	○ ●
Général	■ □	
Histoire et langues musicales	■	
Interprétation	■	○ ●
Musicologie		○ ●
Techniques d'écriture	■	

NURSING

	premier cycle	cycles supérieurs
Éducation et administration des soins	▽	
Nursing	■	○

OPTOMÉTRIE

	premier cycle	cycles supérieurs
Optique physiologique		○
Optométrie	L.Sc.O.	

RÉADAPTATION

	premier cycle	cycles supérieurs
Ergothérapie	■	
Orthophonie et audiologie	■	○
Physiothérapie	■	

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration scolaire		○ ●
Andragogie		○ ●
Aptitude pédagogique	▽	
Didactique des langues secondes	▽	
Éducation	■ ▽	
Éducation comparée		○ ●
Études pédagogiques en enseignement profess.	▽	
Éducation préscolaire et enseign. élém.	■	○ ●
Enseignement du français au sec.	▽	
Enseignement du français langue maternelle à l'élém.	▽	
Enseignement collégial		▽
Enseignement secondaire		▽
Enseignement secondaire et collégial		○
Enseignement secondaire et collégial (didactique)		○ ●
Enseignement de l'expression dramatique	▽	
Fondements de l'éducation		○ ●
Mesure et évaluation	▽	○ ●
Orthopédagogie	■	○ ●
Pédagogie audio-visuelle	▽	○ ●

THÉOLOGIE

	premier cycle	cycles supérieurs
Théologie	■	○ ●
Études bibliques	□ ▽	○ ●
Études catéchétiques	□ ▽	
Études pastorales	▽	○ ●
Études théologiques	▽	
Sciences de la religion	□ ▽	
GRADES CANONIQUES		
Théologie	L.Th.	●

ÉDUCATION PERMANENTE

	premier cycle	cycles supérieurs
Animation	▽	
Animation de la vie étudiante	▽	
Animation pédagogique des bibliothèques	▽	
Aptitude à l'enseignement de l'éducation physique à l'élém.	▽	
Enseignement à l'élém.	▽	
Enseignement de l'anglais, langue seconde, à l'élém.	▽	
Enseignement de l'éducation physique à l'élém.	▽	
Enseignement des mathématiques au sec.	▽	
Enseign. des mathématiques et des sciences à l'élém.	▽	
Enseign. du français, langue maternelle, à l'élém.	▽	
Enseignement du français au secondaire	▽	
Enseignement du français au primaire	▽	
Enseignement du français en français	▽	
Enseignement du français en anglais	▽	
Enseignement du français en espagnol	▽	
Enseignement du français en italien	▽	
Enseignement du français en portugais	▽	
Enseignement du français en roumain	▽	
Enseignement du français en russe	▽	
Enseignement du français en tchèque	▽	
Enseignement du français en yougoslave	▽	

ÉDUCATION PERMANENTE

	premier cycle	cycles supérieurs
Loisir		▽
Mathématiques		▽
Nursing communautaire		▽
Nursing clinique		▽
Organisation des soins et éducation en nursing		▽
Perfectionnement des maîtres en musique à l'élém.		▽
Publicité		▽
Recherche opérationnelle		▽
Récréation		▽
Relations industrielles I		▽
Relations industrielles II		▽
Relations interpersonnelles		▽
Relations publiques		▽
Sciences de la communication		▽
Sciences familiales		▽
Traduction I		▽
Traduction II		▽

ÉCOLES AFFILIÉES

POLYTECHNIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Génie Bio-médical (conj. avec médecine)		○
Génie chimique	■	○ ●
Génie civil	■	○ ●
Génie électrique	■	○ ●
Génie géologique	■	○ ●
Génie industriel	■	○ ●
Génie mécanique	■	○ ●
Génie métallurgique	■	○ ●
Génie minier	■	○ ●
Génie nucléaire	■	○ ●
Génie physique	■	○ ●
Sciences de la construction	▽	
Sciences géodésiques I et II	▽	
Technologie de la prévention d'incendies	▽	

Note: Le diplôme d'études complémentaires peut être obtenu, au niveau des études supérieures, dans toutes les disciplines du génie.

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration		●
Administration des affaires	■	○
Gestion d'entreprise	▽	
Gestion financière	▽	
Gestion du marketing	▽	
Gestion du personnel	▽	
Sciences administratives (D.S.A.)		Diplôme
Sciences comptables		Diplôme

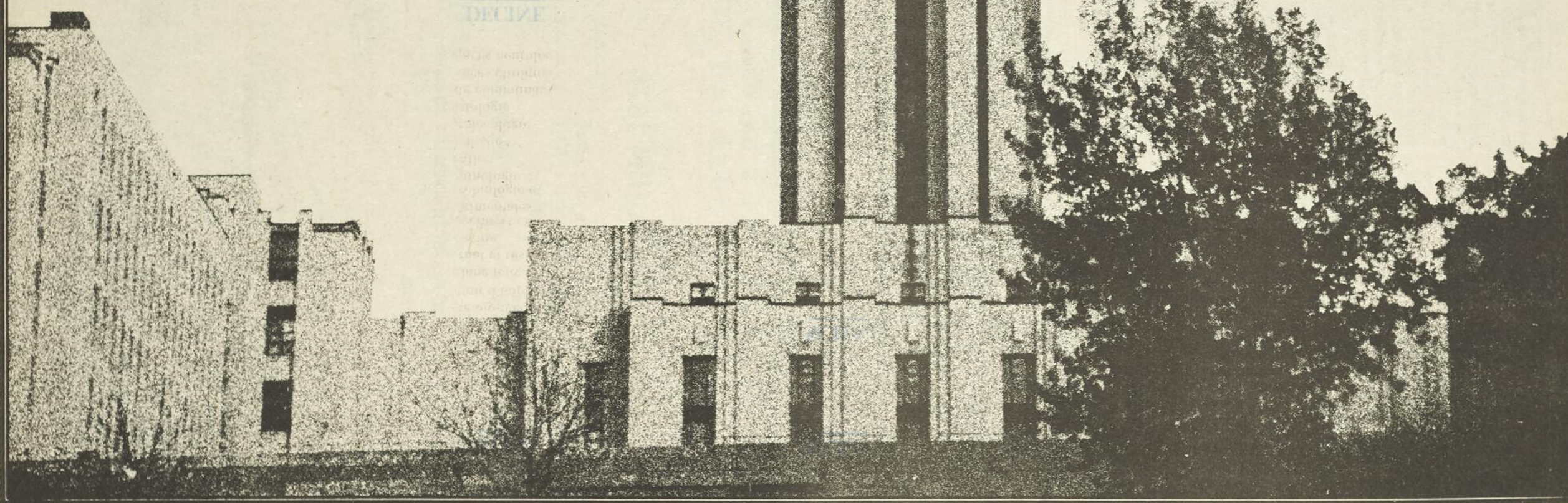
SIGNIFICATION DES SIGNES:

- baccalauréat spécialisé ■
- sujet majeur □
- certificat ▽ sujet mineur ▽ maîtrise ○
- doctorat ●

DEMANDE D'ADMISSION
ÉTUDES DE PREMIER CYCLE:

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

**TRIMESTRE
D'AUTOMNE
1976**



PHARMACIE	
premier cycle	cycles supérieurs
Chimie médicinale	○ ●
Pharmacie	■
Pharmacie d'hôpital	diplôme
Pharmacognosie	○ ●
Pharmacodynamie biochimique	○ ●
Sciences pharmaceutiques	○ ●

Études québécoises
Information et journalisme
Information scolaire et professionnelle

DEMANDE D'ADMISSION

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE:

Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir au

Bureau du registraire (admissions)
Université de Montréal/C.P. 6205, Succursale A
AVANT LE 1er MARS 1976/Tél.: 343-7076

ÉTUDES SUPÉRIEURES:

Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir au

Bureau du registraire (admissions)
Université de Montréal/C.P. 6205, Succursale A
AVANT LE 1er AVRIL 1976 / Tél.: 343-6957

ÉDUCATION PERMANENTE:

Pour l'admission et l'inscription, s'adresser à la

Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin de la Reine-Marie
Adresse postale: C.P. 6128,
Montréal 101, Québec, Canada
Tél.: 343-6090/343-6992 (après 17h)

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES:

Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir à l'

École des Hautes Études commerciales
Inscription: (nom du certificat, diplôme, etc.)
5255 avenue Decelles, Montréal, Québec H3T 1V6
AVANT LE 1er MARS (premier grade)
AVANT LE 15 MARS (maîtrise)
AVANT LE 1er AVRIL (doctorat)
Tél.: B.A.A. 343-4330 maîtrise: 343-4336
doctorat: 343-4378 D.S.A.: 343-4319
Cert., dipl.: 343-4440

ÉCOLE POLYTECHNIQUE:

Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir au

Bureau du registraire (admissions)
École polytechnique.
Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079 — Succursale A, Montréal, Québec H3C 3A7
AVANT LE 1er MARS 1976 Tél.: 344-4724 (premier cycle)
344-4966 (grades supérieurs)

La recherche...

(suite de la page 23)

que représente le paiement — même minime — des mensualités.

En Droit actuellement, un groupe de chercheurs qui a reçu une subvention du ministère des Richesses naturelles du Québec prépare un projet de Code de l'eau afin que cette ressource naturelle primordiale soit mieux gérée et profite mieux à tous. Peut-être cette équipe rencontrera-t-elle, au long des fleuves et rivières du Québec, ceux qui étudient les coulées de mercure, poison violent dont souffrent des Indiens Cris; le directeur de cette opération, professeur de neurologie à la faculté de médecine, est le seul spécialiste canadien à avoir vu des Japonais atteints du même mal, la terrible maladie de Minamata.

On pense rarement à la recherche en Lettres. Elle existe pourtant et notamment au Centre d'études québécoises qui, à l'aide d'une maigre subvention, prépare des dossiers bibliographiques sur des auteurs québécois, rassemblant les livres et textes qui leur sont consacrés, ainsi que, en certains cas, leurs manuscrits.

La recherche est plus

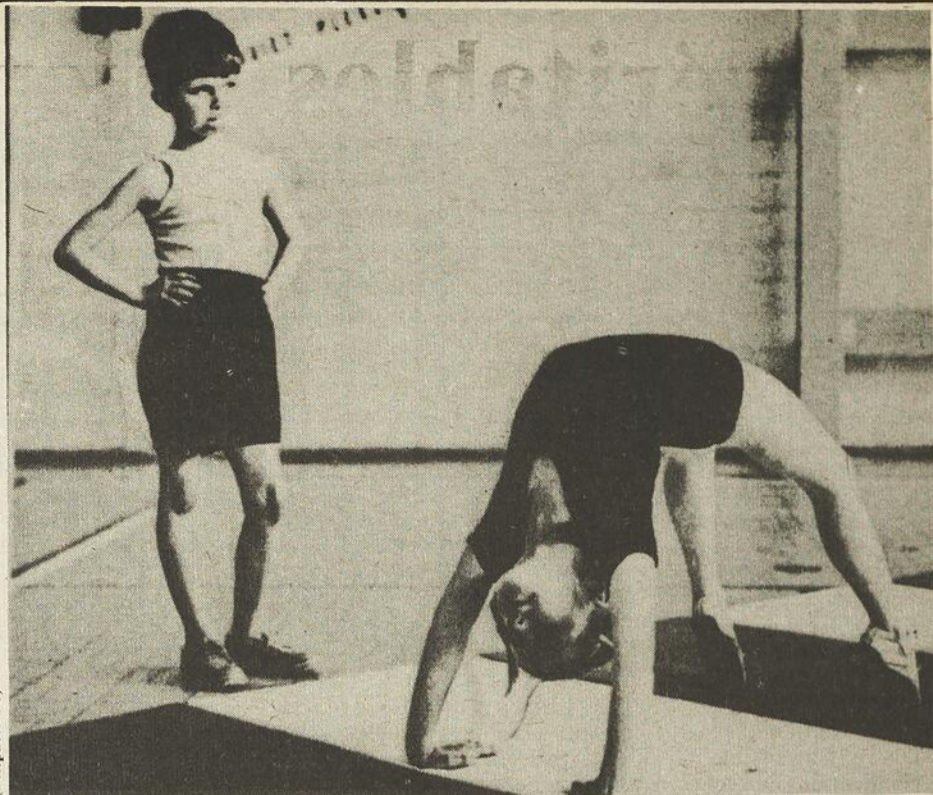
concentrée dans les centres spécialisés de l'université. Les voici en vrac: Centre de calcul, Centre de recherche Caraïbes (sa station de La Martinique permet de promouvoir la recherche en milieu tropical, en coopération avec des chercheurs locaux et avec d'autres centres ou universités), Centre écologique de Montréal, Centre de sondage, Centre international de criminologie comparée, Banque de terminologie (elle demeure attachée à l'université de Montréal même si elle est prise en charge par un autre organisme), Centre de recherche et d'éducation urbaine (travaux inter-disciplinaires fondamentaux et appliqués dans les trois domaines de l'aménagement, du desing et du génie urbain afin de contribuer à l'amélioration du milieu urbain), Centre de recherche de reproduction animale, Centre de recherches mathématiques, Centre de recherche sur le transport, Centre de recherche en sciences neurologiques, Centre de recherche droit public, Centre de recherche en développement écologique, Centre de recherches sur la croissance humaine, enfin Centre d'études et de documentation européenne.

Par ces quelques exemples, pris au hasard et incomplets, on constate que l'université a été amenée au cours des dernières années à s'insérer fortement dans le milieu. Elle estime avoir encouru beaucoup à faire à cet égard.

La présence à la collectivité de l'université se fait également par ses membres.

La santé, premier bien de l'individu et des groupes, permet aussi à l'université de répondre à des besoins de la collectivité. Des recherches sont faites dans tous les domaines des sciences biologiques dans les instituts de l'université et dans ceux qui lui sont affiliés, tels l'Institut du Cancer, l'institut de Réhabilitation, l'institut de Cardiologie, celui de recherches cliniques, etc.

L'Université bouge. Elle veut descendre de sa montagne, aller vers la ville, s'y enraciner lentement à travers les individus qui composent sa collectivité, tenter de répondre à tous les problèmes qui, comme la pollution, le cancer, la paix, la croissance des enfants, l'avenir du Québec et bien d'autres, angoissent l'Homme de sa ville.



(Téléphoto PC)

L'éducation physique: une fausse priorité?

Deux organismes particulièrement intéressés à l'éducation physique et à la formation sportive en milieu scolaire, l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec (APAPQ) et la Fédération du sport scolaire, se disent inquiets du cheminement que suit le ministère de l'Éducation face à sa "priorité" d'éducation physique et de sport à l'école.

"Ça fait quatre ans, souligne l'APAPQ, que le ministre de l'Éducation, alors M. François Cloutier, a fixé comme priorité à son ministère l'éducation physique et le sport. "Depuis, quatre ministres

se sont succédés pourtant, sans que ce dossier ne progresse d'un iota."

L'APAPQ et la Fédération du sport scolaire s'indignent de ce que les \$5 millions que le ministère a mis à la disposition des commissions scolaires pour l'équipement sportif des classes de l'élémentaire aient pu, avec la permission du ministère, être utilisés à d'autres fins.

L'association se propose de rencontrer le nouveau ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, afin de recevoir, dit-elle, des "réponses claires aux interrogations posées".

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

SESSION MAI-JUIN 1976

CERTIFICATS POUR ENSEIGNANTS (30 crédits)

- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire

AUTRE CERTIFICATS DE PERFECTIONNEMENT (30 crédits)

- Information et journalisme
- Nursing (3 certificats)
- Publicité
- Relations industrielles I et II
- Relations publiques
- Sciences de la communication
- Traduction II

CERTIFICAT D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES (30 crédits)

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT
(préscolaire et élémentaire) (90 crédits)

Documentation disponible à compter du 8 mars 1976

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary (6e étage)
343-6090
343-6992 (après 17 heures)

FORMATION PROFESSIONNELLE PAR CONTROL DATA

FABRICANT DES PLUS PUISSANTS ORDINATEURS AU MONDE



Notre monde technique moderne perd un nombre incalculable de talents à cause des "lâcheurs d'école" Drop-out. Des étudiants extrêmement doués, abandonnent leurs études parce que, comme ils disent: "Je ne peux attendre quelques années de plus, je désire l'action maintenant".

Une alternative est maintenant disponible. L'institut Control Data offre des cours en informatique (niveau collégial) en une année scolaire et moins.

Nous nous proposons comme solution,

Les lâcheurs d'école... on vous attend!

- PROGRAMMATION informatique programme 420.00
- TECHNICIEN D'ORDINATEUR

- OPÉRATEUR D'ORDINATEUR recyclage secondaire (jour où soir)
- OPÉRATRICE DE KEY PUNCH.

SÉANCE D'INFORMATION (SANS FRAIS, NI OBLIGATION)

LUNDI LE 16 FÉVRIER À 20 HEURES

● FILM ● DÉMONSTRATION ● TEST D'APTITUDE

PRÊTS-ÉTUDIANTS DISPONIBLES - QUÉBEC - CONTROL DATA

INSTITUT CONTROL DATA

service de formation de Control Data Canada Ltée,

2020 Université, suite 1600,
Montréal, P.Q.

284-8484

STATION DE METRO MCGILL
DANS NOTRE EDIFICE



AVANT DE CHOISIR un CENTRE DE FORMATION

- Regardez autour
- Comparez les différentes écoles
- Obtenez tous les renseignements
- Ne vous inscrivez pas à votre première visite

Gouv. du Québec Permis 749747

Les véritables enjeux de la présente négociation

par Yvon Charbonneau



Sept mois après le dépôt de l'ensemble de nos demandes, nous attendons encore des réponses de la partie patronale sur plusieurs questions importantes: enseignement à l'enfance inadaptée et aux adultes, spécialistes à l'élémentaire, maternelles et pré-maternelles plans de classification, régimes d'assurances, etc...

Comment expliquer que la partie patronale gouvernementale négocie avec autant de "lenteur et d'inefficacité apparentes"? Comment se fait-il que le patron soit aussi "insensible" à nos revendications et à celles du Front commun du secteur public? Comment imaginer que les services publics au Québec soient administrés par des gestionnaires aussi "incompétents"? C'est en ces termes, de compétence, de lenteur, d'efficacité et de bonne foi, que malheureusement la plupart des observateurs même sympathiques aux travailleurs, discutent de la négociation. Ce genre d'explication peut nous don-

ner une idée du "fonctionnement" patronal/gouvernemental actuel, mais il ne tient pas compte de certains enjeux fondamentaux, de certaines réalités qui mettent en opposition les diverses classes sociales au Québec, par le biais de leurs structures respectives, la bourgeoisie par le gouvernement, les travailleurs par leurs syndicats.

Difficilement justifiable

Certes, du simple point de vue administratif, on s'explique mal pourquoi le gouvernement n'a pas réussi à préparer plus rapidement des réponses, même minimales, à l'ensemble des revendications syndicales. On ne comprend guère pourquoi le gouvernement prévoit, par arrêté-en-Conseil, la possibilité de négociations locales dans les commissions scolaires et fait tout par la suite pour en empêcher le déroulement normal, tout cela de la part d'un gouvernement dont le ministre de l'Éducation pré-

conise la décentralisation...

Pas facile pour cet employeur de justifier des offres discriminatoires envers son personnel féminin, au point d'encourir la dénonciation du Conseil du statut de la femme, organisme-conseil privilégié du gouvernement. Comment ne pas s'étonner de ce qu'un gouvernement dépense des millions en enquêtes de toutes sortes, présumément destinées à l'orienter dans ses politiques. (le groupe COMMEL a recommandé au gouvernement d'améliorer les services d'enseignement dans toutes les petites commissions scolaires. Deux groupes de travail ont recommandé au MEQ d'améliorer la charge de travail des enseignants de commissions scolaires et de CEGEP, et un comité ministériel étudie depuis 1969 les conditions à faire à l'enfance inadaptée) sans que le patron ne puisse faire de propositions à ce jour.

L'enseignement aux adultes, l'enseignement professionnel, la condition des

régions excentriques ont fait l'objet de savantes et coûteuses études, tant à la Fédération des commissions scolaires au MEQ, sans que ces questions ne fassent l'objet de propositions valables; l'enseignement de l'éducation physique, l'organisation du sport scolaire, le développement des bibliothèques scolaires, des services d'orientation et d'information scolaire, les milieux défavorisés, voilà quelques questions, parmi tant d'autres, sur lesquelles se sont "penchés" des comités de zélés fonctionnaires, mandatés par le ministre Cloutier, dont les travaux garnissent maintenant les tablettes de tous les ministres de l'Éducation passés et futurs, tout en laissant dans un état de sous-équipement lamentable, humain ou matériel, les réseaux de l'enseignement public.

Nous pourrions allonger encore beaucoup cette liste des priorités, identifiées, scrutées, étudiées, découpées, proposées, programmées et... oubliées par les autorités,

quand le moment arrive de prendre des orientations nouvelles.

Pendant ce temps...

Pendant ce temps, les demandes les plus légitimes des travailleurs de l'enseignement, enseignants, soutien, professionnels, sont méprisées, tant en ce qui touche les conditions de travail, la sécurité d'emploi, les congés-maternités que les salaires.

Pendant ce temps, le ministre Parent zigzague avec une adresse fort appréciée de ses partenaires, à travers ses dossiers, ou plutôt les dossiers du Conseil du trésor qu'il a mandaté de nous faire avaler.

Pendant ce temps, le ministre Parent coordonne, ordonne, désordonne, lance des ultimatums, réprimande ses partenaires qui ont cru qu'on leur demandait une job de bras, est réprimandé par ses partenaires comme seigneur de zizanie.

Pendant ce temps, le

ministre Parent accuse la C.E.Q. de ne pas négocier (lire: de ne pas signer des offres inférieures au décret, décret de 1972), accuse les enseignants et les parents de poser un geste illégal en se rencontrant pour discuter de négociations et des juges décorent nos bureaux d'injonctions en nous empêchant de parler aux parents.

Pendant ce temps, le ministre Parent (avec un grand "P"), refuse aux parents (avec des petits "p") l'accès aux tables de négociation, ce que la C.E.Q. s'est déclarée prête à accepter. Les commissions scolaires font des lock-outs, illégaux et irresponsables, coupent des salaires, accentuent la répression.

Pendant ce temps, les étudiants, les parents, les travailleurs de l'enseignement luttent pour améliorer la qualité de l'enseignement

la suite à la page 28

CEGEP



ANDRÉ-LAURENDEAU

1111, rue LAPIERRE, LASALLE, QUE.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL:

CONCENTRATIONS: Sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences humaines, sciences de l'administration, lettres.

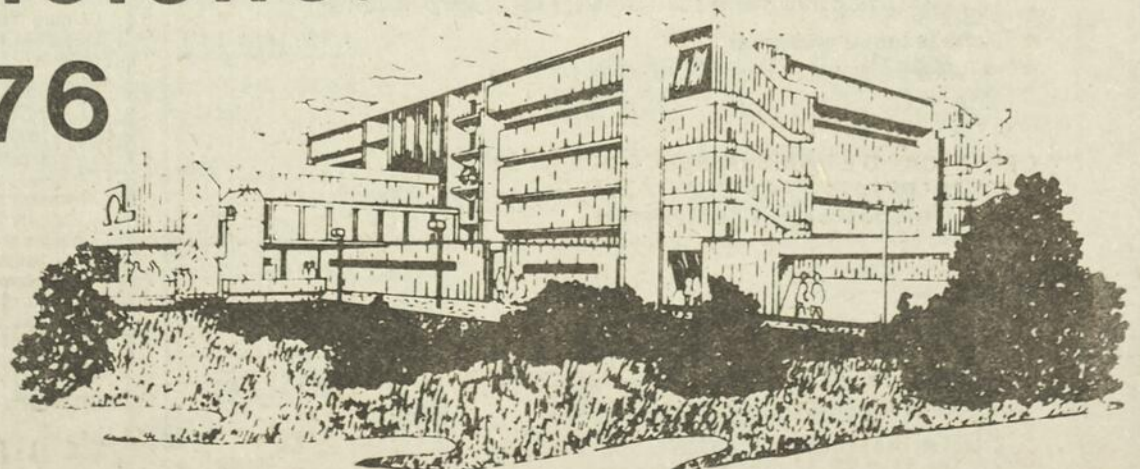
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL:

SPÉCIALISATIONS: Techniques administratives, techniques infirmières, secrétariat, techniques du génie civil.

Ouverture officielle:
septembre 1976

CAPACITÉ:

4000 étudiants



Enfin le sud-ouest de Montréal a son cegep

Université du Québec à Trois-Rivières

SESSION D'AUTOMNE 1976

ADMISSION A TEMPS COMPLET ET A TEMPS PARTIEL

Études de premier cycle

BACCALAURÉATS SPÉCIALISÉS

Arts et sciences humaines

Arts plastiques	Enfance inadaptée
Enseignement (arts plastiques)	Enseignement élémentaire
Enseignement (enfance inadaptée)	Enseignement (musique)
Enseignement préscolaire	Enseignement secondaire (études françaises)

Enseignement secondaire (études anglaises)	Enseignement secondaire (histoire)
Enseignement secondaire (sc. religieuses)	Génagogie
Langues modernes (études anglaises)	Histoire
Lettres (études françaises)	Langues modernes (traduction)
Linguistique	Lettres (littérature québécoise)
Philosophie	Musique
Sciences de l'éducation	Psychologie
	Théologie

Sciences pures, appliquées et de la santé

Éducation physique	Enseignement (éducation physique)
Enseignement secondaire (administration)	Enseignement secondaire (biologie)
Enseignement secondaire (chimie)	Enseignement secondaire (mathématiques)
Enseignement secondaire (physique)	Sciences (biochimie)
Sciences (biologie)	Sciences (biophysique)
Sciences (chimie)	Sciences (mathématiques)
Sciences (physique)	Sciences (physique-chimie)
Sciences appliquées (génie électrique)	Sciences appliquées (génie industriel)
Sciences de la santé (biologie)	Sciences de la santé (nursing)
Enseignement technique	Enseignement professionnel au secondaire

Sciences sociales et de l'administration

Administration	Économique
Enseignement secondaire (géographie)	Géographie
Récréologie	Recherche opérationnelle
	Sciences comptables

CERTIFICATS

Arts et sciences humaines

Archéologie	Enfance inadaptée
Histoire	Langue et littérature anglaises
Lettres	Philosophie
Sciences religieuses	Sciences de l'éducation (général)
Traduction	

Sciences pures, appliquées et de la santé

Biologie	Biologie humaine
Chimie	Éducation physique
Entraînement sportif	Mathématiques
Nursing communautaire	Physique
Sciences de l'éducation (professionnel)	

Sciences sociales et de l'administration

Administration	Économique
Géographie	Sciences comptables

Conditions d'admission

- DEC ou l'équivalent avec profil pertinent
- 23 ans d'âge, connaissances suffisantes, expérience pertinente

Dates limites d'admission

- étudiant à temps complet: 1er mars 1976
- ou
- étudiant à temps partiel: 2 août 1976

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à:

Le Bureau du registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières
G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Trois-Rivières est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

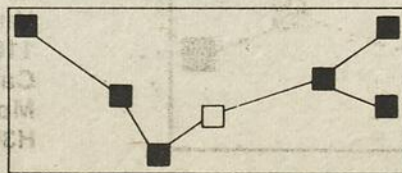


Photo Claire Beaugrand-Champagne

Déjà le 14 novembre dernier, les enseignants francophones et anglophones, membres du Front commun, étaient descendus dans la rue pour faire valoir leurs revendications.

Les enjeux...

(suite de la page 27)

public, pour lequel des millions de travailleurs québécois ont payé et dans lequel ils ont fondé leur espoir.

Pourquoi tout ce bruit; pourquoi toute cette lutte?

C'est qu'au fond, les autorités en place ont un mandat réel qui leur vient du pouvoir économique et fi-

nancier et de la classe sociale qui s'appelle la grande bourgeoisie. Les valets du capital qui nous dirigent agissent de façon compétente (malgré les apparences et certaines contradictions passagères), mais dans le sens des intérêts qu'ils représentent.

Toute l'activité économique d'une société n'a de sens que par les services so-

ciaux, éducatifs et culturels qu'elle prône; mais au Québec, comme dans les autres sociétés dominées par les agents du capital, c'est sur le dos des travailleurs et des bénéficiaires et usagers des services publics que le pouvoir cherche à résoudre ses contradictions et à protéger les marges de profit des vrais "boss" du Québec.

M. Charbonneau est le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

LE BUREAU DES ECOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL

Inscription annuelle des élèves Du 23 au 27 février inclusivement

Conformément aux règlements du Ministère de l'Éducation, le Bureau des écoles protestantes du grand Montréal doit inscrire tous ses anciens et futurs élèves pour l'année scolaire 1976-77 suivant les procédures et les fiches d'inscription imposées par le Ministère.

Fiches d'inscription

Les fiches d'inscription doivent être complétées par le parent ou le tuteur légal de chaque enfant qui fréquentera une des écoles du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal au cours de la prochaine année scolaire.

Les élèves actuellement inscrits dans une des écoles du B.E.P.G.M. recevront une fiche d'inscription qui devra être remplie et retournée par le parent ou tuteur.

Si un ou plusieurs enfants d'une même famille s'inscrivent pour la première fois à l'école en septembre 1976, le parent ou le tuteur sont priés d'en aviser immédiatement le principal de l'école protestante la plus proche pour obtenir une copie de la fiche requise.

Date et heure d'inscription

Du 23 au 27 février inclusivement entre 9 heures et 12 heures et entre 13 heures 30 et 16 heures.

Lieu d'inscription

L'école protestante élémentaire ou secondaire la plus proche, suivant le cas. La liste des écoles se trouve à la page 1537 de l'annuaire téléphonique.

Age d'admission

Maternelle — 5 ans avant le 1er octobre 1976

1ère année — 6 ans avant le 1er octobre 1976

Documents requis

Maternelle et 1ère année — certificats de naissance

Autres années — pour un élève qui s'inscrit à l'école pour la première fois, un bulletin de l'école précédente.

Langue d'enseignement

Le parent ou tuteur doit indiquer la langue d'enseignement (anglais ou français) sur la fiche officielle d'inscription.

Des tests seront donnés dans les cas suivants:

- Pour tous les élèves dont la fiche d'inscription indique une demande de changement de langue d'enseignement.
- Pour tous les élèves qui s'inscrivent pour la première fois, à l'exception de ceux dont les parents affirment solennellement au moment de l'inscription que la langue dans laquelle l'élève doit recevoir l'enseignement est la langue maternelle de leur enfant ou celle habituellement parlée à la maison, et à l'exception de ceux qui recevaient l'enseignement dans la même langue dans une autre commission scolaire.

Nonobstant les exceptions mentionnées ci-dessus, la commission scolaire peut exiger qu'un élève subisse les tests, si elle a des raisons de croire que sa connaissance de la langue d'enseignement n'est pas suffisante.

Le Ministre peut également exiger que tout élève subisse les tests.

On avisera les parents de la date des tests.

UNE FOIS REMPLIES LES FICHES DOIVENT ÊTRE RETOURNÉES AUX ÉCOLES DE VOTRE QUARTIER AU PLUS TARD LE VENDREDI 27 FÉVRIER 1976

M. R. FOX,
Directeur Général

Jeudi prochain
19 février
LE JOUR vous
présentera un
cahier spécial
sur
le livre

Pour renseignements:
Francine Tremblay
331-8961

COURS DE
TISSAGE

LECLERC
DEBUTANT LE 23 FÉVRIER.
20 HEURES \$70.00

COURS DE
TAPISSERIE

GOBELIN
DEBUTANT EN MARS 76
30 HEURES \$95.00

* 381-5782
* 384-9500

Inscription
des
maintenant

(Permis de Culture
Personnelle du Min. de
l'Éducation - 749535)

Métiers à tisser tous modèles, toutes
grandeurs en magasin pour livraison
immédiate. Aussi fil à tisser, coton,
laine, lin, etc...

CENTRE DE TISSAGE
Leclerc
WEAVING CENTER
9210 LAJEUNESSE MONTREAL H2M-1S2

SESSION AUTOMNE 1976

PROGRAMMES CONDUISANT AU BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (90 CRÉDITS)

Un astérisque à la droite d'un programme indique qu'il s'agit d'un programme contingenté (programme pouvant accepter un nombre limité de candidats).

FAMILLE DES ARTS

- Programmes: —Arts dramatique*
—Arts plastiques*
—Enseignement (arts plastiques*)
—Design 2D*
—Design 3D
—Enseignement (musique)
—Histoire de l'art

FAMILLE FORMATION DES MAITRES

- Programmes: —Enseignement (éducation physique*)
—Enseignement (élémentaire: Profil A: préscolaire et élémentaire
Profil B: élémentaire
—Enseignement (préscolaire et élémentaire) (chantier)
—Enseignement (enfance inadaptée):
Profil A: enseignement
Profil B: éducation de groupe
—Information scolaire et professionnelle*
—Enseignement professionnel

FAMILLE DES LETTRES

- Programmes: —Animation culturelle*
—Education culturelle
—français (langue maternelle)
—français (langue seconde)
—anglais (langue seconde)
—Communication*
—Recherche culturelle
—Etudes littéraires
—Linguistique

FAMILLE DES SCIENCES

- Programmes: —Biologie*
—Enseignement secondaire (biologie)
—Chimie
—Enseignement secondaire (chimie)
—Mathématiques
—Enseignement secondaire (mathématiques)
—Physique
—Enseignement secondaire (physique)

- Géologie
—Géographie physique
—Enseignement professionnel (technique de la mécanique)
—Enseignement professionnel (électrotechnique)
—Informatique de gestion (A titre exceptionnel, les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 15 avril 1976)

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES

- Programmes: —Géographie
—Enseignement secondaire (géographie)
—Histoire
—Enseignement secondaire (histoire)
—Philosophie
—Science politique
—Psychologie*
—Sciences religieuses
—Enseignement secondaire (sciences religieuses)
—Sociologie
—Relations humaines*
—Travail social*
option: intervention clinique
option: intervention sociale
—Sciences juridiques*
—Enseignement (sexologie)

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

- Programmes: —Administration
—Cheminement
A: général
B: sciences comptables
C: sciences immobilières
—Enseignement secondaire (administration)
—Economie
—Etudes urbaines*

PROGRAMMES CONDUISANT AU CERTIFICAT

FAMILLE FORMATION DES MAITRES

- Certificat en sciences de l'éducation (programme de 30 crédits):
Profil A: général
Profil B: professionnel

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

- Certificat en administration (programme de 36 crédits)
Concentration:
—général
—santé
—personnel et relations de travail
—administration publique
—administration scolaire
—administration policière
—sciences comptables
—informatique
—marketing
—finances
—évaluation foncière
—administration bancaire
—administration de la coopérative
—approvisionnement
—assurances
—sciences immobilières
—transport
—Certificat en administration (chantier) (programme de 36 crédits) (Joliette, St-Jérôme)
—Certificat en économie (programme de 30 crédits)
—Certificat en sciences comptables (programme de 30 crédits)

FAMILLE DES LETTRES (programme de 30 crédits)

- Certificat de linguistique
—Certificat en animation culturelle
—Certificat d'enseignement du français
—classe d'accueil et d'immersion
—langue seconde
—Certificat de français écrit

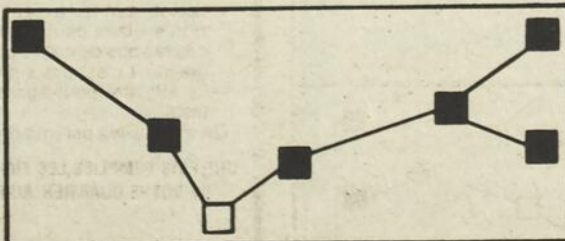
DATES LIMITES DE PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ADMISSION:

- À TEMPS COMPLET POUR TOUS LES PROGRAMMES
—À TEMPS PARTIEL POUR LES PROGRAMMES CONTINGENTÉS
■ 1er MARS 1976
—À TEMPS PARTIEL POUR LES PROGRAMMES NON CONTINGENTÉS
■ 1er JUILLET 1976

■ RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: (514) 282-7161

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'université du Québec

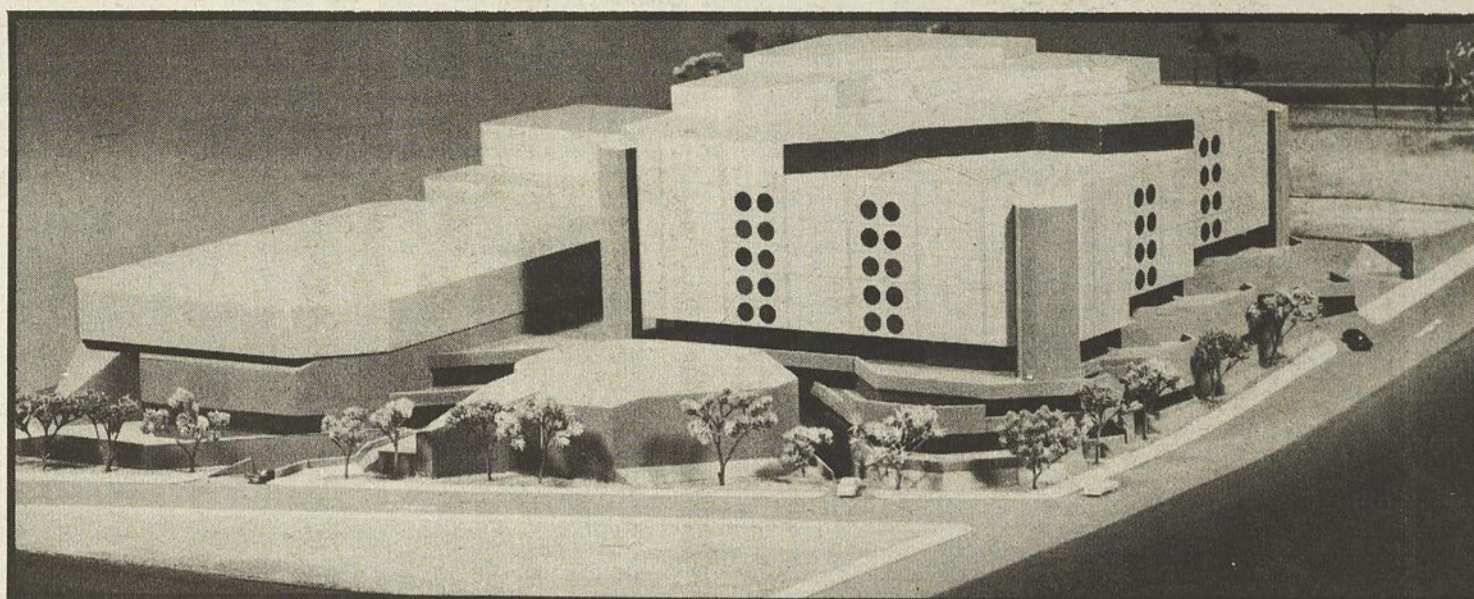


Adresse pour demander un formulaire:

Bureau du Registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187 rue Bleury, local 2930
Case postale 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

Au C.E.G.E.P. du Vieux Montréal

le plus large éventail d'options au Québec



- Un nouveau campus au 255 est, rue Ontario sera ouvert en septembre prochain.
- Doté d'un **Centre d'éducation physique et de sport** des plus modernes et déjà accessible à la clientèle étudiante.
- Un amphithéâtre de 900 places pour le théâtre, le cinéma, cours et conférences.
- Un bloc de 11 étages pour l'enseignement.
- Un **Centre de ressources didactiques**, regroupant les services auxiliaires à la pédagogie.
- En plein centre-ville, à moins de 5 minutes de marche de 3 stations de métro (St-Laurent, Berry-DeMontigny et Sherbrooke), de la Bibliothèque nationale du Québec, du Vidéographe, des librairies, commerces et hôpitaux, de l'Université du Québec.

Enseignements offerts

Programmes généraux

Sciences de la santé
Sciences pures et appliquées
Sciences humaines
 Droit
 Géographie
 Histoire
 Philosophie
 Sciences de l'éducation
 Sciences sociales
 Service social
 Psychologie
Lettres
 Lettres françaises
 Lettres anglaises
 Langues modernes (espagnol et allemand)
Sciences de l'administration
Arts plastiques

Programmes professionnels

Techniques biologiques
 Techniques infirmières
Techniques physiques
 Techniques de l'architecture
 Techniques de génie civil
 Techniques de la mécanique
 Fabrication mécanique
 Équipement motorisé
 Dessin de conception mécanique
 Electrotechnique
 Electrodynamique
 Instrumentation et contrôle
 Electronique comprenant des spécialisations en ordinateurs
 Télécommunications et équipements audio-visuels
 Techniques de la métallurgie
Techniques humaines
 Techniques d'éducation spécialisée
 Techniques d'assistance sociale
 Techniques des loisirs
Techniques de l'administration
 Marketing
 Finance
 Assurances générales
 Informatique
Arts
 Céramique
 Esthétique de présentation
 Aménagement d'intérieurs
 Photographie
 Graphisme
 Techniques de design industriel



Pour s'inscrire au **cégep du Vieux Montréal** adresser sa demande au Service régional d'admission du Montréal métropolitain, C.P. 70, succursale Bourassa, Montréal H2C 3E7, **avant le 1er mars 1976.**

ce que j'en pense...

par
**Laurent
Laplanche**



Une étrange décision

C'est au nom du pragmatisme que la Cour suprême des Etats-Unis a décidé de "libéraliser" les contributions électorales. Certes, les savants juges ont souligné qu'on ne peut guère, au plan des principes, reprocher à un homme ou à une corporation d'investir autant de ressources qu'il (ou elle) le veut dans la défense de ses idées, mais ce n'est pas surtout sur ce terrain théorique que la Cour suprême a édifié sa décision. La Cour suprême s'est surtout laissée impressionner par le fait qu'il demeure extrêmement difficile, au plan pratique, de faire respecter les limites qu'imposait la récente loi. Comment, en effet, limiter vraiment les contributions à \$1,000 si une entreprise peut, par le biais de services professionnels ou par l'achat direct de périodes d'antenne, aider puissamment un parti? Même si les difficultés dont fait état la Cour suprême sont réelles, il est regrettable qu'on ait choisi la voie facile. Déjà, à Québec, comme il fallait s'y attendre, certains stratèges libéraux brandissent la décision américaine comme la preuve qu'il faut, en matière de pureté électorale, savoir s'arrêter...

Un Québec plus rapide

Au moment même où le Québec, avec une célérité qui l'honore, mettait \$50,000 à la disposition des sinistres du Guatemala, les autorités fédérales s'empêtraient dans les formalités. 38 médecins canadiens devaient, en effet, faire le pied de grue en attendant que le gouvernement fédéral autorise l'envoi d'un hôpital mobile au Guatemala. Sans un tel hôpital l'intervention des médecins en sol guatémaltèque se trouve presque frappée de stérilité. Le gouvernement central montre pourtant un empressement extrême lorsqu'il s'agit de passer par-dessus la tête des gouvernements provinciaux pour envahir de nouvelles juridictions. Il est vrai que les sinistres guatémaltèques ne votent pas.

Toujours l'acharnement

Tout récemment le gouvernement québécois s'étonnait de ce que le gouvernement fédéral se permette de déclencher un nouveau procès contre le docteur Morgentaler alors que l'administration de la justice relève clairement des provinces. Ma suggestion était alors la suivante: que le Québec commence par accorder lui-même ce nouveau procès au docteur Morgentaler et qu'il se lance ensuite — mais ensuite seulement — dans un débat légal avec le gouvernement fédéral. Le Québec réagit autrement: bien loin de préserver d'abord les droits de M. Morgentaler, le gou-



Mais oui, qu'il se fâche!

M. Wagner, paraît-il, est exaspéré. Il trouve qu'on attache beaucoup trop d'importance à ce fameux fonds secret dont il tire pourtant des revenus depuis déjà un certain temps. M. Wagner menace même d'intenter des poursuites. J'avoue que je m'en réjouis grandement: si

le recours judiciaire est le seul moyen d'obtenir enfin la vérité sur ce fonds secret, allons-y au plus tôt. Espérons, par conséquent que M. Wagner parviendra d'ici peu au point d'ébullition et qu'il déclenchera toute une série de "procès éclairants".

La confession de M. Parent

M. Oswald Parent, on le sait, déplore l'escalade à laquelle se livrent, d'après lui, ceux qui participent aux négociations de la fonction publique. M. Parent reconnaît d'autre part très explicitement que certaines commissions scolaires et certains hôpitaux ont participé directement à cette escalade. Là où la chose se complique, c'est au moment où M. Parent écrit ceci: "Je n'ai jamais affirmé que le gouvernement se dissociait des gestes posés par ses partenaires". Comment, en effet, M. Parent peut-il blâmer l'intensification des moyens de pression s'il demeure solidaire d'organismes qui ont contribué à cette même intensification? Souple comme pas un, M. Parent est-il en train de se botter le derrière lui-même alors que nous pourrions très bien faire cela à sa place?

Ai-je bien compris?

"Je n'éprouverais aucun scrupule à vendre à l'étranger du poisson pollué". A lire une déclaration aussi farfelue, il y a de quoi, vous l'admettez, mettre en doute l'éclairage, les journalistes, les typographes, les

agences de presse, que saise-je encore? Non, il n'est pas possible, se dit-on, que notre



Roméo Leblanc, ministre fédéral des Pêcheries

sympathique ministre fédéral des Pêcheries, un francophone en plus, un homme qui a certainement dû fréquenter la Sagouine dans ses jeunes années, vienne nous débiter des horreurs semblables. Et pourtant, c'est vrai. Et honteux!

Une question révoltante

Nul doute qu'un certain nombre de viols ne sont jamais connus du public précisément parce que les victimes préfèrent ne rien dire et choisissent de ne pas affronter les questions des avocats. On comprend pourquoi en lisant le compte rendu de ce procès auquel a assisté ces jours derniers la population de Philadelphie. Le juge qui entendait la cause a, en effet, ordonné à la victime de répondre aux questions que la défense lui posait au sujet de sa virginité. Heureusement, une loi est présentement en préparation qui interdira à l'avenir toute question sur "la vie sexuelle passée" des victimes. Il est temps!

L'annexion progresse-t-elle?

Un lecteur m'expédie copie d'un communiqué émanant de "Mrs J. Moxley Head, publications section" et qui attribue à ce service l'adresse suivante: "Place Vincent Massey, 12th floor, Ottawa, Ontario K1A 0H3, Canada". Et le lecteur

ajoute: "La Place Vincent Massey est à Hull, au 351, boulevard Saint-Joseph". Ceci se passe de commentaires.

Vite un prix!

Quand il y a des prix pour les meilleurs commerciaux, il y en a aussi pour les

pires. Dès lors, pourquoi ne pas décerner tout de suite et sans discussion le championnat du navet le mieux constitué au sinistre individu qui, année après année, trouve moyen de rendre les commerciaux du "Petit Colonel" encore plus bêtes, qui dit pire?

VENTE ÉTIQUETTE JAUNE

Sur toute notre marchandise portant une "étiquette jaune"

Exemple:

CORDUROY Lee

Délavés Baggies
Jeans Baggies
ou Jeans 14 oz

Special 2 pour \$21.99

SIROIS JEANS

3835, rue Wellington Verdun <small>(voisin du théâtre Odéon)</small> 767-0327	3122, Chemin Chambly Longueuil 674-0225
1887 est, rue Mont-Royal <small>(coin Cartier)</small> 525-4747	4057 est, rue Sainte-Catherine <small>(coin Pie IX)</small> 527-0240

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinéma

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Hindenburg": 12.20, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 935-3313. "Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1933. "Anomalies" et "Sinthia".

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30 vend. et samedi, dernier spectacle à 11.45.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer": 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35.

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Trahison se paie cash" et "Les durs".

CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole": 2.50, 6.10, 9.25 "Kara tigrisse aux mains d'acier": 1.20, 4.35, 7.50.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.

CINÉ-CENTRE No 1: 1430 Bleury, 288-7102. "Chinoise Connection": 12.30, 4.05, 7.40. "Fist of Fury": 2.20, 5.55, 9.30.

CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "The Return of the Pink Panther": 2.00, 5.15, 9.10 "Smile": 3.50, 7.15, Vendredi et samedi: "Animal Crackers" à minuit.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Que la fête commence": 7.30, sam.: 7.30, dim.: 3.15, 7.30. "La grande bourgeoisie": 9.35, sam.: 5.25, 9.35 dim.: 1.15, 5.25, 9.35.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La tête de Normande St-Onge": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "American Graffiti": 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le crime de l'Orient-Express": 7.15, 9.30 sam. & dim: 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30, samedi: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. Salle Renais: "Violence et Passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (sam) et 9.30 (dim.) Salle Eismstein: "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. Salle 1: "Trahison se paie cash" et "Plein la gueule". Salle 2: "Le sexe qui parle" et "Avortement clandestin". Salle 3: "Dernière

chance" et "Nuits d'amour et d'épouvante".

Salle 4: "Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole" et "Au tropique du cancer".

Salle 5: "Blackbeard's Ghost": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.25, 7.15, 9.15.

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Blackbeard's Ghost": 1.15, 3.10, 5.05, 7.05, 9.00.

MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa est, 381-6116. "Mandigo": 9.20, sam.: 3.10, 9.20, dim: 1.00, 5.10, 9.20 "Un justicier dans la ville": 7.30, sam.: 7.30, dim: 3.20, 7.30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30 vend et samedi, dernier spectacle à 11.45.

MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Killer Elite": 12.30, 4.40, 9.10 "Rollerball": 2.30, 7.00.

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Jeudi: "Antonia: Portrait of a Woman": 7.00, "Le soleil a pas d'chance": 8.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Framed": 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05.

PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Bambi": 2.55, 9.30, "Lepays sauvage": 1.05, 4.25, 7.45.

PAPINEAU 2: "Les 4 mousquetaires": 1.10, 5.10, 9.10 "Permission d'aimer": 3.15, 7.15.

PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "American Graffiti (s.t. français): 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 samedi dernier spectacle à 11.35.

PARISIEN II: "Le baiser": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.40.

PARISIEN 3: "Hustle": 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 samedi dernier spectacle à 11.25.

PARISIEN 4: "La raison du plus fou": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, samedi dernier spectacle à 11.25.

PARISIEN 5: "Story of O": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi dernier spectacle à 11.00.

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Carry On Behind": 7.15, 9.15 sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30 samedi dernier spectacle à 11.45.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O. 866-2644. "Dog Day Afternoon": 1.10, 3.35, 6.00, 8.30.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "Tarz, Jane, Cheetah and Boy": 12.00, 2.50, 5.40, 8.35 et "Roadside Service": 1.30, 4.20, 7.15, 9.45.

RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. "Réincarnation de Peter Proud": 1.20, 5.10, 9.00. "Les gagnants": 3.20, 7.10.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Old Dracula": 1.00, 2.45, 4.25, 6.10, 7.45, 9.25.

SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man Who Would Be King": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.25.

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Le blanc, le jaune, le noir": 2.25, 6.05, 9.50. "Opération Lady Marlène": 12.50, 4.30,

8.10.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "Arthur Rubinstein, Love of Life": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10 sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30.

VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinful Bed".

VIDÉOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "C'est pas un cadeau" de Tahami Rashed. Tous les soirs à 8h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30, vend & samedi dernier spectacle à 11.45.

YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978. "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30.

WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.

ECOLE CENTRALE DE ST-DENIS-SUR-LE-RICHELIEU: Samedi, dimanche et lundi (14, 15 et 16 février): "St-Denis dans le temps": 8.30.

CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 18 février: "Hiroshima, mon amour" d'Alain Renais: 7.00, "Que la bête meure" de Claude Chabrol: 8.45.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JUSTIN: 5025 rue Joffre, 353-2379. Ciné-participation présente, le 17 février: "Le monde de l'enfant" (5 films) à 8.00 Entrée libre.

CINEMAONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 17 février: "Dusseldorf équilibre urbain", à midi et 8h. Entrée libre.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Jeudi: "The Cheat" de Cecil B. De Mille (E.U. 1915): 7.00, Stan Brakhage Film Festival" (10 courts métrages): 9.00, vendredi et samedi: relâche.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Jeudi: "Oberhausen 75" (1) 6 films primés lors des Journées du court métrage d'Oberhausen 1975: 8.00.

CINE CAMPUS UQAM: 1301 rue Sherbrooke, 282-7083 (auditorium du Pavillon Lafontaine) Vendredi le 13 février: "Montréal Main" de Frank Vitale, à 8.30 Etudiants et employés.

CENTRE CULTUREL DE SHERBROOKE (salle Maurice O'Bready): 565-5445 Dimanche le 15 février: "Tintin et l'étoile mystérieuse" et "Le chant de la forêt": 2.00.

Théâtres

THEATRE DE LA MAIN: 1585 St-Laurent, 844-3236. Le Grand Cirque Ordinaire présente: "La stépette impossible", jeudi, vendredi et samedi, à 20h30.

QUAT'SOUS: 100 est, avenue des Pins, 845-7277. "Jeudi soir en pleine face" de Michel Beaulieu, par la troupe "La Manu-

facture", (Louise Gama-che et Christiane Raymond) mise en scène de Claude Maher. Du mardi au dimanche à 20h. Jusqu'au 21 février.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "L'empereur Jones", d'Eugene O'Neill et "Les précieuses ridicules" de Molière, mise en scène et rôle principal: Jean Coutu. Sur semaine, à 20h. samedi: 17.00 et 21.00 et dim: 19.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 21 février.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Pique nique en campagne" de Arrabal et "Le cosmonaute agricole" de Obaldia. Lundi et mardi 14h30. Mercredi et samedi: 20.30. Jusqu'au 3 mars.

LE PATRIOTE-EN-HAUT: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "La coupe Stainless" de Jean Barbeau, mise en scène d'Yvan Ponton, avec Michel Forget, Pierre Labelle, Yves Corbeil, Monique Joly et Francine Ruel à 20h. Relâche le lundi.

CITE DES JEUNES DE VAUDREUIL: 455-9311 Jeudi le 12 février: "La reine des chanteuses de pommes" présenté par le théâtre populaire du Québec, avec Nicole Leblanc et Guy Nadon, à 14h.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Le Club Frank Eros" Robidoux" par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et P. Houly, Jean-Guy et L. Munger) mise en scène de Guillermo de Andrea. Tous les soirs à 20h 30. Relâche le lundi. Jusqu'au 22 février.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Les vilains" comédie d'André Gille, d'après Ruzante, avec Luc Durand, Andrée Boucher, Denise Proulx, Jean-Louis Paris, Claude Gai et plusieurs autres. Du mardi au dimanche, à 20h30.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332 Edouard Montpetit (métro Laurier autobus 51) "Les Pichous" présentent: "Les mûres de Pierre" d'Yves Sauvageau, mise en scène de Gilbert Lepage. Les jeudi, vend. sam. & dim. à 20.30. Jusqu'au 29 février.

THÉÂTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS D'OTTAWA: 996-5051. Du 12 au 14 février: "Made-moiselle Marguerite" de Roberto Athayde, adaptation de Michel Tremblay, avec Monique Leyrac.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Jocelyn Bérubé", violon, à 23h. Entrée \$1.00. Vendredi et samedi: "Le théâtre national de mime du Québec", à 22.00.

EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Marie Dépatie et Ungava" à 21.30 et 23.30.

CAGE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259.

Lundi le 16 février: "Quintonal Jazz et Nébu", à 21.30 et 23.30. Entrée: \$2.50.

LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Jacques Michel". Semaine et dimanche à 21h. samedi à 20h et 23h. Commencant le 16 février: "Suzanne Garceau Off Broad way".

OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-3186. Vendredi le 13 février: "Bo Diddley" avec Louis Valois, Serge Fiori et Dennis Farmer à 19h30 et 22h.

VALENTIN: 291 rue Mont-Royal ouest, 849-1371. "Laura Kenyon". Mardi, mercredi et jeudi: 21.30 et 23.30, vendredi, samedi et dimanche: 22.30 et minuit trente.

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Aut'Chose" à 23h et 1h30.

CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Vendredi et samedi: "Duo guitare jazz" avec Daniel Lefrançois et Claude Bourdon, à 21.00. Entrée: \$1.50.

L'ATRE: 4461 rue St-Denis. Samedi: "Les Frères Brosse", à 21h. et 23h. Entrée: \$3.00.

LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Vendredi et samedi: "Raymond Lévesque", à 22h30. Entrée: \$1.50.

LA CROUTE: 191 St-Paul ouest, 843-7444. Jeudi et vendredi: "Monique Jutra" (chansons traditionnelles) et Edouard Boucher, violon. Samedi: "Monique Jutra" et Jérôme Arsenault, violon. Dès 21.30. Entrée: \$1.00.

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha" et l'accordéoniste "Matéus". Cette fin de semaine: "Yoland Guérard".

PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve) Du 10 au 15 février: "Yvon Deschamps", à 20.30, samedi: 18.30 et 22.00.

PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). Jeudi: "The National Lampoon Show": 20.30. Vendredi: Relâche. Samedi: "La-belle", à 20.30. Dimanche: "Benny Goodman and His All Stars": 20.30.

CAFÉ DU PORT: 356 Berri, 845-8765. Jeudi: "Son de laine" (duo chanteuses, guitares et flûtes) à 21h. Vendredi, samedi et dimanche: "Soirée de contes et légendes traditionnelles et libres", à 21h et 23h.

SOLEIL LEVANT, 286 rue Ste-Catherine ouest, 844-6028 ou 861-0657. Jeudi vendredi et samedi: "Ernie Nelson Quintet", à 21h.

CATHÉDRALE DU CHRIST ROI: rue Ste-Catherine angle Université. Samedi le 14 février: Concert de musique de Chambre, avec 8 musiciens. Au programme: A. Borodin, P. Hindemith, J. Brahms. A 17h. et l'entrée est libre.

PALAIS MONCALM: de Québec, 681-0237. Les 17 et 18 février: "L'Orchestre et les chœurs de l'Opéra Don Pasquale, sous la direction de Charles Dumas.

MUSÉE HISTORIQUE DE VAUDREUIL: 455-9311, poste 204-206. Samedi le 14 février: "Concert Intime" avec Gyorgy Teresi, violoniste et Charles Reiner, pianiste. Au programme: Schumann, Brahms et Franck. Entrée: \$3.50.

Télévision

●12.55
5 6 News
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie time "Timberjack", E.U. 1955. Drame de J. Kane avec Sterling Hayden, Vera Ralston et David Brian.
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émission du ministère de l'éducation
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - Magazine
●2.00
4 Adèle
6 All in the family
●2.15
17 Les Oriens
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Il habita parmi nous", Fr. 1960. Documentaire religieux de J. Lefel.
4 7 10 30 Les Olympiques
5 6 The Edge of night - Téléroman
12 Winter Olympics 1976
●2.45
17 Mains habiles mains agiles
●3.00
5 6 Take thirty - Actualité
17 Retraite ouverte ou fermée?
●3.30
5 6 Celebrity cooks
17 Poste frontière
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
5 6 Forest Rangers - Aventure
●4.30
2 (9) (11) 13 Le Gutenberg
4 Le sac "décolle"
5 6 Vison on
7 10 Patofville - Enfant
12 Celebrity dominoes
17 D'un québécois à l'autre
30 Dessins animés
●4.45
30 TV Bingo
●5.00
2 (11) Lassie - Aventure.
4 Les champions
5 6 What's new
7 10 30 L'homme de Fer - Policier
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Les affreux", Fr. 1949. Comédie satirique de M. Allégret avec Pierre Fresnay, Darry Cowl et Anne Collette.
12 It's Your Move - Jeu
17 Au pays des lutrins
●5.30
2 (11) Le monde en liberté - Documentaire
5 6 The Partridge family - Comédie
12 The price is right - Jeu
17 Tourlou
●5.50
4 Votre foyer madame
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir - Infor-

- 2 CBFT Montréal (R.-C.)
- 4 CFCM Québec (TVA)
- 5 CKMI Québec (CBC)
- 6 CBMT Montréal (CBC)
- 7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
- 9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
- 10 CFTM-TV Montréal (TVA)
- 11 CBVT Québec (R.-C.)
- 12 CFCF-TV Montréal (CTV)
- 13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)
- 17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
- 30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

mation
4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 Doctors in the house
12 Pulse - Information
17 Un mailloin de la chaîne
●6.30
5 6 The city at six
(11) Téléjournal national
17 L'Asie a notre porte
●6.40
(11) Téléjournal régional
●6.50
(11) Nouvelles du sport
●7.00
2 (11) Robinson Suisse
4 Aujourd'hui le 12 février
7 Rond Point
12 Winter olympics summary No 1
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 Les gros sous
●7.30
2 (9) (11) 13 Le travail à la chaîne
4 7 10 30 Les Olympiques - Jeux d'Innsbruck.
5 6 The Diane Stapley show - Variétés
17 Tam Ti Delam "Les loisirs"
●8.00
2 (9) (11) 13 Les grands films "Histoire d'une femme", It. 1969. Drame sentimental de L. Bercovici avec Bibi Anderson, Robert Stack et James Farentino.
5 6 The Carol Burnett show
12 Strets of San Francisco
●8.30
4 7 10 Jeudi 8h30. "Un coin de ciel bleu" E.U. 1965. Drame sentimental de G. Green avec Sidney Poitier, Elizabeth Hartman et Shelley Winters.
17 Portraits
30 Jeudi 8h30 "Tu seras terriblement gentille", Fr. 1967. Drame sentimental de D. Sanders avec Karen Blangueron, Frédéric de Pasquale et Lsle Bedos.
●9.00
5 6 The King of Kensington
12 The practice
●9.30
5 6 House of Pride
12 Harry-O - Policier.
17 Au gré de l'actualité
●10.00
2 (9) (11) 13 La sagouine
6 The Watson report
5 Police story
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles
TVA
5 6 Pee show
12 Olympic summary package No. 2
●10.50
2 (9)(11) Les nouvelles du sports et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Boney
4 7 10 30 Résumé Olympique
5 6 12 News
13 Ciné-soir - "Le cirque des horreurs" G.B. 1960. Drame d'horreur de S. Hayers avec Anton Diffring, Erika Remberg et Kenneth Griffith
●11.20
12 Pulse - Information
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin Show
●11.30
4 La météo
6 Montreal Tonight - Information
7 Informa 7
10 La couleur du temps
30 Ciné 11h30 - "Lady detective entre en scène. G.B. 1964. Comédie policière de G. Pollock avec Margaret Rutherford, Ron Moody et Stringer Davis
●11.35
4 Nouvelles du carnaval et pee wee
●11.45
Ciné-4 "Le troisième homme était une femme". E.U. 1964. Drame policier de D. Mann avec Susan Hayward, Dean Martin et Wilfrid Hyde-White.
7 10 Sans pantouffles "Les teuses en colants noirs", Jap. 1966. Drame policier de Y. Hasebe avec Akira Kobayashi, Chieko Masakura et Kusue Kano
●12.00
2 (11) Cinéma "Feuilles d'automne". E.U. 1956. Mélodrame de R. Aldrich avec Joan Crawford, Cliff Robertson et Vera Miles
6 Cine-Six - "The great Victor Herbert", E.U. 1939. Film biographique de A.L. Stone avec Walter Connolly, Mary Martin et Allan Jones.
12 The 12 Midnight Movie - "My darling Clementine", E.U. 1946. Western de F. Ford avec Henry Fonda, Linda Darnell et Victor Mature
●1.15
10 Sans pantouffles - "La bataille d'Alger", It. 1966. Drame social de G. Pontecorvo avec Brahim Haggiag, Jean Martin et Yacef Saadi.
●1.30
2 Le téléjournal
●2.45
10 Le 10 vous informe



La grenouille et le témoin

Faisant semblant de ne pas comprendre la question que lui posait le journaliste de "Présent", le ministre Jean Cournoyer a déclaré hier que nous sommes trop peu nombreux pour nous doter d'un secteur-témoin dans l'industrie pétrolière. "Nous ne sommes que six millions et ils sont 225 millions de l'autre côté de la frontière et il y en a quelques milliards à travers le monde, nous a appris le ministre des Richesses naturelles. Vous savez ce qui est arrivé à la grenouille".

Dans le domaine de l'amiante, l'État québécois fait également semblant de ne pas comprendre la suggestion qui lui est faite d'acquiescer au moins une partie de l'industrie. Au lieu d'admettre qu'il peut y avoir avantage à savoir de l'intérieur comment fonctionne l'industrie de l'amiante, nos gouvernants préfèrent dénoncer les "maniaques de la nationalisation".

Dans le domaine agricole, exactement de la même manière, on déplore année après année les difficultés qu'éprouvent les fermiers québécois à s'approvisionner en grains, mais on se refuse toujours à disputer aux sociétés du type Bunge ou Richardson ou Cargill le secret de leurs opérations.

Sur trois fronts importants, en somme, le Québec ne voit pas la différence entre le fait de comprendre et celui de contrôler, entre l'utilité de percer les secrets et l'utilité d'une prise de possession, entre l'urgence de devenir un observateur averti et celle de devenir seul propriétaire. Nos gouvernants s'obstinent à s'enfermer eux-mêmes dans une alternative étanche: ou bien on laisse l'industrie tranquille, ou bien on la nationalise au complet. Et comme la nationalisation ne constitue pas le sport favori de nos gouvernants actuels, on laisse l'entreprise privée faire ce qu'elle veut avec le pétrole, avec l'amiante, avec les grains de provende.

Evidemment, nos gouvernants se croient capables d'exercer de l'extérieur un contrôle efficace sur ces

secteurs industriels. Ils ne sont, nous disent-ils, ni ignorants, ni faibles, ni dupes. Pourtant, il est manifeste qu'ils ne parviennent pas à surmonter les difficultés que leur crée l'entreprise privée, ni à percer les secrets dont elle s'entoure..

En plein coeur de la grève de l'amiante, nos gouvernements semblaient tout ignorer de la situation présente et future de cette industrie. L'industrie avait-elle l'intention ou les moyens de se désintéresser des mines québécoises? L'industrie s'en allait-elle vers une année de prospérité sans exemple ou vers une impasse douloureuse? L'industrie parvenait-elle dans d'autres pays à mieux contrôler l'amiantose? Le Québec n'en savait rien et il a donc cru à peu près tout ce que l'industrie affirmait.

Même chose au moment où le pétrole s'est fait rare. Nos contrôles étaient si insuffisants et si théoriques que l'on ne parvenait pas à savoir si les raffineries installées sur notre propre territoire — comme Golden Eagle — contribuaient à aggraver la rareté ou nous aidaient à la contrer. Aujourd'hui encore, ces sympathiques commis-voyageurs que sont MM. Trudeau et Bourassa font semblant de discuter pétrole en Iran ou au Vénézuéla, mais ils ne savent à peu près rien des achats que les multinationales du pétrole ont l'intention de faire pour notre consommation dans ces pays.

Même chose dans le domaine agricole où les grains se font rares et chers sans que nous sachions toujours pourquoi. Pendant longtemps, on a reproché aux organismes mis sur pied par le gouvernement fédéral de favoriser les fermiers de l'Ouest aux dépens de l'agriculture québécoise. Lorsqu'enfin Ottawa s'est décidé à niveler les prix et les chances d'un bout à l'autre du pays, on s'est aperçu que la situation des Québécois ne s'améliorait pourtant pas automatiquement. Une conclusion s'impose, même si on se refuse encore à la

tirer: le Québec ne tirera pleinement avantage des concessions offertes par Ottawa qu'à condition de s'intéresser de beaucoup plus près au mystérieux commerce des grains.

Pour que cesse ce jeu de dupes dont le Québec fait les frais, il faut connaître de l'intérieur les secteurs industriels qu'on veut mieux encadrer. Il faut, au coeur de l'industrie de l'amiante, posséder au moins une tête de pont québécoise. Peut-être ne nous donnerait-elle pas la première place dans l'industrie de l'amiante, mais elle empêcherait les magnats de ce secteur de se payer paisiblement notre tête. Dans le secteur des grains de provende, pourquoi pas une intervention québécoise mise au point par la rencontre de l'État et de la Coopérative fédérée? Encore là, le but de l'exercice serait, non pas d'enlever immédiatement leur prépondérance aux cartels existants, mais de connaître leurs moeurs et leur marge de manoeuvre. Et pourquoi, dans un troisième domaine, SOQUIP ne devrait-elle pas en apprendre et nous en dire plus long sur les us et coutumes qui ont cours dans l'industrie pétrolière?

Ce que M. Cournoyer tente de nous faire croire, c'est que les petits doivent, en plus de demeurer petits, être aveugles. Un secteur-témoin, ça lui paraît du gaspillage, parce que les grands, selon lui, se moqueront éperdument de ce que les minables que nous sommes feront avec les miettes oubliées par les multinationales. Rien n'est plus faux et plus débilitant que ce raisonnement de M. Cournoyer. D'une part, une meilleure information permettra aux petits que nous sommes de mieux concentrer leurs efforts et de mieux utiliser leurs ressources. D'autre part, seule la libre circulation de l'information peut contraindre les puissants à plus de savoir-vivre, que M. Cournoyer en parle à la CIA, à Lockheed, à Gulf...

opinion

par
Pierre
Vadeboncoeur



La réalité, oui; les mots, pas nécessairement

Il n'est pas inutile de revenir sur l'exemple de Gérard Picard. Il n'y avait rien de moins monolithique que sa pensée, mais il n'y avait rien de plus sûr que sa ligne de conduite. Celle-ci faisait dans les choses et la réalité ce que celle-là n'annonçait pas nécessairement dans les mots.

Cette méthode indirecte avait quelque chose de parfaitement adaptée à la psychologie des Québécois et elle convenait en particulier aux conditions de l'époque, car les idées réactionnaires régnaient alors partout, dans le dédale desquelles il s'agissait, pour Picard et pour plusieurs autres, de s'avancer tout de même contre l'ordre établi. Imposée d'ailleurs par la culture d'alors, cette manière d'agir produisit peu à peu des résultats extraordinaires: derrière le paravent d'un discours idéologique assez anodin se constituaient librement des forces socio-politiques qui l'étaient beaucoup moins.

Le régime se défendait mal

Cela se passait sous le nez

d'une classe dominante qui n'était pas entièrement dupe mais qui se trouvait réduite à combattre les syndicats contre une morale en principe commune et contre beaucoup de monde, ce qui n'était pas commode, et à lutter notamment contre la simple justice, ce qui est toujours inqualifiable. C'est pourquoi Duplessis, qui était un renard de soixante ans, éprouva le besoin de faire de la démagogie en accusant tout le monde de "communisme", la CTCC, des personnalités diverses et plusieurs clercs, c'est-à-dire de caricaturer une réalité qu'il sentait profondément démocratique, sourdement anticapitaliste, très proche de notre mentalité et en grand progrès. Ces accusations, farfelues, le servirent mais le caricaturèrent lui-même assez d'autre part, et le mouvement continua son chemin, québécoisement si je puis dire.

J'ignore ce que Picard pense aujourd'hui de l'interprétation que je me suis toujours donnée de son action d'alors, mais c'est à peu près dans ces termes que, à une certaine époque, nous avons reçu et pratiqué son enseignement, et je ne dis

pas que nous y soyons toujours demeurés absolument fidèles.

La leçon à retenir

Quoi qu'il en soit, il faut retenir une chose. C'est que cette profonde politique dont il nous donnait l'exemple, on ne doit pas la regarder simplement comme le produit d'une époque dont il avait admirablement compris les conditions. Il faut y voir aussi, d'une part, un modèle d'une valeur universelle, et, d'autre part, quelque chose de révélateur sur la manière dont il est avantageux d'agir avec les Québécois, car cette politique s'adaptait et s'adapte encore particulièrement bien à notre façon d'être, de réagir, d'évoluer, de surprendre l'adversaire, de miner son terrain, et de nous construire nous-mêmes, en quelque sorte indépendamment, souterrainement et redoutablement.

La leçon qui s'en dégage peut s'appliquer aujourd'hui, quand on pense à l'indépendance, au socialisme, au Parti québécois, et ainsi de suite. Nous avons moins

changé qu'on ne le dit, voyez-vous, et nous sommes toujours très conservateurs. De toute façon, un empire se défend mal quand on a l'habileté, autant que possible, de ne lui offrir aucune prise. Des socialistes l'ont bien compris, en certains points du monde, quand ils ont mené leur entreprise en défen-

dant la nation, le bien national, la culture et d'autres solidarités en apparence peu liées à la problématique sociale. Les capitalistes et le gouvernement, en tout cas, le comprennent bien quant à eux, qui combattent en première ligne tout cela.

Vous avez la parole

Travailleurs agricoles

Après qu'on ait lu, dans *Le Jour*, plusieurs articles sur la lutte pour la justice des Travailleurs agricoles unis de la Californie, je me demande pourquoi il n'y a rien eu quand une grande victoire a été remportée par le syndicat. Il y a eu un accord entre plusieurs grands producteurs de légumes (y compris le plus grand producteur de laitue du monde) et quelque 3000 ouvriers et *Le Jour* n'en dit rien. Ceci est un grand pas en avant pour les

travailleurs agricoles, mais la lutte continue. Les producteurs et les Teamsters continuent d'essayer de saboter les élections et plusieurs producteurs refusent de négocier. Lâchez pas! Continuez de boycotter les raisins et les laitues en pommes, à moins qu'ils ne portent l'étiquette syndicale (d'aigle noir).

VIVA LA CAUSA!

H. Scott
Montréal

Quand on veut, on peut

par
René
Lévesque



Le pouvoir réel et l'utopie pernicieuse

(Un militant des toutes premières heures du Parti québécois, ancien candidat dans le comté de Mille-Iles et ancien membre du Conseil exécutif national, M. Jean-Roch Bovin, me fait parvenir un article qu'il a écrit d'un ton plutôt raide parce que, dit-il, "l'impatience a aussi ses droits". Je n'y ajoute que ce seul commentaire: d'accord.)

La Centrale des syndicats nationaux (CSN) voudrait que les syndiqués du Québec travaillent à l'élaboration d'un programme politique par et pour les travailleurs et que l'on mette en oeuvre les moyens pour réaliser ce programme, ces moyens "pouvant aller jusqu'à l'organisation d'un parti de travailleurs, si ceux-ci le jugent à propos".

Quel est le raisonnement du Conseil fédéral de la CSN qui a accouché de cette décision en fin de janvier? Il est simple: le PQ est "le plus respectable, le plus courageux des partis politiques" et il préconise des réformes importantes du capitalisme mais il "n'est pas socialiste". Or, la CSN est en faveur "d'un socialisme québécois". Donc, les syndiqués doivent avoir autre chose que le PQ.

Comme raisonnement, c'est parfait sauf que ça ne tient pas compte de la réalité et, plus précisément, des Québécois qui la vivent.

Je m'excuse d'y aller ainsi sans ménagement mais l'impatience a aussi ses droits. Je ne mets

pas en doute la sincérité et l'honnêteté de ceux qui ont pris cette décision et je reconnais volontiers qu'ils étaient libres de la prendre sans consulter qui que ce soit. Du même souffle, il me sera peut-être permis de leur dire, qu'en politique, comme en bien d'autres domaines d'ailleurs, la sincérité et l'honnêteté sont des vertus estimables mais insuffisantes. La lucidité est aussi fortement recommandée.

Je croyais et je crois encore que certaines conclusions commencent à être partagées par un grand nombre de Québécois résolument progressistes. Parmi celles-là, je persiste à croire que les Québécois ne peuvent espérer des changements véritables et durables avant la prise du **pouvoir réel**. Je persiste à croire qu'il ne peut y avoir de tels changements avant que les Québécois ne soient en mesure d'aménager eux-mêmes et pour eux leur société. Même si la formule fait sourire certaines gens dits de gauche, je persiste à croire que nous ne pouvons espérer de tels changements avant d'être maîtres chez nous.

Pendant longtemps, nos élites ont joué la comédie du pouvoir des rois-nègres et le peuple, qui ne savait pas toujours qu'il s'agissait là d'une comédie, croyait ou faisait semblant de croire que l'illusion du pouvoir était le pouvoir. Des Québécois, de plus en plus nombreux, ont maintenant le goût et la volonté de mettre fin à cette comédie. Voilà l'essentiel.

Bien sûr, ces Québécois ne sauraient dire avec exactitude ce qu'ils feront avec ce pouvoir. Ceux qui leur reprochent me rappellent l'hypocrite question du Québec anglais: "What does Quebec want?".

Nous sommes en train d'acquiescer l'essentiel: le goût et la volonté d'accéder à la maturité, c'est-à-dire le goût et la volonté de dire clairement et **surtout de faire**. La naissance d'un parti des travailleurs diviserait à coup sûr les forces vives du Québec, les forces de ceux qui ont la volonté de faire. Ce serait le plus sûr moyen de nous faire manquer l'essentiel. Ce serait le moyen certain de laisser en place les pouvoirs existants, de faire durer la comédie, de continuer à prendre l'illusion du pouvoir pour le pouvoir.

Sommes-nous à ce point suicidaires? Je ne le crois pas. Le peuple québécois comprend de mieux en mieux l'importance des enjeux.

A ce moment-ci de notre histoire, le parti des travailleurs est une utopie et une utopie pernicieuse.

Du ghetto au rassemblement

Dire que c'est pendant ce temps-là — comme le soulignait

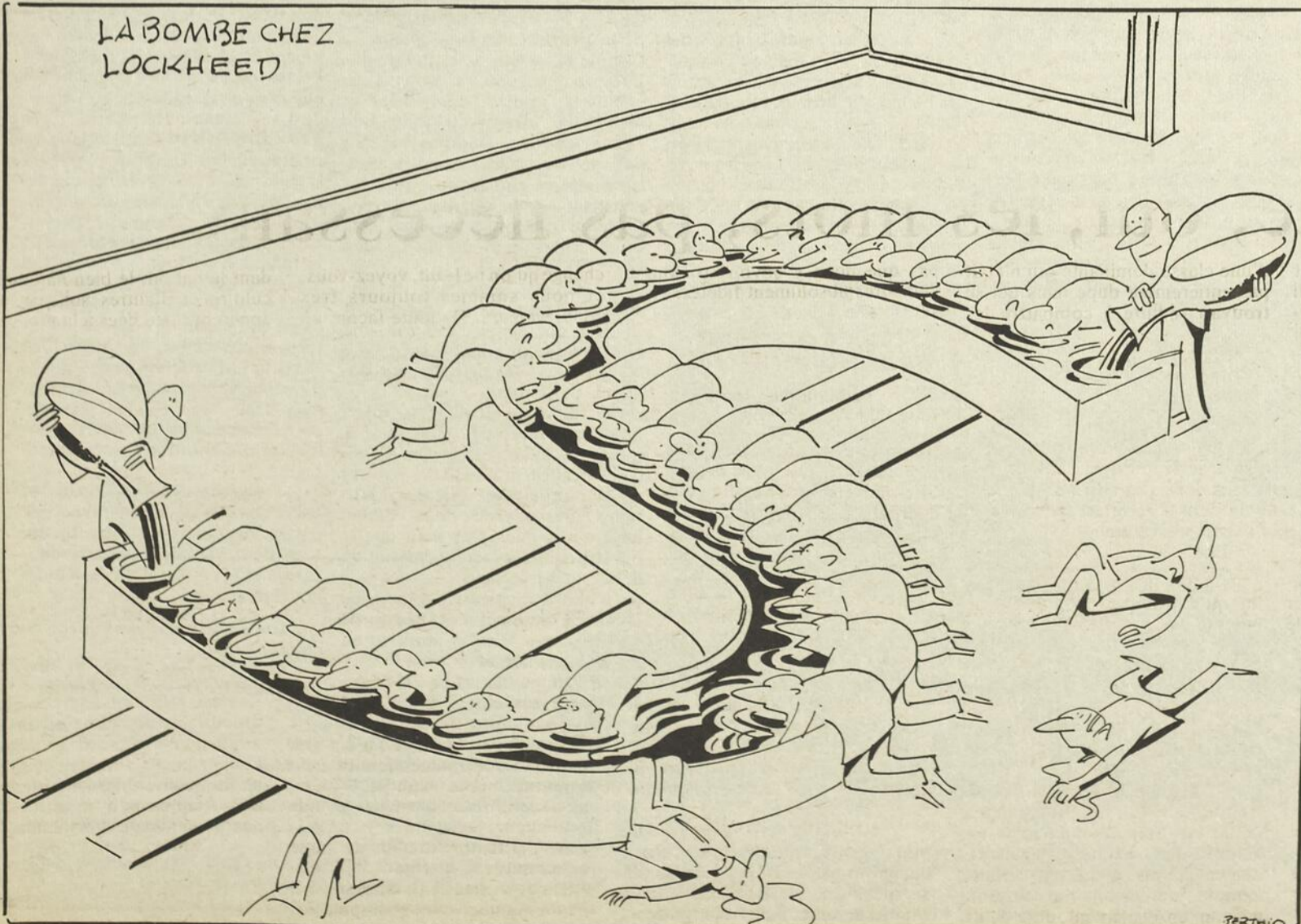
avec mordant l'éditorial d'Evelyn Dumas, avant-hier matin — qu'en France le vieux bloc "pur et dur" entre tous du Parti communiste vient de se résigner en congrès à l'ouverture à droite!... Plus question d'exclusivité ouvrière. Adieu la bonne vieille "dictature du prolétariat"! Il s'agira maintenant de faire un socialisme "aux couleurs de la France"... Et de le faire en tâchant de créer un vaste rassemblement dont un des proposeurs expliquait ainsi la raison d'être: "Les perspectives de victoire ne reposent plus uniquement sur la lutte de la classe ouvrière et du prolétariat paysan, mais essentiellement sur la lutte de la classe ouvrière en alliance avec de **larges couches sociales** antimonopolistiques..." Bref, la fin du ghetto idéologique. Sincérité? Cela reste à voir. Habileté? De toute évidence. Réalisme? Ca, sûrement. Tandis qu'ici toute une gauche ultradogmatique (et soporifique de surcroît) s'abandonne aux fièvres capiteuses de la maladie infantile...

D'un ex-membre

Il n'est pas de plus farouche adversaire de l'avortement que le docteur René Jutras, de Victoriaville, ancien président du Ralliement national. Ancien membre, également, depuis quelques jours, du Parti québécois... A la fin d'une lettre dont le ton de brûlante sincé-

rité va malheureusement jusqu'à des propos vraiment exorbitants, nous arrive en effet une démission qui se veut la réponse à une récente résolution du Conseil national du parti, où l'on demandait tout simplement, à la suite de ses deux acquittements successifs, la mise en liberté du docteur Morgentaler. D'écrire le démissionnaire: "Je regrette de vous dire aujourd'hui, après une longue attente dans l'espérance de faire valoir un jour mon point de vue, ce qui est maintenant illusoire, que "la plus haute instance du parti entre les congrès" n'a plus ma confiance, et que l'entrée de Morgentaler dans le "bag électoral" du parti m'oblige à tirer ma révérence..." Fort bien, sauf que même la plus noble passion ne devrait pas permettre d'insinuer, par ce "bag électoral", une fausseté: ce n'est pas sur le fond de la question, c'est-à-dire l'avortement lui-même, que le Conseil national avait à se prononcer. Seul le Congrès du parti a ce droit. Il s'agissait donc uniquement d'appuyer une remise en liberté qu'il était devenu absurde de refuser à un homme deux fois acquitté. Sur ce dernier point, d'ailleurs, le docteur Jutras va jusqu'à parler de "jurys triés par (l'avocat Claude-Armand) Sheppard. C'était du vaudeville judiciaire!" Voilà la pente dangereuse au bas de laquelle les plus belles convictions aboutissent au fanatisme: si la Justice ne dit pas comme moi, alors à bas la Justice!

LA BOMBE CHEZ
LOCKHEED



Les congés de maternité

Dans toute société, la loi vise sinon à améliorer, au moins à maintenir le bien-être de ses membres. Dans cette optique, il faut se questionner sérieusement sur le fait que le code du travail de la province de Québec passe sous silence toute la question se rapportant au congé de maternité.

Cette constatation est d'autant plus surprenante que le principe est accepté non seulement au niveau des employeurs et employés comme en témoignent l'ensemble des conventions collectives, mais également au niveau des gouvernements si on se réfère à la Commission d'assurance-chômage qui prévoit des prestations pour la femme enceinte qui doit quitter son emploi pour cause d'accouchement.

Si, comme la réalité le prouve, le principe et le fait sont acceptés par la société et ses représentants, l'Association des femmes diplômées (Montréal) se demande sérieusement pourquoi rien n'est officiellement inscrit dans les textes législatifs affectant les travailleurs et plus particulièrement le Code du travail. Cela nous paraît inadmissible...

Anne-Marie Trahan
Montréal



Le domaine de la Pointe-du-Lac Le moulin seigneurial actuel aurait été érigé en 1795

N.D.L.R. — Le ministère des Affaires culturelles, qui vient d'annoncer son intention de classer le moulin seigneurial de Tonnancour, à la Pointe-du-Lac, maintient que cette construction aurait été érigée vers 1795.

Un de nos correspondants dans cette région, M. Yvon Desjardins, soutenait que sa construction remontait à 1721 et tentait de le prouver dans un texte que nous avons publié le 12 janvier dernier.

Nous publions aujourd'hui un extrait du dossier monté par la Direction générale du patrimoine au ministère des Affaires culturelles sur la foi duquel on fixe à 1795 la date de construction de ce bâtiment.

En 1656, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, concédait les premiers fiefs de la Pointe-du-Lac à Jean Sauvaget et Etienne Seigneuret son gendre. Louis Godefroy de Normanville se faisait concéder quant à lui une étendue de terre au-dessus de la Pointe-du-Lac; son mariage avec la fille d'Etienne Seigneuret, soudait les deux concessions pour en faire la seigneurie Tonnancour.

Louis Godefroy de Normanville ne laissera qu'un fils, René Godefroy de Tonnancour qui sera lieutenant-général des Trois-Rivières et qui obtiendra de Louis XV la confirmation de l'anoblissement fait à son grand-père par Louis XIV. C'est aussi ce personnage qui, pour encourager les habitants des Trois-Rivières à venir s'installer à la Pointe-du-Lac (où le sol n'était pas merveilleux) construisit presque en même temps un moulin à farine, un manoir et une église. Il alla même jusqu'à faire défricher des terres pour attirer de nouveaux colons. La seigneurie comptait alors un peu plus de vingt familles de fermiers; la paix avec les Indiens, l'entrée en opération des forges et les facilités que le seigneur offrait firent que la population s'accrut peu à peu.

En 1721 il entreprenait la construction d'"un moulin à eau à faire farine" mais, il est improbable que ce soit celui dont nous faisons l'étude. On note dans les actes d'aveux et dénombrements du régime français de 1723 la présence d'"un moulin à eau à faire farine de 40 pieds de long sur 25 de large, dont la chaussée et les fondements sont des murailles et le surplus des planches..." (2)

Mais le moulin seigneurial actuel compte environ 70 pieds de long par 40 pieds de large et de plus ses murs sont de pierres. Or, le moulin cité dans les aveux et dénombrements a une chaussée et des fondements en murailles, et le reste couvert de planches, ce qui signifie que le canal d'entrée d'eau ainsi que les fondations sont en pierres. Si les murs avaient été en "maçonnerie" ils auraient certainement été décrits, mais non; il est ajouté que le surplus est de planches, ce qui implique ici les murs et le toit. La petitesse du bâtiment ainsi que sa construction font qu'il est impensable qu'il puisse s'agir du moulin actuel.

On a suggéré qu'il aurait pu y avoir un agrandissement; mais à supposer que cela soit possible, il aurait fallu changer l'ancienne longueur de 40 pieds en 70 pieds et la largeur de 25 pieds en 40 pieds ce qui en fait, demande autant d'effort sinon plus qu'une nouvelle construction. On a pu au pis aller se servir des anciennes fondations, mais sûrement pas du temps de René de Tonnancour, la forme même du bâtiment étant de "géométrie" plus récente.

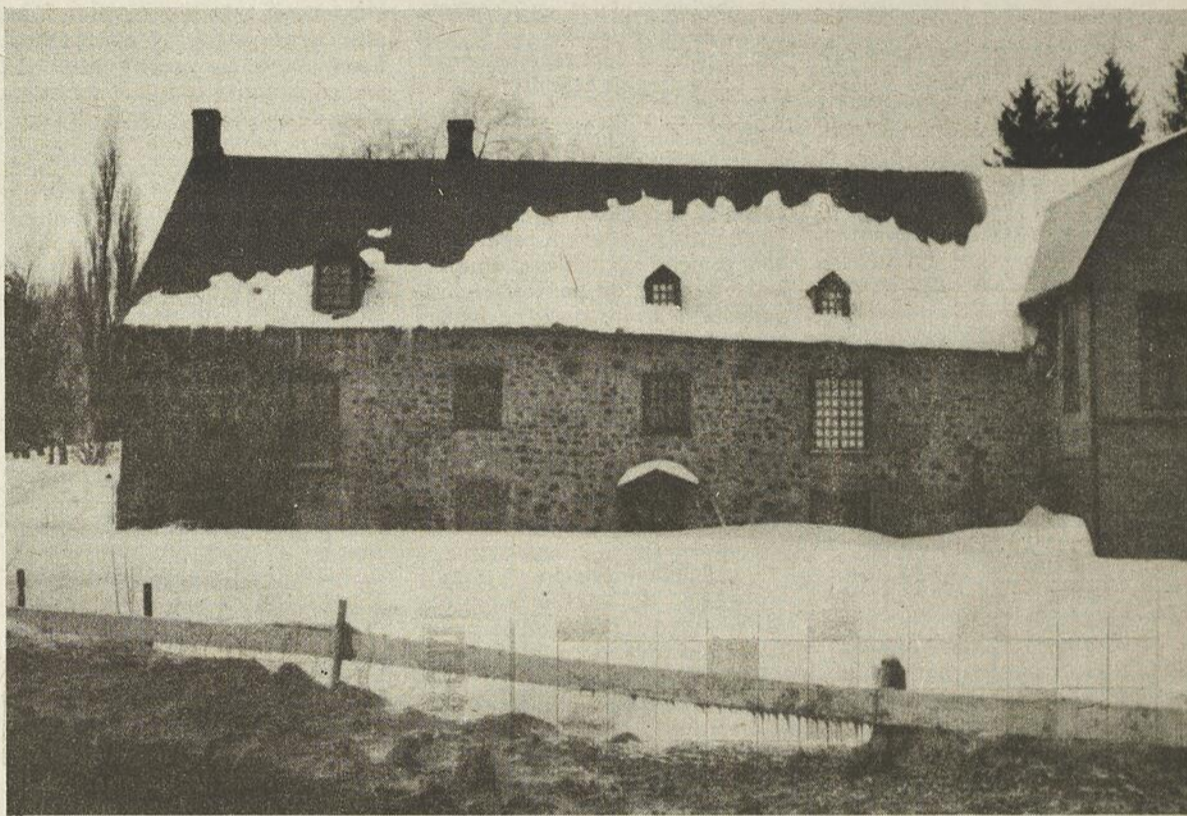
René Godefroy de Tonnancour mourut à Trois-Rivières en 1738 laissant un village de moins de cinquante familles. Sauf pour la construction d'édifices utilitaires on peut dire qu'il ne s'est pas préoccupé de sa seigneurie.

Le deuxième seigneur

C'est un de ses fils, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour qui devint le seigneur de la Pointe-du-Lac; celui-ci possédait en plus quatre autres seigneuries. Il fit construire à la Pointe-du-Lac plusieurs maisons pour les Indiens. Son but était d'attirer ces derniers en vue de faire la traite des fourrures. L'ingénieur Franquet lors d'une de ses visites dans cette seigneurie décrivait "deux moulins, l'un à grain, l'autre à scie, établis sur un ruisseau. Ils sont solidement construits, les eaux y sont retenues par une digue revêtue en maçonnerie. Il est aisé de distinguer par les dépenses qu'on y a faites qu'ils appartiennent à un homme riche". (3)

Ces remarques de l'ingénieur datent de 1752 et ce sont les seules que nous avons trouvées quant à cette période. Nous ne pouvons donc pas affirmer que le moulin dont il parle est bien celui qui existe présentement.

Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour mourut en 1784, laissant la seigneurie à sa fille Marguerite. Celle-ci épousa deux ans plus tard un loyaliste américain Thomas-Craigie-Holmes Coffin dont les talents d'administrateur laisseront à désirer. Nous pouvons retrouver dans certains documents relatifs à la Pointe-du-Lac des ventes de leurs droits par la famille Tonnancour à Thomas Coffin dans lesquels ont fait allusion à un "moulin à farine" mais sans plus de détails. Par ses largesses envers l'Eglise et son train de vie dispendieux la propriété de Thomas Coffin



Le moulin seigneurial du domaine de la Pointe-du-Lac tel qu'on peut le voir de nos jours.

fin sera mise en liquidation par Robert Grant en 1794.

C'est ainsi que l'on retrouve le 30 janvier 1794 dans la Gazette de Québec une mise en vente de "la Seigneurie de la Pointe-du-Lac située sur la rive septentrionale du lac St-Pierre, contenant environ une lieue et trois quarts de front sur deux lieues de profondeur bornée par le fleuve St-Laurent et le lac St-Pierre..." (4) On y cite, un peu plus loin d'"un excellent moulin à farine, contenant trois paires de meules, dont l'écluse est construite en pierres, et un des meilleurs de la province". (5)

Acquis aux enchères

Le shérif Antoine-Isidore Badeaux vendra après trois jours d'enchères, à Nicolas Montour, tous les droits et propriétés pour une somme de 3,740 livres anglaises. Le nouveau propriétaire était un coureur de bois qui fit fortune avec la compagnie du Nord-Ouest à laquelle il s'était associé, il devint un des premiers membres du Beaver Club en 1790 et par la suite député du comté de Saint-Maurice de 1796 à 1800. Après son mariage avec Geneviève Wills en 1798, Nicolas Montour décida de prendre au sérieux son rôle de seigneur de la Pointe-du-Lac.

Il se fait construire un manoir qu'il nomma Woodlands et fera creuser des canaux de 6 milles de distance pour amener plus d'eau au moulin. Nous pensons que c'est ce personnage qui dota la seigneurie du moulin actuel.

En effet, Joseph Bouchette

qui était arpenteur écrivait en 1815 dans sa *Description topographique de la province du Bas-Canada* "à l'est de la rivière de la Pointe-du-Lac, se trouvent les moulins de Montour, grands, commodes et bien bâtis" (6) et un peu plus tard l'historien Pierre-Georges Roy dira dans son livre *Vieux manoirs, vieilles maisons* que le moulin "fut construit par le seigneur Nicolas Montour, peu après son achat de la seigneurie de la Pointe-du-Lac, en 1795". (7)

Mais le témoignage le plus sérieux nous vient de Mgr Albert Tessier qui après avoir fait une étude sur Nicolas Montour écrivait que celui-ci "avait doté son domaine de moulins à scie et à farine". (8) Le travail de Mgr Tessier nous semble être le plus sérieux que nous ayons étudié par l'analyse détaillée qu'il a fait des papiers de la propriété de Nicolas Montour. Nous pensons donc comme les auteurs cités plus haut que la construction du moulin daterait du début du XIXe siècle. Par les textes d'abord et ensuite par la forme même du bâtiment il est permis de supposer que Nicolas Montour en est le constructeur.

Celui-ci meurt en 1808 laissant ses biens et ses dettes à sa femme qui s'occupera de la seigneurie jusqu'à sa mort en 1832. Leur fils Isaac Horatio meurt dans la même année et l'héritage va en tiers indivis aux trois filles de Montour.

En 1876, le moulin et le manoir deviennent la propriété de M. Duplessis qui enlèvera la roue à

aube du moulin pour la remplacer par des turbines. C'est Thomas Garceau qui achète en 1903 le bâtiment et qui le vend en 1925 aux Frères de l'instruction chrétienne qui étaient installés à la Pointe-du-Lac depuis 1911. Ceux-ci depuis qu'ils en sont devenus les propriétaires ont effectué plusieurs réparations soit: la réfection des fondations en béton armé, le remplacement des conduites d'eau anciennement de bois en béton armé, la réfection de tous les châssis et lucarnes, le "posage" de barres et de tiges de fer pour empêcher le carré du moulin de s'ouvrir, la réfection des deux cheminées... et aussi la construction disgracieuse d'un moulin à scie attenant au moulin à farine. Malgré cela il reste encore beaucoup de réparations à effectuer dont certaines sont urgentes.

Depuis 1973 les Frères ont passé un bail de 10 ans avec une corporation sans but lucratif qui s'est donné comme tâche la rénovation et la restauration du moulin de Tonnancour.

2— *Acte d'Aveux et dénombrements du régime français.*

3— *Louis Franquet, voyage de sieur Franquet de Québec aux Trois-Rivières p. 53.*

4— *La Gazette de Québec, 30 janvier 1794.*

5— *Idem*

6— *Joseph Bouchette, Description Topographique du Bas-Canada.*

7— *P.G. Roy Vieux manoirs, vieilles maisons.*

8— *Albert Tessier, Deux enrichis: Aaron Hart et Nicolas Montour.*

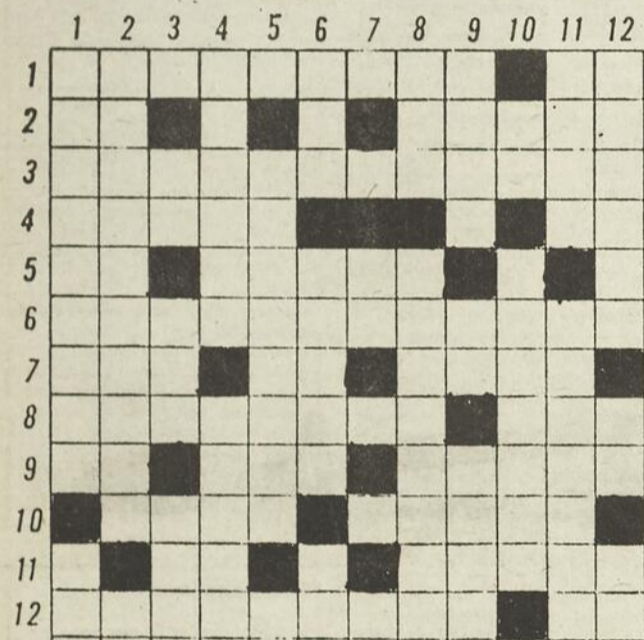
Le ballon du jour

de Serge Langevin

Bilinguisme pan-canadien

R

Un mot vous échappe...
le petit Robert
le rattrape.



par TAUMA

HORizontalement

- 1—Futur député péquiste du comté de Joliette: ça va "clicher", non! — Dans la gamme.
- 2—Deux voyelles — Permettent souvent de se faire pardonner ou excuser.
- 3—Homme hypocrite et rusé.
- 4—Il y en a une. Grande, à Québec — D'un verbe gai.
- 5—Coule dans les bois — L'emplacement olympique en est une, présentement.
- 6—Le fédéral en fait de plus en plus du territoire québécois.
- 7—Sortira bientôt des boules à mites — Interjection — Devenir plus grave, en parlant de la voix.
- 8—Acteur... féminin — Mauvais, funeste.
- 9—Article étranger — Epoque — Dans la rose.
- 10—Boîte à surprises — Beaucoup sont appelées, mais peu le sont.
- 11—En quel endroit — Faire tort.
- 12—En êtes-vous un? Du dimanche, comme on dit! — Connu.

VERTICALEMENT

- 1—Clou de cercueil, dit-on — Symbole de l'actinisme.

- 2—Etourdi, écervelé.
- 3—Pronom personnel — Près de la corde à linge — Partage un lit de reine.
- 4—Certaine langue féminine — Déesse de l'Amour.
- 5—Exclamation d'origine méridionale.
- 6—Seule de son espèce, dans son temps — Nom qu'on donne à un objet qu'on ne peut nommer — L'opinion.
- 7—Eh!
- 8—Job de postier — Mot flatteur et d'une douceur affectée.
- 9—Esprit émané de l'intelligence éternelle (pl.) — Possédé — Sentir très mauvais.
- 10—A elle — Affaiblis, épuisés.
- 11—Possessif — Affres.
- 12—Appareils de détection sous-marine par ultrasons — Article simple — Petit ruisseau.

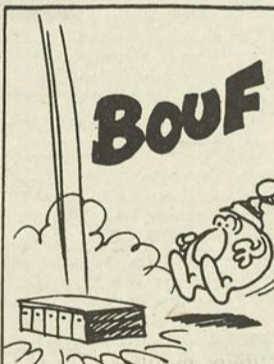
Solution du dernier numéro:



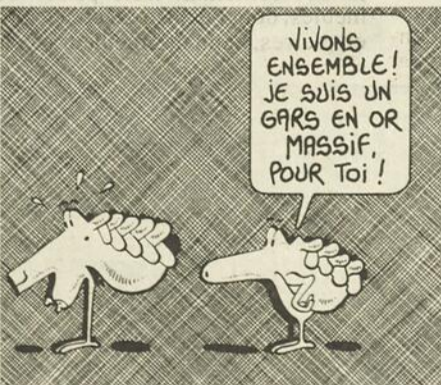
le sombre vilain



L'homme du nord



JAUNES D'ŒUFS



Le seul horaire Québécois

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE **TÉLÉ 7 JOURS** EN VENTE PARTOUT

TÉLÉ! appartenant à des Québécois

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES
A VENDRE
 101 propriétés à vendre
 105 propriétés à revenus
 108 propriétés à la campagne
 113 propriétés demandées
 117 propriétés commerciales industrielles
 126 maisons mobiles
 130 chalets à vendre
 132 fermes à vendre
 134 condominiums
 appartement à vendre
 147 terrains à vendre
 150 terres à vendre
 152 maison de campagne à vendre
 153 hôtels - motels
 156 bureaux et locaux à vendre
 162 garages à vendre
 165 divers à vendre

200 LOCATION
 202 appartements à louer
 204 appartements chauffés à louer
 207 appartements meublés chauffés à louer
 209 appartements demandés
 211 appartements et logements à partager
 214 logements à louer
 218 logements chauffés à louer
 222 logements chauffés meublés à louer
 224 logements demandés
 227 logements à sous-louer
 228 appartements à sous louer
 229 chambres à louer
 231 chambres demandées
 234 commerce demandés
 239 bureaux et locaux à louer
 241 bureaux demandés
 243 magasins à louer
 248 propriétés à louer
 258 chalet à louer
 260 chalets demandés

263 maisons de campagne à louer
 266 places commerciales
 271 hôtel villégiature
 272 ferme à louer
 275 garage à louer
 278 entreposage
 280 terrain à louer
 283 on demande à louer
 285 salles-studios-ateliers
 288 divers à louer
300 MARCHANDISES
 302 ameublement
 305 antiquités à vendre
 308 antiquités demandées
 310 articles de ménage
 314 articles camping
 caravaning - tentes
 316 articles sport - skis
 319 instruments de musique
 322 photos et cinés
 330 matériaux de construction
 331 livres
 332 effets de bureaux

magasins - restaurants
 335 tableaux - peintures
 337 livres
 338 artisanat
 349 lingerie - fourrures - vêtements
 350 T.V. - stéréos - radios
 354 monnaie - timbres
 360 bois - charbon - huile
 369 animaux à vendre
 371 acheteurs animaux
 379 divers à vendre
 380 divers demandés
 385 équipement de ferme

429 garderie d'enfants
 430 perdu et trouvé
 433 chauffage
 435 planchers
 438 déménagements
 transport - camionnage
 440 services divers
 444 lavage - nettoyage
 450 décoration
 455 imprés - tenue de livres
 459 portes et fenêtres
 460 tailleur
 465 terrassement

500 FINANCE
 502 associés demandés
 505 agents demandés
 508 occasion d'affaires
 510 assurances
 515 hypothèques
 520 administration

600 AVIS DIVERS
 602 activités sociales

605 voyages - transports
 608 ventes de charité
 612 encans
 620 Chasse & pêche
 625 divers
 630 avis légaux - appels d'offres de demande de soumissions
 634 décès
 638 remerciement
 640 messe

700 ÉDUCATION
 701 école
 715 cours de perfectionnement
 720 éducation
 722 cours de piano
 725 divers - cours

800 EMPLOIS
 800 service de personnel
 807 couple demandés
 810 hommes demandés
 820 femmes - filles demandées
 830 hommes - femmes demandés

835 agents vendeurs
 840 coiffeurs
 coiffeuses demandés
 845 emplois demandés

900 VÉHICULES
 903 bateaux moteurs yachts
 905 maisons mobiles
 910 remorques roulettes
 914 bicyclettes
 918 motocyclettes
 922 tracteurs
 928 équipements à neige
 933 motoneiges
 940 avions
 955 réparations autos, camions
 958 pneus
 962 pièces d'auto
 978 camions à vendre
 982 autos et camions à louer
 985 autobus
 988 débousselage, peinture
 990 autos, camions demandés
 999 autos à vendre

50 messages
 Jeune homme marié 25 ans désire rencontrer Québécoises (18 à 30 ans) pour rencontres occasionnelles C.P. 332 Limoilou Québec.

ARTS-QUEBEC recrute jeunes chanteurs (garçons, filles) 7-10 ans: théorie, technique, chorégraphie. Mme Lambert, 366-4299.

Administrateur agréé recherche "vraie femme" libre 35-45 ans professionnelle, séduisante, douce, pratiquante, région Québec. Ecrire 387 Boul. Lebeau C.P. 205 Le Jour.

Deux Hongroises, célibataires, professeurs, distinguées, désirent correspondre hommes sérieux. écrire: Annamaria Kendoff, Braniszskoutca 25, Budapest (Hongrie).

51 messages divers
 L'émission de télévision "Dollars et douleurs" passe de 30 à 60 minutes et s'appellera "Une cenne ou deux". Cette démystification de l'économie est destinée aux personnes peu scolarisées. Nous avons besoin d'un concepteur visuel de plus, ainsi qu'un chercheur pour des films vidéo, diapos, etc. Émission communautaire. Pas de salaire. Un peu de "FUN" et beaucoup de satisfaction. Appeler Paul Unterberg 934-0841.

101 propriétés à vendre
 Longueuil, Bungalow 4 chambres, 2 bains, garage, sous-sol, bar, tapis. Près CTCUM. Soir 651-4274.
 Blainville, cottage propre, 4 chambres beau terrain arbres. \$28,000 occasion 71 des Lilas, près 48e ave. 430-2611.

101 propriétés à vendre
 Deux-Montagnes, bungalow 4 pièces, chauffage électrique, grand terrain avec maisonnette de jardin \$17,500. 473-2728. Marthe Germain.

ST-BRUNO. La chaleur d'un feu de foyer dans un bungalow style canadien pierre, aluminium. Garage. Secteur recherché. \$47,500. Monique Prévost. 653-2496 — 653-0587. **MONTREAL TRUST COURTIER**

ST-BRUNO. Bungalow pierre, aluminium. Chambres des maîtres, 12.6 x 14.6, foyer, garage. UN BIJOU. Monique Prévost 653-2496 — 653-0587. **MONTREAL TRUST COURTIER**.

ST-BRUNO. Rue Carleton. \$35,500. 3 chambres, chauffage électrique. Occupation au printemps. Comptant \$3,500. M.L.S. Albert Simon 653-2496, 658-8216. **MONTREAL TRUST COURTIER**

108 propriétés à la campagne
 Maison campagne Chambly 3 étages 12 pièces dépendance terrain 131' x 200' brique chauffage eau. \$45,000.00 658-5965.

Compton, maison spacieuse, 8 pièces terrain 30,000 p.c.; chauffage central, taxes minimales; site agréable, \$35,000.00 (819) 835-5369.

147 terrains à vendre
 Cantons de l'Est: Stukely Sud, 60 milles de Montréal magnifique boisé, en montagne, vue panoramique 180 x 600 pieds, soir: 332-6513.

113 propriétés demandées
 Désirons louer maison, 5 1/2-6 1/2 pièces, rayon 15-20 milles de Montréal. Tél.: 374-4838.

117 propriétés commerciales industrielles
 SALON de coiffure, très bonne clientèle, bon chiffre d'affaires. Après 6 hres. 366-0476.

132 fermes à vendre
 Grande maison de ferme, 8 arpents, bon puits, comté de Joliette. 889-2531.

147 terrains à vendre
 Lachenaie terrain résidentiel et commercial à vendre ou échange faites offre soir 581-7292.

Cantons de l'Est, passé Bolton, 30 acres, boisé, rivière, \$15,000. \$5,000 comptant. Après 6 hres. 656-3357.

204 appartements chauffés à louer
 10750 Bois de Boulogne 1 1/2 à louer 1er mars 76, près CÉGEP Bois de Boulogne. Arrêt d'autobus à l'entrée Concierge 209 336-3358.

224 logements demandés
 Outremont, bas Duplex, chauffé, trois chambres à coucher, garage, quartier tranquille pour 1er mai. Tél: 276-5866.
 Jeune couple sans enfant désire trouver bas Duplex dans région d'Outremont pour 1er Juillet 1976 M. L. Laroche 341-6841.

224 logements demandés
NOUS CHERCHONS
 Jeune couple nouvellement marié sans enfants et sans animaux désire un logement chauffé à louer dans quartier résidentiel (Ahuntsic, N.D.G., Grande-Allée, Cartierville, Outremont, Ville Mont-Royal) loin du trafic. Un très grand 4 1/2 ou un 5 1/2. Prix raisonnable. Appeler à : 731-8122.

Jeune couple cherche un 4 1/2 chauffé, environ \$100. dans le quadrilatère St-Zotique, Villerey, Ibergville, Christophe-Colomb, juin, juillet (entre 5 et 7 h) Gilles 725-0587.

Cherchons 6-7 pièces dans Plateau-Mont-Royal et Parc Lafontaine, libre immédiatement. 524-2429, 523-7083.

258 chalets à louer
 Val David neuf près de Vallée bleue louerai ou partagerai toutes commodités semaine mois saison \$200.00 par personne ou \$700.00 famille saison à discuter Georges 342-3079.

VAL DAVID. Chalet canadien à louer à la semaine avec foyer. 1-819-322-6035

283 on demande à louer
 Recherche maison de campagne à louer avec option d'achat comtés Frontenac, Mégantic, Richmond. Roch 418-522-5729.

302 ameublement
 Lit double, commode avec miroir, bureau, 2 tables de chevet, finis noyer \$125.00 soir: 388-7850

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

316 articles sport - skis
 Ski Alpin Rossignol Strato, comme neuf. \$70. Après 5:00 hres, 271-5532.

319 instruments de musique
 Petit violon Suzuki 1/4. Prix raisonnable. Après 6.00 hres. 669-4259.

Cours de guitare classique et populaire, Yves 842-0625.
 Guitare Guild électrique Sidebender case guitare, Ibanez accoustique case 1 an d'usure, Jean-Pierre, 653-6206.

Voice Traynor, 50 RMS, Micro Shore, deux colonnes, tél.: 669-4079.

349 lingerie - fourrures - vêtements
 Habillement complet de première communion grandeur 6 ans et 7 ans beige pale. Vers 6 hres. Tél.: 323-6012.

319 instruments de musique
 Flûte traversière Klingson en bois. Laisserais \$175. Richard, 523-2480.

322 photos et cinés
 Nitrate d'argent à vendre, faites vos propres émulsions, tél. après 6 hres. René, 738-6090.

Lentilles: 90MM Angulon, 150MM Componon, 105MM Rodenstock, 18MM pour Minolta. 525-9070.

1 caméra instamatic 300 avec oeil électronique, étui, lampe éclair combinée. En très bon état \$15.00. 321-2681.

35MM Caméra "Praktika-L" avec accessoires, bon prix après 6 hres. Paul-André Girardin, 323-7502.

332 effets de bureaux magasins - restaurants
 Pour restaurant ou bar, malxieur à breuvage et article de bar. 3 caisses de verres, etc. bon état. 321-2681.

335 tableaux - peintures
 Nature morte, d'André Bertouneque (36 x 36) à prix réduit. Tél.: 622-4775 après 17.00 hres s.v.p.

Artiste peintre talentueux mais fauché vend belles peintures du Mont St-Hilaire, paysages québécois, scènes cosmiques. Cordier, 467-7287.

Achèterais tableaux et peintures signe Ayotte Léo. Donnez année, grandeur, prix. C.P. 157 St-Germain, Co. Drummond, 819-395-4515.

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un volier des ateliers Bourgeault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

Gravures et cartes géographiques anciennes, lithographie de Marie Laurencin. 849-2986 après 5.00 hres.

337 livres
 Plus de 20 livres pour enfant en bon ordre, Cathy, Haxtur, Lissette, Tante Lucille, etc. \$10.00, 321-2681.

Livres, magazines science-fiction (poste seulement), liste sur demande, Maurice Henault, 2039 Sherbrooke est, Montréal, Qué.

338 artisanat
 A vendre: abats-jours en papier de soie en forme de bulles, fleurs, masques éclatants de couleurs. Hélène Blain, 849-2529.

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements
 Manteau mouton gris. Comme neuf. Grandeur 12 ans. Valeur \$1,000.00 5 ans d'usage. Vendrais \$200.00. Après 6:00 P.M. 637-2867

FOURRURE LESSARD & REHEL
 Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

350 T.V. - stéréos - radios
 2 haut-parleurs quadrasonic 22 watts. R.M.S. et une table tournante dual 1214, table de lecture à cartouches 8 pistes Paul-André Roy 272-8160.

354 monnaie - timbres
CANADA "Album phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi **FRANCE** "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1954 à 1975 à vendre à prix exceptionnellement bas. Particulier. 279-5276.

Recherche monnaie époque George V, Geroges VI et avant. Appelez après 18.00 h. Michel 336-2589.

Vendrais collection timbre neufs Canada 1930 à 1974 Valeur achetez aux bureau poste \$300.00 Valeur non cataloguer Lyne Paquette 819-537-6310.

369 animaux à vendre
 Petite chienne bichon. 2 ans. bon prix 677-8537. Jean de Bonville.

Jeune chat mâle, opéré, tigré, vacciné, à donner. Jour 871-9350. Soir. 523-7716. Micheline Lavigne.

Magnifiques chatons siamois "Seal point" 8 semaines. Belle abaine \$25.00. Après 17 heures Michelle 352-9748.

379 divers à vendre
 Boite de vêtements fillette 4-5 ans aussi manteaux de printemps après 6 h Louise 671-1293.

PETITE ANNONCE GRATUITE
 Bon valable pour une parution par jour, par personne. Maximum 15 mots.
 Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception.
 Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Avis à nos lecteurs
 A titre de service aux Québécois, LE JOUR publie une liste de numéros de téléphone permettant de rejoindre des services, 24 heures par jour, sept jours par semaine, susceptibles de les aider dans des situations d'urgence.

En cas d'urgence...
Enfants maltraités: Comité pour la protection de la jeunesse, Montréal: 873-5435;
Reste du Québec: 1-800-361-8854
Services sociaux de Montréal: 527-4331
Centres antipoisons: Sainte-Justine, 731-4931
 Montreal Children's Hospital, 937-8511
Centre de détresse de Montréal, 935-1101
 Un conseil de prudence: conservez près de votre appareil de téléphone les numéros des services d'incendie et de police de votre région.

379 divers à vendre

Cuisinière électrique G.E. 4 ronds récente propre, chaise d'auto de bébé, matelas et sommiers diverses grandes penderie, commode antique, poids ou Est d'hiver pour coffre d'auto, pneus d'hiver 13" avec crampons pour Toyota Corolla etc. George 342-3079.

475 lampes de radio TV neuves et usagées mais toutes bonnes le lot 50.00 Gaby 527-3574.

Balance de cartes postales. Spécial pour concours 225 pour \$5.00. 669-4398.

Pneus radiaux firestone presque neuf 2 BR-78 13 \$40.00 Réjean 661-8641.

Poêle Bélanger balais rouleau ciné-caméra 8mm. Séchoir bois. Fenêtres bois Maurice Lacerte 325-6394.

Aspirateur bonne condition marque "Singer" raison achat d'un plus puissant prix à discuter sur rendez-vous 523-9573.

4 bidons de 2 à 4 gallons. pour usage divers tel, huile, essence, etc. en très bon ordre 321-2681.

Frigidaire 11 pi.cu. cuisinière 220 30 pouces en bon état R.C.A. Victor René Déry 381-4084.

Echelle en aluminium 24', état neuf \$30.00 (2 crochets pour suspendre) inclus après 5:30 P.M. 521-6464.

Saxophone buffet crampon pièce en excellente condition appeler Jean-Marc \$350.00 521-4938.

1 service à vaisselle de 39 pièces pour cinq couverts. bleu et blanc le tout 12.00 321-2681.

380 divers demandé

Achèterais souffeuse à neige de 5 à 8 hp bonne condition prix abordable après 6 p.m. Denis Caron 670-3618.

Je cherche une presse à gravure de fabrication ancienne de préférence Jacques Adrien Tremblé 658-5965.

Tour à fer 12" x 30" bon état tente de toile 12 x 12, mercedes 200D ou pièces 648-7329.

Télévision noir et blanc, 23" sur pied, amovible, marque Marconie, année 1955, prix, \$25.00. J.M. Tourangeau, 353-2649.

A vendre: 2 boîtes de son, Avid 100, 75W, \$100.00 chacune, presque neuves. Michel Picard, 524-2606 le soir après 7 hres.

410 rembourseur

Le Capiton Enr. Rembourseur, remodelage, spécialiste en tentures murales. Ouvrage et satisfaction garantis. Inf.: 622-9834.

413 entrepreneur

Coupe d'arbre de tous genres ou branches d'arbres. Estimation gratuite, bon prix. 352-9187.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

429 garderie d'enfants

Garderais chez moi bébé ou enfant à temps plein ou partiel. 656-2259.

430 perdu et trouvé

Sac kaki reviendra tu? J'ai besoin de toi téléphone-moi Richard 279-8278 ou 666-6440.

Chat noir & blanc avec collier jaune perdu (récompense promise) sur rue Sacré-Coeur. Diane Chouinard 334-7480 OU 332-1624.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL No: 500-12-057. 368-767 COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

LUIS VAL, gentilhomme, domicilié et résidant au 3225, Boulevard Langlier, appartement 9 dans les cité et district de Montréal, Requérant

MARIA LUISA CABALEIRO ALVAREZ, d'occupation et adresse inconnue, Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée, DAME MARIA LUISA GABALEIRO ALVAREZ, est par la présente requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous. St-Hubert, ce 5 février 1976 A. Beaulieu P.A.C.S.M.

Cousineau & Fernandez, avocats 3629 Boulevard Taschereau, St-Hubert, Québec. Serge Fernandez, Procureur du requérant.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreproage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6 hres.

AMASO Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

LE VA-ET-VIENT Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

455 impôts - tenue de livres

Commerçants, R. David et associés, spécialistes en tenue de livres, payroll et impôts, 388-4954.

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand 276-4823.

DECLARATIONS D'IMPOT Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

602 activités sociales

ROMANTICA "5,000": Rencontres sérieuses, amicales. Correspondances. Spécial du mois 388-1800.

Québécois, Québécoises. Club de RENCONTRES à votre disposition. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

605 voyages - transports

Voyagez la voile navigation côtière et astronomique, cours individuels ou petits groupes soir 277-0337. Henri Pavot.

625 divers

Gingras. Si vous portez ce nom obtenez gratuitement votre arbre généalogique. Ecrire à Raymond Gingras 1180, Berthelot Québec-4

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL No.: 500-02-025624-755 COUR PROVINCIALE PAPETERIE LEGALE G.L. LTEE. Demanderesse

DAME H. FINGERUT PRESTIGE DISCOUNT CENTER REG'D. Défenderesse

Le 24 février 1976, à 11 heures de l'avant-midi au domicile à la Place d'affaires de la défenderesse au No 1509 rue Dollard en la cité de La-salle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1) Cash Register (Nationale) 4) Comptoirs 3) Réfrigérateurs (Forsteur) Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 10 février 1976 Antonio Ariano, H.C.S. Tél.: 274-3601

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL No 500-02-032502-754 COUR PROVINCIALE Domenico Vallelonga Demandeur

Robert Downing Défendeur

Le 25 février 1976, à 2 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No. 11685 rue Allard, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) Télévision (Sylvania) 1) Radio AM-FM avec accessoires. 1) Table en marbre et bois. 1) Bar-set 1) Fauteuil en cuir 1) Divan-sofa en cuir, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT Montréal, 10 février 1976 Antonio Ariano, H.C.S. Tél.: 274-3601

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL No 500-02-10880-750 COUR PROVINCIALE LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM Demanderesse

JOE'S STEAK HOUSE LTD. Défenderesse

St-Hubert, ce 5 février 1976 A. Beaulieu P.A.C.S.M.

Cousineau & Fernandez Avocats, 3629 Boulevard Taschereau, St-Hubert, Québec. Serge Fernandez Procureur de la requérante.

Le 27 février 1976, à 3 heures de l'après-midi au domicile à la place d'affaires de la défenderesse au No 42 est rue Notre-Dame en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) Cash Register. 1) Pupitre en bois 1) Machine à calculer (Olivetti) 150) Tables en bois 200) Chaises en bois 1) Comptoir. Conditions: ARGENT COMPTANT Montréal, le 10 février 1976 Antonio Ariano, H.C.S. Tél.: 274-3601

DISTRICT DE MONTREAL No.: 02-046987-751 COUR PROVINCIALE RICHARD LECLAIRE, domicilié et résidant au no.: 790 Boul. Lafayette, à Longueuil, district de Montréal; Demandeur

JULIO TORRES, actuellement d'adresse inconnue Défendeur

Par ordre de la Cour: Le défendeur est requis de comparaître dans les 30 jours suivant la seconde publication des présentes afin de répondre à la demande formée contre lui. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissés au Greffe de cette Cour à son intention. Montréal, le 21 janvier 1976 A Beaulieu, Officier Autorisé

Me Robert Saint-Louis, 210 rue Ste-Catherine Est, Suite 200, à Montréal. Procureur du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL No: 500 02-040274-750 COUR PROVINCIALE GUY MONGEAU, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal. Demandeur

JEAN-HUGUES PITRE autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue Défendeur

Le défendeur JEAN-HUGUES PITRE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour provinciale de Montréal à son intention. Montréal, ce 6 février 1976 Claude Dufour, G.A.C.P.M. Me Edmond Jolicoeur 1595 rue St-Hubert, Montréal, Que. Procureur du demandeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL No: 500-12-045.589-748 AIDE JURIDIQUE COUR SUPERIEURE (Division des divorces) DAME LORRAINE FRIGON, domiciliée et résidant au 7010, rue Viau, appartement 5, dans la ville de Montréal, district de Montréal, Requérente

GEORGES COLIMON, d'occupation et adresse inconnue, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé M. GEORGES COLIMON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. St-Hubert, ce 5 février 1976 A. Beaulieu P.A.C.S.M.

Cousineau & Fernandez Avocats, 3629 Boulevard Taschereau, St-Hubert, Québec. Serge Fernandez Procureur de la requérante.

Urgent. Recherche travaille léger chauffeur véhicule léger, messenger trav. général, gardien, désosseur manutention, père defamille, Michel Desgroseiller (514) 642-5389.

Étudiant du CEGEP demande emploi peu importe l'ouvrage (soir-fins de semaine) Raymond Charpentier 672-2050.

Annonceur diplômé du C.A.R.T. de Québec cherche emploi comme disc-Jockey ou lecteur de nouvelles Demandez Claude 675-2224 (418).

Achèterais voilier 20 pieds environ avec équipement. Demander Guy à 584-2889 ou André à 526-0776.

910 remorques roulottes

Roulotte Bonanza 35 pi, hivernisée visible au Camping Waterloo 658-5862 ou 671-5991. Prix \$4,995.00 658-5862.

Louerais tente roulotte toit dur pour famille (6) 3 semaines en mars. Tel. 323-2325.

914 bicyclettes

Recherche une bicyclette 5 ou 10 vitesses de bonne marque (Peugeot, C.C.M.) en bonne condition à prix raisonnable pour achat Georges Pierre 527-6916.

625 divers

*Québécois, Québécoises, la graphologie vous intéresse? Analyse du caractère par l'écriture. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

722 cours de piano

Cours de piano populaire et accompagnement airs de votre choix, efficacité d'exécution bienvenue débutants et amateurs Luc Arsenault (Rive-Sud) 672-2894.

725 divers - cours.

Quebec - Cours (privés) de guitare classique Denis Vaillancourt (418) 687-4785.

Jouez à apprendre la flûte à bec ou la flûte traversière. Tél.: 522-8372

Cours privés de guitare pour informations téléphone à 277-8127.

Professeur de Mécanique Automobile pour projet Pill 37 hrs par semaine. Atelier concept de Ville Emard. 768-0276.

845 emplois demandés

Traducteur indépendant, anglais vers français, tarif spécial pour amis du Jour, deux ans d'expérience. Tél.: (514) 347-1810

Diplômé D.E.C. sciences-humaines cherche emploi initiative locale expérience photo cinéma, vidéo recherche documentation. Marc. 381-6988.

Étudiant universitaire cherche emploi temps partiel, soirs, fins de semaine, ou vendredi en journée François 272-0308.

Étudiante de niveau universitaire, ayant plusieurs heures libres cherche emploi à temps partiel. Jour ou soir. Jocelyne Legendre 387-8294.

Prendrais travaux de dactylographie ou de dictaphone à domicile Longueuil 670-9920.

Traduction à la pige, de l'anglais au français Denyse Côté (514) 849-8482.

Artisane spécialisée en batik diplômée des Beaux-arts donnerais cours région de Montréal écrire à: A. Gingras 3605 rue St-Urbain app. 1609 Montréal.

Homme d'instrument (arpentage) avec 2 ans et 9 mois de dessin cherche emploi ailleurs que Mtl. Merci. Richard Ostiguy 75 Lans Dowe Granby.

Urgent. Recherche travaille léger chauffeur véhicule léger, messenger trav. général, gardien, désosseur manutention, père defamille, Michel Desgroseiller (514) 642-5389.

Étudiant du CEGEP demande emploi peu importe l'ouvrage (soir-fins de semaine) Raymond Charpentier 672-2050.

Annonceur diplômé du C.A.R.T. de Québec cherche emploi comme disc-Jockey ou lecteur de nouvelles Demandez Claude 675-2224 (418).

903 bateaux moteurs yachts

Achèterais voilier 20 pieds environ avec équipement. Demander Guy à 584-2889 ou André à 526-0776.

910 remorques roulottes

Roulotte Bonanza 35 pi, hivernisée visible au Camping Waterloo 658-5862 ou 671-5991. Prix \$4,995.00 658-5862.

Louerais tente roulotte toit dur pour famille (6) 3 semaines en mars. Tel. 323-2325.

914 bicyclettes

Recherche une bicyclette 5 ou 10 vitesses de bonne marque (Peugeot, C.C.M.) en bonne condition à prix raisonnable pour achat Georges Pierre 527-6916.

918 motocyclettes

Honda 1972, 350cc, accidentée, toute partie arrière y compris bloc moteur, intacte pour pièces. Prix à discuter. Marc Lauzon 653-9231.

962 pièces d'auto

Pièces de Volvo P-1800: portes, pare-brise, etc., 589-5494.

999 autos à vendre

Volvo 122S, carrosserie et mécanique remises à neuf: 845-2759.

Louez une Volvo Austin à long terme Fort Chambly Auto 658-6623.

Chrysler Newport 1974 portes har-top radio A.M. - F.M. 6 roues, parfaite condition, particulier \$2,900. après 5 heures J. Marc Brisson 514-373-3728.

Volks 72, beetle très bonne condition après 6 p.m. 663-7832.

Baracouda 1969, condition mécanique parfaite. Prix \$850. Jacques Robillard, vendeur. 527-5339.

Simca 1971 traction avant, pneus Michelins, traitée aux petits soins, \$800. Michel Delisle, 679-7662.

Auto Dodge Polara, H.T. 1968, bonne condition, très propre, particulier. Prix: \$600.00, Rivest André, 324-7392.

Volkswagen Campeur 1973 - tout équipé - en bonne condition - carrosserie très bon état, Claude Boisvert, 843-8960.

Ford Falcon 68, mécanique bonne condition, prix à discuter, 6 cylindres automatique. Robert Houle, 679-9436.

Dodge Dart 70, moteur 318, en bon ordre, automatique, servo frein direction. Hervé Beauséjour, 728-4340.

Dodge Colt 73, 2 pts HT. 4 vitesses, radio, 19,000 milles, excellent état, \$1600.00. Gérald Roy, 722-3207.

Dois me séparer de ma bonne vieille Datsun 1200, 1971, seulement \$400.00, 721-2720.

Renault 12, 1972, en bonne condition, AM-FM, pneus radiaux, prix à discuter, 348-2647.

Importation Chrysler 1204CC, traction avant, porte arrière, Michelins, antirouille, attrayante, utilitaire, économique, 679-7662.

Volkswagen 74, pneus radiaux, très bon état, radio AM-FM, prix: \$2,700. Appelez: 670-2216.

Importation Chrysler, 1204CC, traction avant, portière arrière, Michelins, antirouille, attrayante, utilitaire, économique. 679-7662.

Datsun 1200, 1971, trans-manuelle, bonne condition, aubaine \$550. Omer Pruneau, 722-3977.

MATELAS Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc... MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS LE MATELAS C'EST NOUS Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc. 1877 Curé Labelle, Laval 687-2233 207 Beaubien Est-Montréal 276-9067 7573 St-Hubert-Montréal 276-4119 790 Atwater-Montréal 935-6716 10192 St-Michel-Montréal 384-3044 FERMÉ LE MERCREDI

les choix du jour

Télévision

Les grands films (R.C.) à 20h: "Histoire d'une femme". Drame sentimental écrit et réalisé par Leonardo Bercovici, avec Bibi Anderson, Robert Stack, James Farentino et Annie Girardot. L'histoire d'amour d'une Suédoise pour un bel Italien marié. (E.U. Italie 1969).
Portraits (R.Q.) à 20h30: Léon Dion, sociologue attaché à l'Université Laval.
Jeudi 8h30: (T.M.) "Un coin de ciel bleu". Drame sentimental de G. Green, avec Elizabeth Hartman, Sidney Poitier et Shelley Winters. Une jeune aveugle de dix-huit ans fait la connaissance d'un noir qui l'aide à sortir de sa misère. (E.U. 1965).
Au gré de l'actualité (R.Q.) à 21h30: Le point sur le conflit dans le monde de l'enseignement, avec Lise Bissonnette, journaliste et Hélène Chénier, directrice du

collège Sophie-Barrat. Le point sur le conflit à la Société des alcools, avec Ronald Asselin, président du syndicat des employés de la SAQ et Fernand Pépin, vice-président exécutif de la Société. Animatrice: Andréanne Lafond.

Cinéma (R.C.) à minuit: "Feuilles d'automne" Mélo-drame de Richard Aldrich, avec Joan Crawford, Cliff Robertson et Vera Miles. Une femme devient amoureuse d'un homme de vingt ans plus jeune qu'elle; elle l'épouse et se rend compte qu'il s'agit d'un déséquilibré mental. (E.U. 1956).

Sans pantoufles (T.M.) à 1h15: "La bataille d'Alger". Drame social de G. Pontecorvo. Un bon film politique, bien fait et bien interprété et qu'on passe malheureusement toujours très tard à la télévision... (Italie 1966).

Radio

Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h05: La politique énergétique du Québec, avec le ministre des Richesses naturelles M. Jean Cournoyer (2e volet). Analyse de l'indice des prix à la consommation. L'Association pour la défense des droits sociaux dénonce le nouveau règlement de l'aide social.

Relaxe (CBF 690) à 14h02: Jacques Fauteux reçoit Pierre Valcour qui parle de cinéma.

Référendum 76 (CKVL-FM) à 22h: L'industrie de la chanson québécoise vue par un critique. Invité: Bruno Dostie, journaliste au Jour.

Théâtre

Le club Frank "Eros" Robidoux par le Théâtre en coupleur. Une comédie à ne pas manquer au Théâtre d'Au-

jourd'hui... **Jeudi soir en pleine face** de Michel Beaulieu: deux filles se mettent à nu, se vident le coeur, se perdent et se retrouvent, au Théâtre de Quat'sous... **La coupe Stainless** de Jean Barbeau au Patriote-en-Haut, avec, entre autres, l'ex-baronnet Pierre Labelle... **Les précieuses ridicules** de Molière et **l'Empereur Jones** d'Eugène O'Neill, avec Jean Coutu. Au Théâtre de la Main "La stepette impossible", de la musique et du théâtre d'improvisation par le Grand Cirque Ordinaire.

Variétés

Ungava et **Marie Depatie** à l'Évêché de l'Hôtel Nelson: une voix, deux pianos, une basse, une guitare, une batterie "partis ensemble pour la gloire"; un des groupes de "la relève" les plus appréciés lors de la Chant'

Cinéma

août... **Jacques Michel au Patriote... Yvon Deschamps** au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts: son spectacle approche de son 100,000ième spectateur, tout un exploit!

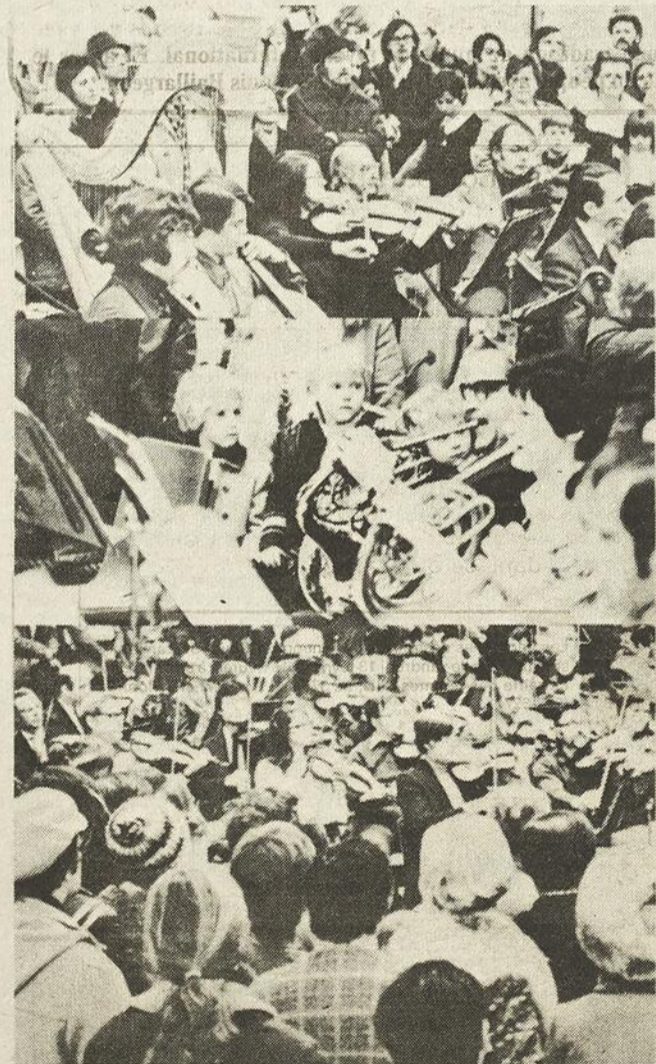
A la Casanous, une réinterprétation personnelle du folklore québécois par deux musiciens du Grand Cirque Ordinaire. **Jocelyn Bérubé** au violon et **Louis Baillargeon** à la guitare. Pour ceux qui sont familiers avec les américains, leur langue et leur culture, une revue drôle et méchante à la Place des Arts, "The National Lampoon Show" (Salle Wilfrid Pelletier). Cette fin de semaine à la Portugaise: **Yoland Guérard**.

Au cinéma Atwater 11, **Swept Away** de Lina Wertmüller, un film drôle et corrosif qui fait le procès des idéologies. A l'Avenue, toujours l'incomparable **Dog Day Afternoon** avec Al Pacino dans un rôle essoufflant.

Au Crémazie, un hommage à Agatha Christie avec la transposition à l'écran du **Crime de l'Orient-Express**. Au Chevalier, le lyrisme débordant dans **L'important c'est d'aimer** Romy Schneider. Et si "Jaws" vous tente, la version française passe au **Champlain** sous le titre: "Les dents de la mer".

Une grande ville

ne peut se passer d'un grand orchestre.



Un grand orchestre

ne peut se passer de votre appui.
 Donnez aujourd'hui même.

Orchestre symphonique de Montréal
 Campagne de souscription 1976
 1er au 15 février
 Objectif: \$750.000

Faites parvenir vos dons à:
 OSM, Place des Arts, Montréal;
 nous vous enverrons, par retour du courrier,
 un reçu pour fins d'impôt.



Quand le temps corrompt la chair... Pour Tous

Le jardin qui bascule

un film de Guy Gilles

DELPHINE SEYRIG
 JEANNE MOREAU
 PATRICK JOUANE

cinemas
LE PARISIEN 5
 480 Ste. CATHERINE O. 866-3856

les productions BEAU BEC présentent

BO DIDDLEY

13 fév. 19h 30 & 22h

LIBRAIRIE DU CINEMA
 OUTREMONT
 1248 Bernard
 reserv: 277-3186

Vos vœux
UNICEF,
 c'est
 l'avenir
 d'un enfant

8e semaine On m'a dit que c'était mon meilleur travail depuis que je fais du cinéma, et je le crois.

18 ANS Adultes

- ROMY SCHNEIDER

L'important c'est d'aimer

CHEVALIER 12.10 - 2.3 - 4.45 - 7.10 - 9.35
 1590 rue St-Denis 845-3222

BO DIDDLEY 13 FEVRIER 7h.30, 10h.00
 avec trois musiciens québécois

le grand CIRQUE ordinaire
 19-20-21 FEVRIER 21h.30

MONIQUE LEYRAC dans **MADemoiselle MARQUERITE** 26-27-28 FEVRIER 7h.30

SYLVAIN LELIÈVRE 6 MARS 7h.30

OUTREMONT 1248 BERNARD 277-3186
 autobus 160 au métro Beaubien
 commandes postales acceptées
 Billets en vente à la librairie du cinéma (Une production BEAU BEC)
TOUS LES MARDIS 22 h. PERFORMANCE A CKVL-FM

voici la suite d'Emmanuelle. le chef-d'oeuvre de la littérature erotique. filme a Bali, Hong-Kong et Paris

Emmanuelle l'Antivierge
 avec Sylvia Kristel

un film de Francis Giacobetti

Commentant vendredi le 20 février

Après la radio, le PLQ se tourne vers le câble

Cassettes libérales pour le petit écran

par Jean-Pierre Tadros

Après la radio, ce sera maintenant au tour du câble à connaître les assauts du Parti libéral du Québec. Avec cette différence cependant, c'est que cette percée du côté de la câblodistribution se fera de façon plus structurée. C'est ainsi qu'a été rendu public hier un projet de retransmission par câble du contenu du "Colloque des années '80" que le PLQ avait tenu en août dernier au Mont-Gabriel. La nouvelle a été annoncée conjointement par le président du Parti libéral, M. Claude Desrosiers, et le secrétaire général de l'Association des câblodistributeurs du Québec, M. Laurent Laliberté.

Dans ce communiqué, il est fait état d'une série de neuf émissions d'une durée de 60 à 90 minutes. Elles seront diffusées pendant neuf semaines consécutives à compter du 15 février.

Ces émissions ont été réalisées à partir des conférences données à l'occasion du "Colloque des années 80" par les experts européens, américains et québécois invités par le PLQ. Les cinq thèmes développés étaient: les relations humaines, le travail, la famille, le stress et le futur économique.

La série comportera quatre émissions dites thé-

matiques et cinq émissions de débats au cours desquelles seront discutés les thèmes soulevés par des militants libéraux de marque. Plus précisément, ces émissions-débats seront à trois volets. Le premier reprendra tout simplement des extraits des discussions du Mont-Gabriel. Le second, sera constitué d'un panel d'envergure provinciale. Le troisième volet sera local, et fera donc appel à des militants de la région où l'émission sera diffusée. Cette dernière partie sera produite dans chacune des neuf régions du Québec en collaboration avec les câblodistributeurs.

Un tel procédé, on le devine aisément, permettra de mettre en évidence les différentes têtes d'affiche du Parti libéral; et cela aux différents échelons, du plus élevé jusqu'aux notables des différentes localités. On imagine facilement l'impact qu'aura de telles émissions qui sauront utiliser adroitement les personnalités invitées à des fins de pure propagande politique.

Les câblodistributeurs peuvent-ils se prêter ainsi aux jeux des partis politiques? M. Laurent Laliberté, secrétaire général de l'Association des câblodistributeurs n'y voit rien de répréhensible. Lors d'un entretien téléphonique, M. Laliberté a souligné que ce n'était pas là des émissions partisans; et que si ce l'était, rien n'empêchait les câblo-

distributeurs de les utiliser. "Toutes les formations politiques ont reçu une offre de collaboration de la part des câblodistributeurs. Le Parti libéral a été le seul à nous offrir quelque chose de concret".

M. Laliberté tient cependant à préciser qu'il n'y a pas eu d'accord de conclu comme tel entre le PLQ et l'Association des câblodistributeurs. Cette dernière n'aurait servi finalement que d'intermédiaire entre les différents câblodistributeurs et le PLQ dans la planification de la diffusion de ces émissions.

Neuf centres régionaux pourront être ainsi touchés. Ce sont Ste-Anne de la Pocatière, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal, Hull, Baie Comeau et Rouyn. A partir de là, les centres secondaires pourront être rejoints, si la demande se fait sentir. Ces émissions seront diffusées les dimanches, entre 11 heures et 12 heures 30.



Mime à la Casanous

La boîte la Casanous présente demain et samedi, à 22h00, le spectacle du Théâtre national de mime du Québec qui adoptait ce nom en 1974 après s'être fait connaître depuis 1970 sous le nom de la troupe Le Masque. Le groupe, animé par Elie Oren, s'est voué à l'implantation au Québec d'une tradition de mime de niveau international. Et après le mime, à minuit, c'est la musique du peuple avec Jocelyn Bérubé et Louis Baillargeon.

Vient de paraître

Signé de biais
de Claire de Lamirande



- Les criminels sont portés à parler.
- Ils parlent vraiment?
- Ils ouvrent toujours la bouche pour dire quelque chose. Ça suffit. Les serpents venimeux mettent toujours du venin dans ce qu'ils disent.

Les personnes désireuses de rencontrer Claire de Lamirande sont invitées, le vendredi 13 février à 19 heures, à se rendre à la Librairie des femmes d'ici, au 375 est, rue Rachel à Montréal (843-6273).

L'auteur nous parlera de son dernier roman et se fera un plaisir de l'autographier.

AS Quinze En vente partout \$5.95

LA CROUTE

191 St-Paul o.
Vieux Montréal

"Pour un peuple sans histoire, on est un peuple plein d'un". G. Vigneault

EDOUARD BOUCHER
VIOLONNEUX

MONIQUE JUTRAS
Chansons
traditionnelles
des rois de
France au Québec

Spect. 21h30 et 23h30
Jeudi vend. Sam.

\$1.00 Permis S.A.Q.

SALLE RESNAIS
14 ANS
Très beau, somptueux et déchirant.

film de LUCHINO VISCONTI

VIOLENCE et PASSION

BURT LANCASTER SILVANA MANGANO

elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN

POUR TOUS

Vérités et Mensonges

un film de ORSON WELLES

langage et communication

COURS PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE

secondaire 1 et secondaire 2

COURS PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE

Par: Roland Pelchat, professeur de linguistique à l'Université du Québec à Montréal, Daniel Duprez et Michel Legris.

DES EDITIONS QUEBECOISES A LA PORTE DES QUEBECOIS, disponibles dans toutes les bonnes librairies et publiées par: LES EDITIONS FRANCE-QUEBEC INC.

3550 est, rue Rachel, Montréal, Tél: 526-5951.

UNE THÉRAPEUTIQUE DE LA FAUTE D'ORTHOGRAPHE

POUR LES ADULTES:

Désireux de corriger leurs déficiences de la langue parlée et écrite, utilisant ce petit livre, comme un guide pratique à consulter, soit dans le cadre d'un cours pour adultes, soit dans leurs travaux personnels.

POUR LES PROFESSEURS:

Pour chaque difficulté, l'élève est plongé dans un "bain orthographique", où il est amené à prononcer, écrire, transformer, distinguer, rassembler, reconstruire des dizaines de mots.

Circulaires informatives disponibles sur demande.

Prix suggéré \$3.95

Harmonium chez Columbia

Avec les lignes qui manquaient et le mélange de celles qui restaient, on aura sans doute eu du mal à comprendre que le groupe Harmonium venait de signer son nouveau contrat de disque avec la maison Columbia-CBS en lisant ma chronique "Le Jour pop" publiée hier matin. Je rappelais que depuis l'échéance de son contrat avec Quality, les paris étaient ouverts dans le "showbiz" local sur la compagnie qui en hériterait. Selon le gérant du groupe Paul Hébert, Harmonium a soumis ses exigences par écrit aux principales compagnies ayant pignon sur rue ici, et c'est parce que Columbia aurait accepté ces exigences qu'elle aurait hérité du contrat. L'échéance est de trois ans ou de trois longs jeux distincts.

Charlebois en pyjama

Le "star system rides again"! C'est au disco-club Valentin, samedi soir, que Robert Charlebois lance son onzième long jeu, le premier sur étiquette Kébec Disc. Le showbusiness

montréalais et la presse sont invités en tenue de nuit pour un party qui devrait évidemment durer jusqu'au petit matin. Compte tenu des proportions prises par ce lancement et du coût des "drinks" aujourd'hui, on a l'impression qu'il y aura assez d'argent d'investi dans cette soirée pour financer le premier long jeu d'un débutant. Et je doute que cette prestigieuse futilité soit par ailleurs bien propice à l'exercice du journalisme. J'irai donc voir Labelle à la Place des Arts et j'écouterai ce long jeu impatientement attendu dans de meilleures conditions.

Un métier dangereux!

Pendant que le gérant de Beaugard-Violetti-Ste-Claire, Louis Parizeau, me menace d'une "job de bras" à la suite de ma critique du spectacle de ses protégés, lundi soir dernier à l'Evêché, un lecteur de Québec (M. Serge Durant) m'adresse une "râclée épistolaire" au su-

jet de l'article que j'ai publié le 9 février sur les spectacles étrangers qui allaient prendre l'affiche à Montréal d'ici la mi-mars.

Et M. Durand, qui me reproche justement de faire la publicité de "décadents" comme Labelle et David Bowie, paraît conclure un peu trop vite de cet article que je ne fais que ça dans LE JOUR. C'est oublier d'une part que la priorité est donnée à la musique populaire du Québec dans ce journal et que l'article en question est un des rares à sortir de ce cadre parce qu'il faut malgré tout tenir compte de l'actualité et de la diversification des goûts de lecteurs qui doivent s'intéresser comme moi à toute la musique. Et quand il conclut, du fait que j'ai parlé de Bowie et pas de Bruce Cockburn, que je ne m'intéresse qu'au plastique et qu'aux shows capitalistes, c'est oublier que je fais justement le contraire à longueur d'année. Exception n'est pas coutume...

Mon pays, mes chansons

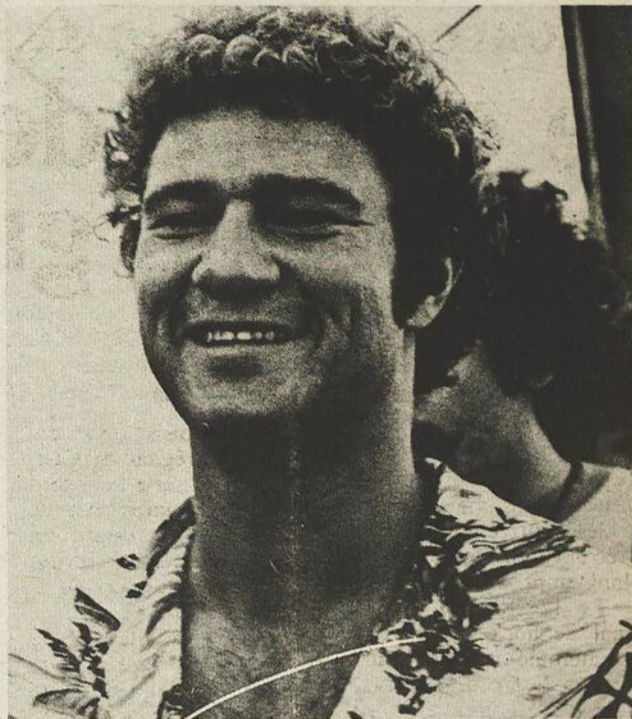
La maison d'édition

Leméac vient d'ajouter Jacqueline Lemay et Claude Gauthier aux titres de sa collection "Mon pays, mes chansons". Le volume sur Jacqueline Lemay, le 9e de la collection, s'intitule "La moitié du monde est une femme" et comporte, en plus d'une interview avec l'auteur, les textes de ses chansons et de ses poèmes. Quant à celui sur Claude Gauthier, le 10e, il s'intitule "Le plus beau voyage" et le critique Yves Taschereau en signe la préface. Le volume reprend tous les textes de Gauthier, de 1959 à 1975.

Rappelons que cette collection comprend aussi des volumes sur Jean-Pierre Ferland, Clémence Desrochers, Jacques Blanchet, Claude Léveillé, Yvon Deschamps, Robert Charlebois et Angèle Arsenault.

Sloche en tournée

Le groupe de la capitale, Sloche, est en tournée présentement. Il est à Montréal samedi le 14, au Cegep St-Laurent. A Rouyn le 17, à Hull le 18, à Mont-



réal encore, mais au Cegep à La Pocatière le 24, à Lé-Maisonneuve, le 19, au Cinéma Impérial de Trois-Rivières le 20, au Centre culturel de Sherbrooke le 22, Cegep du lieu.

INITIATION À LA CÉRAMIQUE

Les Céramiques Tison

Techniques de base pour débutant. Cours de 30 heures.

Cession Jour: lundi et mercredi de 1 à 4 heures
Soir: lundi et mercredi de 7 à 10 heures

Débutant le 23 février

Inscriptions jusqu'au 21 février

4214 Saint-Hubert — 522-8213
de 9 à 20 heures.

en librairie

Dr Jean-Marie Marineau
Bien manger pour rester mince
400 recettes de gourmet
Préface de André Bardet

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue Craig montreal

SOLEIL LEVANT

2860, Ste Catherine
844-6028 — 861-0657

"SPÉCIAL VALENTIN"

Le jazz n'est pas mort

Le Quintet Professionnel avec
HERNIE NELSON
les 12-13 et 14 fév.

Scott Barnes Folk & Blues
les 9-10 et 11 fév.

Permis de la régie

LA NOUVELLE INC COMPAGNIE THÉÂTRALE

Au GESU 1200 BLEURY 866-1964

JANVIER A MARS

Le Cosmonaute Agricole OBALDIA

Pique-nique en Campagne ARRABAL

MISE EN SCÈNE: LOUIS-GEORGES CARRIER
DECORS: HUGO WUETRICH COSTUMES: FRANCOIS BARBEAU
MUSIQUE: LEON BERNIER ECLAIRAGE: GATIEN PAYETTE
CATHERINE BEGIN — JEAN-LOUIS MILLETTE — PASCAL ROLLIN
HUBERT GAGNON — JACQUES MORIN — JACQUES KANTO

MARS A MAI

Macbeth SHAKESPEARE

MISE EN SCÈNE: YVAN CANUEL
DECORS: CLAUDE FORTIN COSTUMES: SOLANGE LEGENDRE
HELENE LOISELLE — GILLES PELLETIER

ETUDIANTS \$2.00

Le commandant J.-Y. Cousteau: une entrevue exclusive dans TV Hebdo.

100 millions de personnes à travers le monde ont vu les films réalisés par le commandant Cousteau.

Le célèbre explorateur accorde une entrevue exclusive à TV Hebdo au cours de laquelle il démystifie des fictions à succès tels que "Jaws" — "Les dents de la mer" et "Le Triangle des Bermudes". Il aborde également des sujets aussi controversés que la gestion des ressources marines, la pollution des océans, la surpopulation et ses propres recherches pour retrouver les sources de la légende fabuleuse de l'Atlantide.

Une entrevue exclusive à ne pas manquer, cette semaine dans...

le magazine TV le plus complet au Québec

le sport

Au tournoi-pee-wee de Québec

Le calibre des Québécois grimpe en flèche!

QUÉBEC (PC) — Au Québec, le hockey mineur atteint lentement mais sûrement le haut calibre que l'on retrouve en Ontario depuis longtemps.

Le 17e tournoi international de hockey pee-wee qui se déroule actuellement au Colisée de Québec est en train d'en faire la preuve.

Ce tournoi, dont la première eut lieu en 1960, a toujours été marqué par la forte prédominance des équipes ontariennes, particulièrement torontoise, qui dominaient leurs rivales du Québec.

Il semblait bien que dans la catégorie "pee-wee" — 11 et 12 ans —, l'Ontario avait trouvé la formule qui permettait de produire des jeunes joueurs supérieurs.

Les temps ont cependant bien changé. Le calibre de jeu des Ontariens n'a pas baissé, mais celui des équipes québécoises a grimpé de plusieurs crans, de sorte qu'aujourd'hui, les petits Québécois se présentent au tournoi de Québec la tête haute lorsqu'ils doivent affronter des équipes de la province voisine.

Victoires québécoises

L'exemple des Cascades de Beauport est frappant

en 1976: choisis pour représenter la région de Québec dans une série à la ronde pour le championnat de la Coupe internationale, les Cascades pee-wee de Beauport sont au plus fort de la lutte.

Les résultats des premières rencontres ont démontré que les jeunes représentants de Beauport pouvaient rivaliser d'habileté avec les Braves de Boston et les Torontois de Don Valley, deux des équipes les plus puissantes de leur région.

Par ailleurs, on a vu au cours du tournoi maintes autres surprises: Lévis-Lauzon bat les Ottawa Warriors 1 à 0. Pourtant, Lévis-Lauzon possède une formation relativement faible dans la région de Québec, n'ayant récolté que deux victoires en 21 parties contre les autres équipes du Québec métropolitain.

Loretteville a également disposé de Richmond Hill, par le compte de 5 à 3. L'équipe ontarienne de Richmond Hill avait remporté trois championnats dans les tournois antérieurs de Québec.

Même chose à Montréal

Même phénomène dans la région de Montréal

où la qualité des équipes augmente d'année en année. Montréal-Mercier a éliminé Barrie 3 à 2 dans l'actuel tournoi, tandis que les Maple Leafs de Verdun ont obligé les Flames de Toronto à remiser leur équipement dans les boules à mites pour le reste du tournoi, les battant 6-1.

Deux raisons justifient la hausse de puissance du hockey mineur québécois, estime un observateur du tournoi de Québec: la multiplication des arénas et une meilleure préparation des instructeurs.

Ainsi, dans la région immédiate de Québec, on ne comptait en 1960 que trois arénas: il y en a maintenant plus de 25. Ceci permet aux jeunes de pratiquer leur sport favori de septembre à mai, et même d'avoir des écoles de hockey au cours de l'été.

De même, sous l'impulsion d'un groupe de recherche de l'Université Laval, on a formé depuis quelques années une nouvelle génération d'instructeurs de hockey, beaucoup mieux préparés à leurs fonctions.

C'est par des résultats concrets que se traduisent ces améliorations du hockey mineur québécois.

Seulement un casque qui vole...

FEBRUARY 14
1976

7:30 pm

At the
OTTAWA CIVIC CENTRE

Adults \$2.00

16 and under \$1.00

OTTAWA VALLEY MINOR HOCKEY NITE



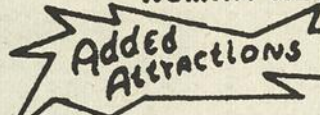
TICKETS —

... available from the Civic Centre and from local hockey organizations, clubs and teams...

SOVIET CENTRAL RED ARMY MIDGETS

VS

NCMHANEPEAN RAIDER MIDGETS



1st INTERMISSION: Two teams of "SUPERTYKES"

2nd INTERMISSION: Special events and presentations

Tickets will be sold on a first-come-first-served basis... be sure to get yours early and support these enthusiastic youngsters!

FREE PARKING

OTTAWA (PC) — Des dirigeants du hockey mineur n'ont pas goûté, hier, une plainte d'Alex Small au sujet d'une caricature reproduite sur un poster annonçant un match de hockey de la Saint-Valentin. M. Small a trouvé ce poster trop violent.

M. Small, dont le fils joue avec le club Ottawa South Canadians, demande à l'autorité municipale de prohiber ce poster qui annonce une rencontre entre les midgets de l'Armée rouge soviétique et les Nepean Raiders. Se-

lon M. Small, on y dépeint la décapitation d'un joueur soviétique, mais M. Sam Hawkins, président de l'Association de hockey mineur de la Capitale nationale, affirme que cette caricature montre uniquement un casque qui vole...

Coopman intensifie son entraînement!



Jean-Pierre Coopman

SAN JUAN (PORTO-RICO) (AFP) — Le poids lourd belge Jean-Pierre Coopman, qui doit affronter Mohamed Ali pour le titre mondial, le 20 février, à San Juan, a intensifié depuis hier sa préparation en vue de ce combat.

Le boxeur flamand, arrivé la semaine dernière à San Juan, a fait sept rounds de gants avec ses trois partenaires d'entraînement, deux reprises avec son compatriote Robert Desnoeck, trois avec l'amateur portoricain Osvaldo Ocasio et enfin deux autres avec le mi-lourd dominicain Bobolo Galvan.

Dans l'ensemble, Coopman a fait très bonne impression. Face à Ocasio, le boxeur belge s'est contenté de se cantonner dans la défensive durant les deux premiers rounds. Par contre, dans la dernière reprise, Coopman passa résolument à l'attaque et démontra une assez surprenante vitesse des bras. Allongeant bien ses coups, il ébranla plusieurs fois Ocasio, notamment par ses directs du droit à la face et au menton.

Coopman s'estime satisfait de cette cinquième séance d'entraînement. "J'ai souffert un peu de la chaleur durant les trois premières journées de mon arrivée ici. Maintenant, cela va beaucoup mieux car je commence à être acclimatisé", a indiqué le boxeur flamand à l'issue de sa séance de mercredi. "Plus la date de mon combat approche mieux je me sens conditionné et en pleine forme", a ajouté Coopman.



Mohammed Ali

bref sport

Ursel n'est plus seul au championnat de curling

ALMA (PC) — On se doutait bien, avant le début du championnat provincial de curling sénior masculin, qui se déroulait présentement à Alma, que Jim Ursel, du secteur Montréal numéro un, serait en mesure de mener une lutte très serrée pour la victoire. Mais il appert qu'il n'est pas le seul à vouloir s'adjuger le droit de représenter le Québec au championnat canadien puisque trois autres quatuors sont demeurés invaincus hier. En effet, Ursel et André Desjardins, le représentant de Kénogami, présentent des fiches de 3-0 dans le groupe A, tandis que Ron Patton et Merton MacDonald ont deux victoires contre aucune défaite dans le groupe B. Ursel a battu Gilles Dumont du Cap-de-la-Madeleine 14-5, Desjardins a gagné 10-6 contre Jean-Pierre Lapointe de Murdochville, Patton a vaincu Pierre Croteau de Québec 6-2, et finalement, MacDonald, de Brownsburg, a facilement dérouteré Rodrigue Bouchard de Port-Cartier 13-4.

Aucune décision concernant la poursuite de Seattle

SEATTLE (AP) — Aucune décision ne sera prise avant mercredi sur une entente hors-cour au sujet de la poursuite de Seattle contre le baseball. On soumettra alors la question au conseil de la ville de Seattle. L'attorney général Slade Gorton s'est refusé à tout commentaire au sujet de la réunion qu'il a eue dans le cabinet du maire Wes Uhlman en présence de plusieurs membres du conseil et de plusieurs avocats.

Opéré à l'oeil droit, Sacharuk ne reviendra plus

NEW YORK (AP) — Le défenseur Larry Sacharuk des Rangers de New York, sera absent pour la balance de la saison à la suite d'une opération à la rétine de l'oeil droit. Il a été atteint à l'oeil par la rondelle au cours d'une séance d'entraînement facultative lundi. Il avait récolté six buts et sept aides en 42 matches cette saison.

Clause de réserve: nouvelle proposition des proprios

NEW YORK (AP) — Les propriétaires d'équipes des ligues majeures de baseball ont soumis hier une nouvelle proposition à l'Association des joueurs relativement à la clause de réserve.



Vitas Gerulaitis démontre ici la forme qui lui a valu, ainsi qu'à son coéquipier Tony Roche, de battre Bjorn Borg et Bob Giltinen 6-1 et 6-2 dans les matches de double du tournoi de tennis de Toronto.

"Ils nous ont fait une vague proposition...pas très compréhensible, mais tout au moins quelque chose à étudier", a déclaré le directeur de l'association, Marvin Miller.

Le négociateur en chef de la partie patronale, John Gaherin, a qualifié de "constructive" l'atmosphère qui régnait dans la salle de négociations. Cela implique-t-il quelque progrès?

"Difficile à dire", a indiqué Miller. "On ne peut vraiment analyser une rencontre en ces termes. Il est possible de progresser sans en arriver à une entente".

Par ailleurs, Robert Short, le propriétaire des Rangers du Texas et Robert Lurie, un homme d'affaires de San Francisco ont offert une somme de \$8 millions pour l'achat des Giants. Le John E. Benson a alors émis une injonction interdisant le transfert de la concession des Giants à Toronto.



Entre instructeur, c'est s'exposer à toutes sortes de frustrations. Tel Shelby Metcalf, qui ne peut ici réprimer ses protestations, crier son indignation et finalement se résoudre à la défaite. (Téléphoto PA)

Volley-ball

Un tournoi de zone grise...

par André Chartrand

Le quatrième tournoi Invitation de la Fédération de volley-ball du Québec aura lieu le 21 février à la Cité des Jeunes de Vaudeuil.

Heureuse nouvelle s'il en est une pour les équipes de catégorie sénior "B", celles qui composent la fameuse "zone grise" à qui s'adresse tout particulièrement ce tournoi.

Ces équipes, qui constituent en quelque sorte la sous-couche de l'élite, font face à des problèmes particuliers. D'abord, elles ne sont pas nombreuses. La popularité du volley-ball étant surtout confinée au niveau scolaire, rares sont les adultes qui sont prêts à payer de leur poche pour pratiquer un sport. De plus, disséminées un peu partout au Québec (on retrouve des équipes aussi bien dans la région métropolitaine qu'à Québec et au Saguenay-Lac St-Jean), il leur faut couvrir des distances considérables pour rencontrer une opposition valable.

"Chaque fédération a ses deux ou trois meilleures équipes, desquelles d'ailleurs il prend un soin spécial. Et puis il faut s'occuper de la relève. Mais l'attention particulière qu'on apporte aux formations représentatives l'est parfois au détriment de la sous-couche de l'élite, c'est-à-dire les adeptes de volley-ball qui n'atteindront jamais le statut d'élite mais qui n'en tiennent pas moins à pratiquer ce sport", nous explique Jean-Pierre Tibi, le directeur administratif de la FVBQ.

"C'est pourquoi nous leur organisons des tournois afin qu'ils puissent être confrontés à des équipes de leur calibre. Il y avait l'Omnium du Québec au mois de novembre, mais les demandes d'inscription ayant largement dépassé le nombre d'entrées possibles, il nous fut impossible d'accepter tout le monde. Aussi avons-nous organisé le prochain tournoi spécialement pour les formations sénior "B", alors confrontées à des équipes de calibre comparable venant des provinces avoisinantes et des Etats-Unis", conclut Tibi.

18 équipes donc, tant du côté masculin que féminin, se disputeront les honneurs de ce tournoi où l'élite sera exclue.



(Photo Le JOUR)

Les équipes sénior "B", qui composent la sous-couche de l'élite, sont composées d'adultes et de jeunes travailleurs qui n'ont à coeur que de pratiquer leur sport favori. Il suffit de leur fournir des compétitions, ce à quoi s'emploie la FVBQ.

ATTENTION

Venez rencontrer Renée Martel à l'ouverture officielle DE LUMINAIRE B.D.R.
LE 12 et 13 février de 16h. à 20h., le 14 fév. de 11h. à 15h.

LUMINAIRE B.D.R. Québec Inc., 2189 chemin Chambly, Longueuil. 670-5493-4

Grande ouverture

ATTENTION

Grande ouverture

ATTENTION

Grande ouverture



Tout cela semble un peu confus, mais c'est à cause de l'échange du "témoin" lors de la course de 40 milles à relais, épreuve gagnée par la Finlande. (Téléphoto: PA)



Les Américains avaient délégué des jumeaux en slalom géant, mais même à deux, ils n'ont pu récolter de médaille. Philip Mahre a terminé au cinquième rang et Steve au treizième. (Téléphoto: PA)

La police autrichienne a fait feu

INNSBRUCK (Reuter) — La police autrichienne a ouvert le feu hier pour arrêter un minibus qui avait forcé plusieurs barrières sur une route menant aux pistes de ski alpin et interdite à la circulation.

Le véhicule, conduit par un Allemand de l'Ouest accrédité aux jeux en tant que chauffeur pour une chaîne de télévision américaine, a été finalement stoppé à la cinquième barrière. Le conducteur, un nommé Jueggen Pauhold, a été arrêté. Il doit subir un examen psychiatrique.

AUX JEUNES DE CÔTE-DES-NEIGES ET NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

LE JOUR a besoin de camelots pour votre région...

ON ATTEND VOTRE APPEL!!

331-8961

hockey

Association mondiale

Mardi
Minnesota 6, San Diego 3
Calgary 4, Toronto 3

Hier
Québec à Winnipeg
Cincinnati à Cleveland
Phoenix à Indianapolis
Minnesota à San Diego

Aujourd'hui
Québec au Minnesota
Houston à Phoenix

Section canadienne

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Win.	58	38	19	1	245	168	77
Qué.	54	33	17	4	242	209	70
Cal	53	27	23	3	202	179	57
Edm.	57	20	34	3	193	243	43
Tor.	53	15	33	5	218	266	35

Section est

N.-A.	55	25	25	5	179	188	55
Cle.	53	21	27	5	181	193	47
Cin.	53	22	30	1	197	233	45
Ind.	53	21	30	2	148	164	44

Section ouest

Hous.	52	34	18	0	218	178	68
Phoe.	52	26	20	6	198	176	58
Min.	52	26	22	4	183	189	56
S. D.	54	26	24	4	212	192	56

Les marqueurs

Tardif, Québec	47	50	97
Nilsson, Winnipeg	31	62	93
Hull, Winnipeg	36	53	89
Hedberg, Winnipeg	40	42	82
Bernier, Québec	25	55	80
Cloutier, Québec	42	32	74
Ftorek, Phoenix	25	49	74
Lacroix, San Diego	20	51	71
Houle, Québec	30	38	68
Ullman, Edmonton	24	44	68
Bordeleau, Québec	23	43	66
Lawson, Calgary	31	34	65
Walton, Minnesota	28	34	62
Mahovich, Toronto	25	36	61
Tremblay, Québec	6	55	61

Ligue nationale

Mardi
Montréal 6, St-Louis 1
Los Angeles 2, Washington 2
Vancouver 3, Islanders 2

Hier
Toronto à Atlanta
Detroit à Buffalo
Los Angeles à Chicago
Boston au Minnesota
Pittsburgh en Californie

Aujourd'hui
Vancouver à Montréal
Rangers à Philadelphie
Islanders à Kansas City

Section Patrick

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phil.	53	33	10	10	234	14	76
Isl.	53	28	15	10	207	130	66
Atl.	57	25	24	8	184	168	58
Ran.	54	20	28	6	175	223	46

Section Smythe

Chi.	54	23	15	16	160	146	62
Van.	54	21	23	10	177	183	52
S. L.	54	19	27	8	167	197	46
Minn.	53	16	33	4	130	188	36
K. C.	53	12	35	6	129	228	30

Section Adams

Bos.	53	33	11	9	207	154	75
Buf.	54	30	15	9	237	162	69
Tor.	54	23	20	11	197	184	57
Cal.	54	19	28	6	167	183	44

Section Norris

Mtl.	55	40	7	8	237	15	88
L. A.	56	28	24	4	187	86	60
Pitts.	54	22	25	7	211	11	51
Dét.	55	18	30	7	147	107	43
Wash.	56	5	44	7	157	81	17

LES MARQUEURS

	B	Pts
Lafleur, Can.	36	85
Clarke, Phil.	25	79
Mahovich, Can.	25	76
Barber, Phil.	29	70
Perreault, Buf.	31	69
Pronovost, Pitts.	35	68
Larouche, Pitts.	31	67
Potvin, Isl.	22	67
Dionne, L. A.	29	66
Sittler, Tor.	27	64
Ratelle, Bos.	20	63
Trottier, Isl.	20	63
McKechnie, Dét.	22	60
Bucyk, Bos.	28	58
Sheppard, Bos.	23	58
Martin, Buf.	33	57
Lefley, S. L.	31	57
Esposito, Ran.	21	57

L.J.M.Q.

Mardi

Montréal 3, Hull 1
T.-Rivières 12, Sherbrooke 7
Sherbrooke 7, Cornwall 1

Hier

T.-Rivières à Sorel
Aujourd'hui
Montréal à Cornwall

Section est

Qué.	29	7	2	25	65
T.-R.	28	4	2	27	60
Chic.	22	9	2	28	53
Sorel	19	9	2	28	280
Shaw.	9	4	21	39	22

Section ouest

Sher.	39	6	38	215	84
Corn.	27	9	2	20	63
Mont.	28	6	2	14	62
Hull	24	6	2	160	54
Laval	19	6	2	37	44

Les marqueurs

Dalpé, T.	53	120
Loias, Ch.	60	118
Marsh, Sherb.	58	115
Sharpley, Hull	45	108
Bossy, Laval	59	105
Dupont, Mtl.	54	103
Brassard, Corn.	53	103
Simpson, Sherb.	41	97

AUX GENS DE DRUMMONDVILLE

Vous désirez recevoir quotidiennement Le JOUR par camelot motorisé ?

N'hésitez pas et signalez:

478-1116

Les Jeux olympiques d'hiver



De l'or pour John Curry

Du bronze pour Toller Cranston

INNSBRUCK (AFP) — Merveilleux John Curry. Avec lui, le patinage artistique n'est plus simplement un exercice technique, c'est un spectacle, un véritable ballet. Ce britannique de 25 ans, originaire de Birmingham, vivant depuis quelques années à Denver (Colorado) où il s'est perfectionné, a remporté mercredi soir à Innsbruck la médaille d'or olympique après avoir offert un programme libre de toute beauté.

Pendant cinq minutes, cet artiste surnommé "le Noureev de la glace" a effectué une exhibition harmonieuse aux multiples recherches chorégraphiques, sur un extrait de ballet de Minkis (Don Quichotte). C'est en effet plutôt un ballet classique que Curry a présenté aux 10.000 spectateurs de la patinoire olympique d'Innsbruck. Un ballet au cours duquel ce patineur a su avec sensibilité, mettre en valeur l'aspect émotionnel de la musique.

Cette performance a été justement appréciée par le jury qui lui a accordé des notes allant de 5.7 à 5.9, suffisantes pour remporter le titre.

Pendant longtemps, Curry a eu du mal à faire

admettre son patinage dans lequel il attache autant, sinon plus d'importance à l'artistique qu'à la technique. En 1972 à Sapporo, il n'était que onzième alors que c'était déjà un patineur étonnant. Et à l'issue d'une longue progression, il vient fort justement de connaître la consécration, 24 ans après sa compatriote Janette Altwegg, la seule Britannique à avoir remporté avant lui un titre olympique en patinage artistique.

Après les championnats du monde à Göteborg en mars prochain, Curry passera professionnel pour monter une compagnie théâtrale de ballet sur glace. C'est son rêve depuis toujours.

Mais cette soirée a été aussi celle du Canadien Toller Cranston, véritable génie de la glace. Son spectacle est un peu dément, mais le résultat est original, merveilleux, prenant. Sur des compositions d'Offenbach et de Delibes notamment, Cranston a transporté le public par ses pirouettes uniques, son sens de l'exhibition. Il a logiquement obtenu de bonnes notes (5.6 à 5.9) qui lui ont permis de décrocher une médaille de bronze amplement méritée.

Avec Curry et Crans-

ton, ces deux champions qui ont tant apporté au patinage — mais leur style est quelque peu précieux et ils ne feront peut-être pas école — les performances des autres concurrents sont apparues bien pâles.

Certes l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann (4ème - trois triples sauts), les Soviétiques Vladimir Kovalev (médaille d'argent) et Sergei Volvkov (5ème - une chute) ont présenté des programmes propres, d'une bonne qualité technique mais totalement dépassés sur le plan artistique malgré des efforts indéniables.

Seul le Soviétique Yuri Ovchinnikov, huitième seulement en raison de son retard pris dans les imposées, a semble-t-il, pu s'adapter à l'évolution du patinage, tout comme le canadien Ronald Shaver qui a malheureusement dû déclarer forfait avant les libres, s'étant blessé à l'entraînement.

Enfin, l'Américain Terry Kubicka a créé la sensation en réussissant un saut périlleux arrière — le premier de l'histoire du patinage artistique — au terme d'un programme audacieux (4 triples sauts réussis), mais démunie de recherche artistique.



Du bronze pour Cranston

Nightingale, neuvième après le programme court

INNSBRUCK (Reuters) — Dorothy Hamill a pris la tête de la compétition en patinage artistique féminin grâce à une remarquable démonstration dans le programme court hier.

La patineuse américaine, deuxième après les figures imposées mardi, derrière l'Allemande de l'Ouest Isabel de Navarre, a obtenu les meilleures notes des neuf membres du jury. Le juge italien lui a même accordé la note ma-

ximum de six pour sa présentation.

Comme prévu, Isabel de Navarre a rétrogradé à la troisième place. La Néerlandaise Dianne de Leeuw, championne d'Europe, se hisse à la seconde place, mais son programme court a semblé être sévèrement jugée par le jury, notamment par le juge américain qui lui a donné des notes de 5.3 et 5.2 contre 5.7 en moyenne pour les autres juges.

Dans les figures li-

bres, vendredi, le titre olympique devrait se jouer entre Dorothy Hamill et Dianne de Leeuw, l'Américaine paraissant maintenant la mieux placée pour l'emporter.

La championne canadienne Lynn Nightingale, d'Ottawa, 5e dans le programme court, a gagné une place dans l'ensemble, soit de 10e à 9e.

Enfin, Kim Alletson, d'Ottawa, a conservé la 13e place.

Classement

Russie 180
All. de l'Est 114
U.S.A. 57
All. de l'Ouest 54
Finlande 44
Autriche 38
Suisse 32
Norvège 24.5
Italie 16
Suède 15

Canada 15
Gre-Bretagne 10
Hollande 9.5
France 6
Liechtenstein 4
Tchécoslovaquie 4
Hongrie 2

Médailles

Russie 10 5 7

All. de l'Est	6	4	3
All. de l'Ouest	2	4	1
Finlande	2	2	1
U.S.A.	1	3	4
Suisse	1	2	1
Autriche	1	1	2
Norvège	1	1	1
Gr.-Bretagne	1	0	0
Italie	0	1	1
Hollande	0	1	1
Canada	0	1	1
Suède	0	0	1
Liechtenstein	0	0	1

Les Jeux olympiques d'hiver

Elle remporte le slalom spécial Une 2e médaille pour Mittermaier!

INNSBRUCK (Reuter) — L'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier est entrée dans la légende des Jeux Olympiques d'hiver hier en devenant la première skieuse alpine à remporter les médailles d'or de la descente et du slalom spécial.

Assaillie par les journalistes et les photographes la ligne d'arrivée franchie, elle pouvait difficilement croire qu'elle avait remporté le titre olympique du slalom spécial après celui de la descente dimanche.

Charmante et appréciée de tous, Rosi Mittermaier s'est imposée sans conteste comme la reine des jeux d'Innsbruck. Dans sa forme actuelle, elle est capable de réussir un exploit sans précédent en triomphant également dans le slalom géant vendredi.

Son succès a provoqué des scènes de délire parmi la foule de ses supporters venus de son village natal de Reit Im Winkl, en Bavière, et elle a dû être protégée par une escouade de soldats autrichiens.

L'Allemande de l'Ouest a battu de 33 centièmes de seconde l'Italienne Claudia Gordani, médaille d'argent. Hanny Wenzel, Liechtenstein, championne du monde de la spécialité, a obtenu la médaille de bronze.

La victoire de Rosi Mittermaier est une petite consolation pour l'Autriche dont aucune représentante n'a terminé: Reit Im Winkl est situé en effet tout près de la frontière autrichienne et elle est considérée un peu comme une fille adoptive par les Tyroliens.

Avec l'Autriche, la Suisse est la grande perdante de ce slalom spécial: la seule skieuse helvétique classée est douzième seulement. Déception aussi pour la France qui pouvait espérer mieux que la quatrième place de Danielle Debernard, médaille d'argent du slalom spécial à Sapporo en 1972.

Les spectateurs du slalom olympique disputé hier sur les pentes de l'Axamer Lizum qui suivent depuis longtemps les compétitions alpines n'ont pu s'empêcher de penser à Jean-Claude Killy ou à Marie-Thérèse Nadig en regardant descendre Rosi Mittermaier dans la deuxième manche.

En se faufilant avec autant d'audace que d'assurance entre les piquets et en réalisant le meilleur temps absolu, la doyenne allemande a réalisé un exploit vraiment fabuleux.

Il n'était cependant pas imprévu. Le slalom a toujours été la spécialité préférée de la bavaroise, la seule d'ailleurs où elle compte des victoires en Coupe du Monde.

Mais la grande favorite était la Suisse Lise-Marie Morerod, la meilleure spécialiste des deux dernières saisons avec six victoires.

La seule fois que Mittermaier triompha cette saison, à Bagastein, la Romanche des Diablerets était sortie peu avant la fin de la deuxième manche alors qu'elle était en tête de la course.

Trois fois l'Allemande se classa deuxième, juste derrière la Suisse dont la mère est d'origine marseillaise.

Elle évoluait cependant hier dans un état de grâce. "Je n'ai jamais réussi à me concentrer aussi facilement qu'au départ de ces deux manches... révéla-t-elle après sa course. Ma victoire de dimanche m'a, il est vrai, totalement libérée. Quoi que je fasse, personne n'aurait pu me faire des reproches: Mon bilan olympique était déjà plus que positif avant ce slalom."

Dans la première manche, Mittermaier approcha la perfection. Jamais elle ne connut de "sursis". "Le parcours me plaisait avec ses brusques changements de rythme et son revêtement glacé..." dit-elle.

Elle fut ainsi la seule avec sa camarade Pamela Behr à ne pas commettre de fautes dans la partie finale de la course initiale qui fut fatale à tant de favorites.

Moika Kaserer, Fabienne Serrat et Lise-Marie Morerod se firent ainsi prendre au piège de la pente très raide et ne terminèrent pas. La championne du monde de slalom géant se blessa malheureusement assez gravement en tombant. On craint une luxation du genou pour elle.

Sa participation au "géant" de vendredi est très compromise.

En fait, cinq skieuses avaient d'égales chances de remporter la médaille d'or au départ de la deuxième manche. Derrière Mittermaier et Behr, suivaient Danielle Debernard, à 18 centièmes, et la spécialiste italienne Claudia Jordani, 4e à 19 centièmes de la première.

Patricia Emonet, 5e à 79 centièmes avait également encore toutes les chances.

Le poids des responsabilités en fit fléchir deux: Behr et Debernard qui lutèrent sans ressort - tandis que Emonet perdait tous ses espoirs en enfourchant une porte alors qu'elle avait obtenu le 3e meilleur temps intermédiaire, 9 centièmes devant Claudia Jordani.

Cette étudiante en mathématiques fut la seule à ne pas s'avouer battue avec Mittermaier.

Luc Dubois, gérant de l'équipe canadienne de ski alpin, a qualifié la victoire de Rosi de "très populaire".

Kathy Kreiner, qui n'a pas terminé la première tranche, était d'avis qu'il s'agissait là de son meilleur slalom de l'année, mais elle se promet de faire mieux vendredi dans sa spécialité, le slalom géant.

Aucune des skieuses autrichiennes n'a terminé la compétition.



L'Allemande de l'Ouest, Rosi Mittermaier n'a étonné personne lorsqu'elle a remporté hier une deuxième médaille d'or en enlevant les honneurs du slalom spécial. Plus tôt cette semaine, la reine d'Innsbruck avait gagné la descente.

La Finlande surprend l'URSS en ski de fond

En ski nordique, la Finlande a obtenu une victoire inattendue et dramatique dans le relais 4 X 10 km-hommes. Les Soviétiques, favoris, alignaient quatre skieurs qui ont tous remporté des médailles dans les épreuves individuelles. Mais, après avoir pris la tête, Evgeni Beliaev faillit perdre l'une de ses chaussures et a rétrogradé à la 11e place. La RDA était en tête dans le deuxième relais lorsque son représentant, Axel Lesser, heurta une spectatrice qui traversait la piste. Blessé à un genou, Lesser dut abandonner.

La Finlande pris alors la tête grâce à Juha

Mieto qui creusa un écart d'une minute sur ses concurrents. Ses coéquipiers ont réussi à préserver leur avantage tandis que la Norvège arrachait la médaille d'argent devant l'URSS, bien revenue.

La Norvège a complété sa moisson de la journée en obtenant la médaille d'or du 5,000 m. en patinage de vitesse grâce à Sten Sten-

sen. C'est le premier titre olympique pour la Norvège en patinage de vitesse depuis huit ans.

Stensen a battu deux Néerlandais, Piet Kleine, médaille d'argent, et Hans Van Helden, médaille de bronze. Les Soviétiques, qui avaient pris les deux premières places du 500 m. mardi, ont été nettement dominés hier.

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE

Vente et service

5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320

Le concessionnaire Peugeot le plus courtois sur
la Rive-Sud.

Les Montréalais sont les bienvenus également

La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!

PEUGEOT 

LOUEZ OU ACHETEZ UN
Telecouleur
LIVRAISON RAPIDE Service de vendeur
à domicile
expo 274-7688
de 9h a.m. à 9h p.m.

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOUR SELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

La Meublerie Marcel Gingras, Les Professionnels du meuble

prestige



VENEZ VISITER NOTRE RAYON POUR ENFANTS

REÇU LE

37 boul. des Laurentides
(Pont-Viau) Laval

667-1112